EN BREF

Déclaration des biens et actions

Conformément aux directives qui veulent que les membres de l'exécutif présentent chaque année la liste des biens et actions qu'ils possèdent, M. Bourassa et Claude Simard ont annoncé qu'ils se sont départis au cours de l'année des actions qu'ils détenaient dans trois compagnies.

En page 6

Secousses

En dépit de plus de 100 autres secousses qui ont ébranlé son territoire depuis vendredi, la Chine a refusé l'aide que lui a offerte les Etats-Unis.

En page 19

Festival du Bleuet Inc.

MARDI, 3 AOUT:

- *Continuité de la balle-lente féminine.*
- *Discothèque - Aréna de Mistassini.*
- *Activités Ile des amateurs au Parc touristique.*
- *Haut du Centre social - Bistro "Le Portage".*
- *Transport de la place du Festival à l'Ile des amateurs, visite de la ville.*
- *Transport en commun "La Balade".*

LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC ST-JEAN INC.

MARDI, 3 août:

8 h. 30: *Déjeuner des placoteux (restaurant Au Normandie).*
12 h.: *Dîner des travailleurs.*
12 h. à 24 h.: *Tournoi MINI-PUTT CHRL (rue Auger).*
14 h. à 17 h.: *Visite des expositions.*
14 h.: *Animation.*
17 h.: *Biscottes (hôtel Windsor).*
18 h.: *Souper dans les rues — Animation.*
18 h.: *Omnium de tennis de la Traversée (près du quai — en cas de pluie: Cité étudiante).*
19 h. à 22 h.: *Visite des expositions.*
20 h.: *SOIREE CANADIENNE — Les frères Migneault.*
21 h.: *Orchestre POP-MAGNUM (arrière de l'école Notre-Dame).*

SPORTS

Un succès

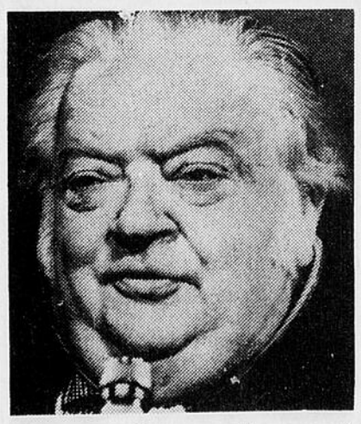

Au cours d'une conférence de nouvelles, lord Killanin a qualifié les Jeux de Montréal d'un "très grand succès".

En page 11

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	7
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	9
— Bridge	18
— Cinéma	7
— Décès	19
— Entrecroisés	19
— Finance	8
— Horoscope	18
— Mots croisés	19
— Mots mystères	19
— Patron	18
— Sports	11 à 15
— Télévision	7

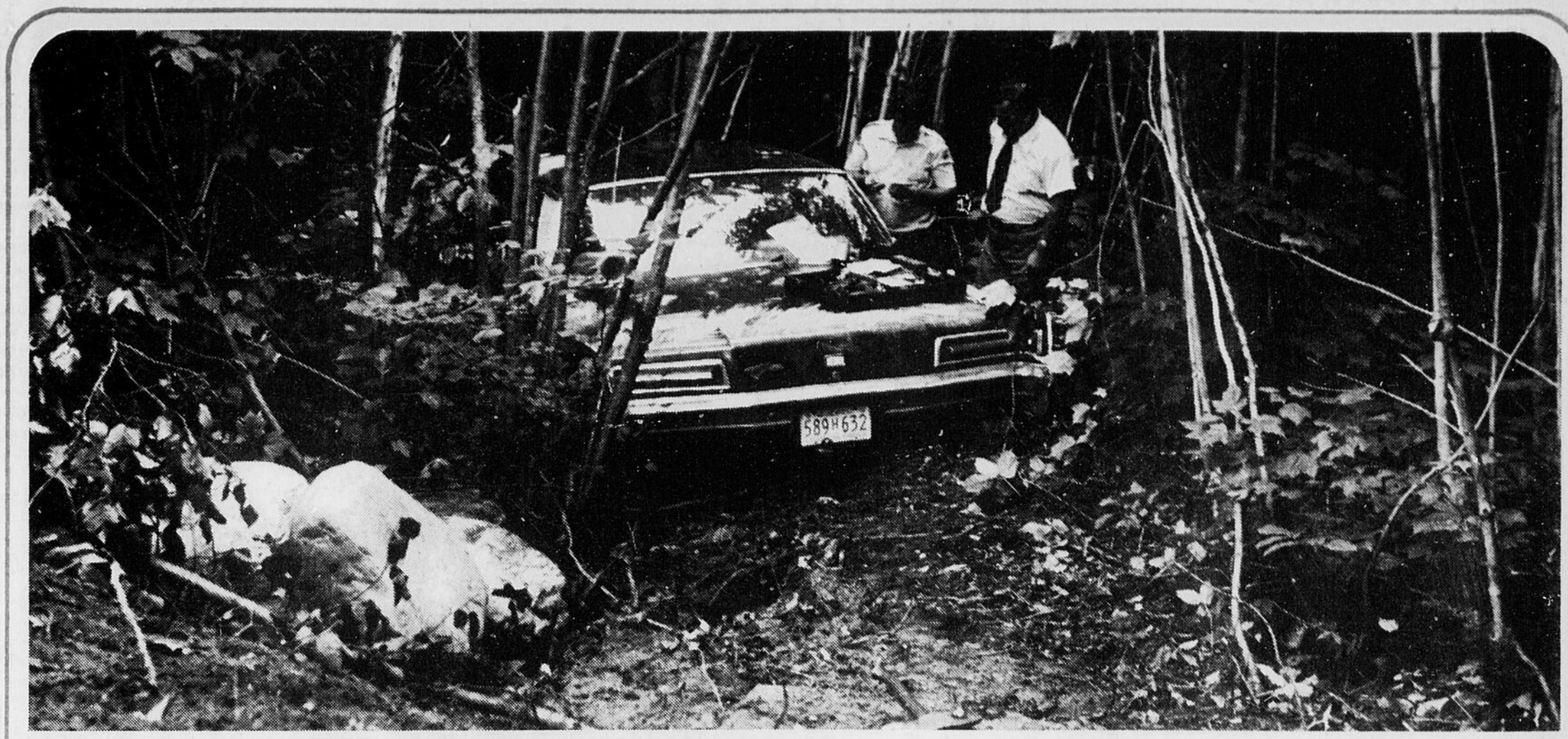

CACHE — Les bandits qui ont volé $70,000 et enlevé le gérant Jean-Marc Gilbert, à la succursale de la Banque Royale de Chicoutimi-Nord, ont dû prendre plus de deux jours pour aménager la cache où a été remisée l'automobile après le vol. On remarquera sur la vignette que des roches ont dû être déplacées et que le chemin a une profondeur de plus de 75 pieds.

(Photo Réal Tremblay)

A Chicoutimi-Nord

Hold-up de $70,000

canadian bearings
23, boul. St-Jean,
Arvida — 548-4623.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 242 Mardi 3 août 1976 20 pages 25 cents

par Guy Bergeron

CHICOUTIMI — Le gérant de la Banque Royale de la succursale de la rue Roussel à Chicoutimi-Nord a été séquestré, hier matin, par cinq cagoulards qui ont fait main basse sur un montant approximatif de $70,000, soit les dépôts de nuit de toute la fin de semaine.

Le vol audacieux ressemble presque à celui de la "Brinks" à Montréal tellement il a été préparé avec minutie. Même les voleurs ont dû travailler toute la fin de semaine pour préparer une cache dans un boisé de l'ancien dépotoir de Chicoutimi-Nord où M. Gilbert a été séquestré pendant près d'une heure.

Hier après-midi, les policiers ont retrouvé l'automobile, des cagoules et des masques à gaz.

Les faits

Si les bandits ont travaillé avec minutie, ils n'en n'ont pas moins été dérangés par des événements imprévisibles.

C'est au cours de la nuit, vers 2 heures, que les individus ont pénétré par effraction dans la succursale bancaire de la rue Roussel, puisqu'un voisin a entendu du bruit, mais n'y faisant pas attention, il n'a pas cru bon d'alerter la police.

Les quatre cagoulards ont pénétré dans la banque pour y demeurer jusqu'au moment de l'arrivée du gérant, M. Jean-Marc Gilbert.

Normalement, M. Gilbert entrait au travail vers 8 h. 30 le matin comme les neuf autres employés.

Mais, hier matin, M. Gilbert entra avec près d'une heure de retard, tandis que les neuf employés restaient aux prises avec les quatre cagoulards. Ceux-ci avaient sans doute l'intention de garder le gérant en otage et ils l'ont démontré par la suite, pour éviter que l'alerte soit donnée aux policiers, ce qui leur donnait le temps nécessaire pour prendre la poudre d'escampette.

Enfer

Pendant plus d'une heure et quart, les employés sont demeurés à l'intérieur de la banque sous la menace d'une mitraillette et d'autres armes offensives.

A l'extérieur, se trouvait un individu qui attendait dans une voiture que ses comparses quittent l'institution bancaire pour prendre la fuite.

Le gérant se fait attendre

Premier accrochage pour les bandits, le gérant se fait attendre et comme les portes de la banque n'ouvrent qu'à 10 heures, personne n'est incommodé par les clients.

Lorsque le gérant Gilbert entre dans la banque, c'est la fuite pour les individus qui embarquent M. Gilbert, lui passant une paire de menottes et on se rend à l'ancien dépotoir de Chicoutimi-Nord.

Ce qui se passe

Dans la succursale bancaire, les bandits ont été d'une gentilhommerie assez exceptionnelle pour des individus qui maniaient la mitraillette. En effet, c'est la comptable qui a ouvert la porte à chacun des employés, alors qu'elle était menacée si jamais le tout ne se passait pas normalement.

Pendant que deux des bandits surveillaient les employés, les deux autres avaient vidé la voûte au dépôt de nuit, et on n'attendait que l'arrivée du gérant pour prendre la fuite.

Lorsque le gérant Gilbert est entré, l'un des bandits qui semblait être le chef et qu'on dénommait Jos, a crié aux employés traumatisés: "Si vous voulez revoir votre gérant vivant, vous n'avez qu'à ne pas appeler la police."

Les employés n'ont pas appelé la police et la Sûreté municipale de Chicoutimi a appris près d'une heure plus tard le vol et l'enlèvement du gérant par le bureau-chef de Montréal où les employés avaient communiqué.

Au dépotoir

Au dépotoir de Chicoutimi-Nord, les bandits avaient fait tout un travail. On avait déblayé un chemin dans le bois. On y avait enlevé les roches et même fabriqué une plate-forme pour permettre au véhicule dans lequel se trouvait M. Gilbert de disparaître.

Avant de quitter l'endroit, on avait caché l'entrée du chemin avec des aunes.

Attaché au volant du véhicule avec une paire de menottes, M. Gilbert réussi immédiatement à se dégater.

Malheureusement pour lui, les bandits n'avaient pas encore pris la fuite et on le retourna au véhicule. Ce n'est que vingt minutes plus tard que cette fois, M. Gilbert se décida de jouer le tout pour le tout et de revenir à la civilisation pour avertir les policiers et ses employés qu'il s'était libéré et qu'il était sain et sauf.

Opération policière

Immédiatement, les policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi, les enquêteurs Antoine Dallaire et Jules Dufour, en collaboration avec la Sûreté du Québec, plus précisément le sergent Raymond Dumas et les enquêteurs de Jonquière lançaient dans la région une vaste opération policière.

Non loin des lieux où avait été remisé le véhicule volé et dont on ne connaît pas encore le propriétaire, les policiers de la Sûreté du Québec et de la Sûreté municipale ont retracé dans les bois les cagoules, des masques à gaz, une perruque, des gants, en fait une grande partie du matériel qui a servi aux bandits et qui avait été aperçu par le personnel et le gérant.

La Sûreté du Québec a même fait venir l'hélicoptère de Québec qui a, du haut des airs, avec de policiers, vérifié divers secteurs, mais en vain.

A un certain moment, il y avait une trentaine de policiers de la Sûreté municipale de Chicoutimi et autant de la Sûreté du Québec, tandis que ceux du secteur de Jonquière, effectuaient de nombreuses perquisitions et des arrestations dans leur secteur.

Au moment de mettre sous presse, les recherches se continuaient activement mais les voleurs étaient toujours au large.

Pourquoi les bandits ont-ils attendu l'arrivée du gérant plutôt que d'enlever un des employés? Depuis combien de temps, les bandits travaillent-ils dans le secteur de l'ancien dépotoir de Chicoutimi-Nord pour préparer cet audacieux hold-up?

L'argent a-t-il été laissé dans la forêt? Les bandits ont-ils quitté l'ancien dépotoir? Voilà autant de questions qui demeuraient sans réponse hier soir.

(Autres photos en page 2)

(Photo Réal Tremblay)

EXPLICATIONS — Le gérant de la succursale de la Banque Royale du Canada, M. Jean-Marc Gilbert, explique au détective Jacques Ménard, de la Sûreté du Québec, et au sergent Jules Dufour, de quelle façon les bandits se sont enfuis après l'avoir enlevé. M. Gilbert se situe à la droite de la vignette.

METEO

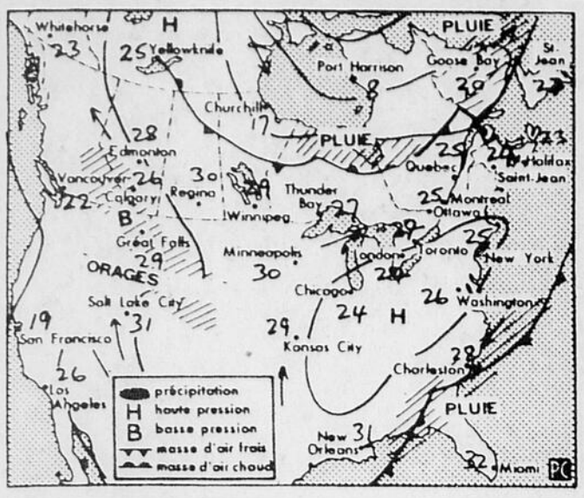

PREVISIONS

Régions de l'Abitibi, de Chibougamau et du nord du Lac-Saint-Jean: ciel variable et venteux. Averses dispersées. Maximum voisin de 22. Mercredi, plutôt nuageux.

Régions de Pontiac-Témiscamingue, de la Haute-Mauricie, des Laurentides, du sud du Lac-Saint-Jean et du Saguenay: ensoleillé et venteux. Maximum près de 23. Mercredi, passages nuageux.

Régions de l'Outaouais, de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et des Cantons de l'Est: ensoleillé. Maximum voisin de 23. Mercredi, généralement ensoleillé.

Régions de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Rimouski et de la Gaspésie: passages nuageux et venteux. Maximum près de 18. Mercredi, averses dispersées.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	16	25
Victoria	10	21
Edmonton	15	18
Calgary	15	26
Saskatoon	13	28
Regina	10	28
Winnipeg	9	27
Churchill	11	23
Sudbury	5	21
Toronto	14	19
Ottawa	9	21
Montréal	8	19
Québec	8	20
Fredericton	12	24
Saint-Jean, N.-B.	12	23
Moncton	14	21
Halifax	14	23
Charlottetown	15	19
Saint-Jean, T.-N.	18	24
Chicago	14	22
Boston	10	24
New York	19	26
Washington	15	26
Miami	23	32
Tucson	22	37
Los Angeles	16	23
San Francisco	16	21
Acapulco	26	32
Barbade	25	30
Bermudes	27	31
La Havane	23	30
Mexico	12	25
Nassau	24	31
San Juan	24	31

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 01 h. 55 (.6 m) et haute à 07 h. 45 (2 m .2). Elle sera à nouveau basse à 13 h. 45 (.6 m) et haute à 20 h. 20 (2 m .6).

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 02 h. 55 (1 m .1) et haute à 09 h. 10 (4 m .5). Elle sera à nouveau basse à 15 h. 00 (1 m .1) et haute à 21 h. 40 (5 m .0).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04 h. 05 (1 m .0) et haute à 09 h. 25 (4 m .0). Elle sera à nouveau basse à 16 h. 15 (1 m .0) et haute à 21 h. 45 (4 m .5).

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI.

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Président-directeur général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Claude COTE
Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché: Jean BELAND

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (No 3213).

ATTERRISSAGE — Le photographe Réal Tremblay était sur les lieux lorsque l'hélicoptère est arrivé à l'ancien dépotoir de Chicoutimi-Nord, pour vérifier du haut des airs, si les cinq cagoulards, qui ont fait main basse sur un montant de $70,000 et enlevé Jean-Marc Gilbert, pouvaient être dans le secteur.

DECOUVERTE — Le sergent Antoine Dallaire examine les masques à gaz, une paire de gants et un coupe-vent, retrouvés à l'ancien dépotoir à Chicoutimi-Nord, quelques heures après le vol à main armée au montant de $70,000 commis à la succursale de la Banque Royale de Chicoutimi-Nord.

Photos Réal Tremblay

ATTACHE — C'est en plaçant une menotte au volant et en dissimulant l'automobile dans une cache recouverte d'aunes que le gérant Jean-Marc Gilbert était attaché. Il s'est détaché en un rien de temps heureusement pour ensuite donner l'alerte. Tout cela se passait à l'ancien dépotoir de Chicoutimi-Nord.

Roberval est en liesse

Participation:

Les spectateurs qui se rendent chaque jour sur la Place de la Traversée ont l'occasion de lâcher un peu leur fou. Hier, par exemple, des danseurs de folklore ont entraîné avec eux une bonne partie du public, faisant giguer les braves. Ces périodes d'animation sont très suivies par les Robervalois, qui semblent prendre plaisir à aspirer une bonne bouffée d'air frais et de couleur locale en plein centre-ville.

Qualité artistique

Rencontrés peu avant d'ouvrir leur kiosque, des artisans qui exposent présentement à Roberval ont manifesté leur surprise de voir à quel point les oeuvres présentées par l'ensemble des exposants étaient de qualité. Donnés en confidences, ces commentaires élogieux d'artistes au sujet d'autres artistes démontrent assez clairement qu'on s'est efforcé de choisir des talents vraiment représentatifs pour ces expos de Place de la Traversée.

Gogo newfie

Pendant ce temps, dans un hôtel, on présentait un super gala artistique, mettant en vedette un Fakir-hypnotiseur; Miss Sensualité 1975; Miss Sensualité 1976; et, comme dessert, un "Gogo Boy Newfie", pour le plaisir de ces dames.

Inaperçus

Des Robervalois ou des Jeannois comme d'autres, de blues jeans vêtus, d'allure simple, écoutant les spectacles, entrant et sortant du Collège Notre-Dame. Des Robervalois venus des Etats-Unis, d'Argentine, de l'Ontario ou d'Egypte. Ils sont arrivés pour la plupart dans la journée d'hier, nageurs émérites, et certains d'entre eux, pour ne pas dire la majorité, passent tout à faire inaperçus dans la foule. Et c'est tant mieux, parce qu'on ne les idôlâtre pas inutilement, et qu'on les considère parfois comme de la famille. En fait, le géant Dennis Matuch attire davantage l'attention dans les archives du Temple de la Renommée que sur le boulevard Saint-Joseph.

Reprise du dialogue à l'Hydro

MONTREAL (PC) — Les négociations ont repris à l'Hydro-Québec et M. Jean Cournoyer, ministre des Richesses naturelles et responsable de la société d'Etat, est confiant de voir le conflit se régler sans recours à l'Assemblée nationale.

Rejoint hier à ses bureaux de Montréal, M. Cournoyer a en effet indiqué sa satisfaction devant l'accueil réservé par les deux parties à son offre de médiation spéciale en tant que responsable devant le gouvernement de l'Hydro-Québec.

Les représentants des syndiqués, qui sont affiliés à la FTQ, doivent préciser ce matin leurs réactions au rapport du médiateur, M. Yvan Blain, qu'ils avaient rejeté globalement dans un premier temps.

La direction de l'Hydro-Québec, qui avait approuvé le rapport de Me Blain, a accepté de traduire en des offres fermes ce que représentait pour elle les recommandations du conciliateur et ce geste semble avoir permis une reprise des pourparlers.

Les dirigeants syndicaux ont en effet promis à M. Cournoyer d'indiquer à la lumière du document reçu hier de la partie patronale les points précis faisant encore objet de litige.

M. Cournoyer est confiant que cette reprise indirecte des pourparlers permettra un déblocage et de convert avec le sous-ministre du Travail, M. Gilles Laporte, il entend profiter de cette ouverture pour faire avancer le dossier.

"Etant donné les règlements déjà obtenus dans les autres secteurs de la Fonction publique, a-t-il dit, il n'y a aucune raison pour que ce conflit ne se règle pas sans recours à l'Assemblée nationale."

Par ailleurs, M. Cournoyer estime que les syndiqués de l'Hydro seraient les premiers à bénéficier d'un retrait du droit de grève, comme l'a laissé entendre durant le week-end le premier ministre, M. Robert Bourassa.

Dans une de ses émissions radiophoniques dominicales, M. Bourassa a en effet indiqué que les syndicats de l'Hydro pourraient figurer parmi les victimes du projet de loi qu'il entend présenter à l'automne pour réduire le droit de grève dans le secteur public.

Bandit accueilli d'un coup de poing

JONQUIERE — Le propriétaire du restaurant Maga, de la rue Saint-Pierre, à Jonquière, a démontré, dimanche, qu'il n'avait pas froid aux yeux, lorsqu'il a assommé d'un seul coup de poing un jeune voleur qui voulait le contenu de la caisse.

Le jeune homme se présenta vers 10 heures au restaurant, demandant un café. Le propriétaire l'informa qu'il fermait l'établissement et qu'il n'avait pas l'intention de refaire du café.

Le jeune homme sortit à ce moment-là un revolver de la poche de son veston et braqua l'arme en direction du propriétaire en lui disant: "C'est un vol à main armée."

A ce moment-là, le jeune voleur reçut pour réponse un coup de poing entre les deux yeux qui le fit tomber sur son séant et par la suite, il prit la poudre d'escampette.

Le capitaine Léon-Maurice Tremblay, l'inspecteur Réal Gagné et le lieutenant Gilbert Barrette ont été loin de blâmer le restaurateur pour ce coup de poing bien placé.

Incendie

Toujours dimanche, un incendie a causé des dommages de l'ordre de $10,000 à la maison de M. Joseph-Marie Perron, située dans le rang Saint-Eusèbe, à Saint-Félicien.

Au moment de l'incendie, il n'y avait personne dans la maison familiale.

Bambin perdu et retrouvé en forêt

SAINT-FULGENCE — La famille de M. Gilles Bergeron, de Valin, a vécu des heures mouvementées, au cours de la journée de dimanche lorsque leur bambin âgé de 22 mois, Dominique, s'est égaré dans les bois du Lac-des-Iles.

L'enfant a été retrouvé cinq heures plus tard à plus de un mille du chalet. Le bambin avait été presque "dévoré" par les moustiques mais quelques heures après son admission à l'hôpital, il pouvait retourner à la demeure familiale.

Les membres de la famille Bergeron était à leur chalet, lorsque vers 13 h. 15, dimanche après-midi, le bambin Dominique a échappé à la surveillance de ses parents.

Immédiatement, des estivants, des membres de la famille et de la Sûreté du Québec ont marché pendant plus de cinq heures organisant une battue qui a permis de retrouver l'enfant.

Les agents Réjean et Robert Tremblay, de la Sûreté du Québec n'ont pas caché qu'ils étaient bien heureux que le bébé ait été retrouvé avant la noirceur car avec le froid, la vie de l'enfant aurait été en danger.

Chibougamau passe au district de l'Abitibi

CHICOUTIMI — Le district judiciaire de Roberval vient d'être amputé du secteur de Chibougamau-Chapais, qui passe maintenant dans le district judiciaire d'Abitibi.

La juridiction concurrente du district judiciaire de Roberval avec celui du district judiciaire d'Abitibi est abolie par la loi 8 qui regroupe en plus de Chibougamau-Chapais le Nouveau-Québec.

Toutefois, le ministère de la Justice maintiendra les greffes judiciaires à Chibougamau de façon à ce que les justiciables n'aient plus à se rendre à Amos ni à Roberval.

En outre, il semble bien que les juges du Saguenay-Lac-Saint-Jean soient appelés à aller siéger dans ce district, même s'il fera partie du district judiciaire d'Abitibi.

Comparution en cour de six syndiqués

ALMA — Six membres de la FSSA se sont présentés, hier après-midi, devant le juge Edmond Savard, de la Cour provinciale, et ont opté pour comparaître devant un juge et 12 jurés, le 8 septembre, date à laquelle ils subiront leur enquête préliminaire.

Les six syndiqués, dont l'acte d'accusation est d'avoir troublé la paix, sont MM. Roger Harvey, Ghislain Benoît, Cyrille Gauthier, Doria Nadeau, Gilles Ouellet et Léo Moisan. M. Roger Harvey, pour sa part, est accusé en plus de voies de fait sur le procureur d'Alcan, Me Gérard Rochon.

Aucun plaidoyer n'a été enregistré et les six accusés ont opté pour passer à leur enquête préliminaire où l'on déterminera s'il y a matière à procès.

Me Lucien Tremblay, de Chicoutimi, officiait pour la Couronne pendant que Me Claude Vaillancourt représentait les six accusés.

PAGE, LAPOINTE, ROY, TRUCHON & GIRARD
AVOCATS
Roger Page, B.A., LL.L.
Bernard Lapointe, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
André Truchon, D.E.C., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
123, RACINE EST, SUITE 110,
CHICOUTIMI — 543-0725

Alcan craint pour la sécurité des usines

par Gilles Paradis

JONQUIERE — Le directeur régional de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Arvida Ltée, M. François Sénécal-Tremblay, a convoqué, pour cet après-midi, à 14 h. 30, les maires de Jonquière, d'Alma et de La Baie, à une réunion spéciale, accompagnés de leur chef de police ainsi que les officiers senior de la Sûreté du Québec, secteur Saguenay, à cette rencontre.

C'est ce que fait mention au communiqué de presse, diffusé hier, par l'Alcan, qui mentionne que "les événements fâcheux survenus ces dernières semaines dans les divers établissements de la Société d'électrolyse et de chimie, de même que le ton de la réunion syndicale de mardi dernier, qui ne laisse pas prévoir une amélioration prochaine de la situation, nous causent les plus vives inquiétudes vis-à-vis la sécurité de nos établissements et l'exercice de nos droits," précise M. Sénécal-Tremblay.

Le communiqué de presse ajoute que le directeur régional désire revoir la situation avec les personnalités invitées afin d'établir ce qui pourra être fait dans les jours qui viennent.

Le président de la FSSA, M. Jean Halley, et son directeur de grève, M. Lorenzo Duchesne, ont également été invités à assister à cette rencontre.

Le directeur de grève, M. Duchesne, a déclaré, hier, que la décision d'assister à cette rencontre ne sera prise que ce matin, alors que l'exécutif se réunira, après avoir rencontré le Comité d'enquête mis sur pied par le ministère du Travail et, présidé par le juge Guy Tremblay.

Rencontre de quatre heures

Le négociateur en chef d'Alcan, M. Jean-Louis Mongrain et deux de ses collaborateurs ont rencontré, hier matin, le Comité d'enquête. Selon un porte-parole d'Alcan, la réunion a duré quatre heures, et M. Mongrain a remis au Comité d'étude un volumineux dossier qui relate les différents événements qui se sont déroulés depuis le début du conflit et qui résume ceux qui y ont précédé.

Notons que le but de la formation du Comité d'enquête, tel qu'annoncé par le ministre du Travail, M. Gérald Harvey, lors de la conférence de presse, la semaine dernière, était d'analyser les déclarations de part et d'autre depuis le début du conflit.

Ce matin, les dirigeants de la FSSA doivent se présenter à nouveau devant le Comité d'enquête pendant que cet après-midi, à 15 h., alors que M. Sénécal-Tremblay rencontrera les maires de Jonquière, d'Alma et de La Baie, les chefs de police et les principaux dirigeants de la Sûreté du Québec, M. Jean-Louis Mongrain et deux de ses collaborateurs auront une deuxième rencontre avec le Comité d'enquête.

Chicoutimi réduit ses comités municipaux à 9

CHICOUTIMI — Le nombre de comités municipaux à Chicoutimi a été ramené à neuf, hier, lors de l'assemblée du conseil, et quelques changements importants sont à retenir.

Entre autres, mentionnons le comité d'urbanisme, auquel vient se greffer celui de l'habitation. Ce comité sera présidé pas le conseiller Maurice Ouellet, et M. Raoul Savard agira comme vice-président. On sait que ce comité était auparavant présidé par Mme Louise Paré. Il semble que cette dernière ait démissionné de son poste, comme d'ailleurs l'urbaniste de la ville, M. Jean-Claude Bergeron, en raison de ce qu'ils ont appelé "l'intervention politique" dans l'aménagement du territoire.

Quoiqu'il en soit, Mme Paré n'occupera dorénavant que le simple poste de membre du comité d'urbanisme.

Autre changement significatif: le maire Henri Girard devient le président de deux comités importants: celui des finances et de celui du regroupement.

On sait que le conseiller Emile Corneau occupait la présidence du premier, alors que l'autre était présidé par le conseiller Jean-Claude Villeneuve. Dans les deux cas chacun devient vice-président du comité.

La présidence des autres comités sera assumée par M. Rock Bergeron au comité des travaux publics et des relations de Travail, par M. Yvon Gagnon aux loisirs, par M. Jules Larouche à la protection publique, l'hygiène publique et l'enfouissement sanitaire, par M. Léo Favre à l'industrie, au commerce, au tourisme et jumelage, ainsi qu'au transport en commun.

Mentionnons également que la représentation au Conseil métropolitain est modifiée, en ce sens que le conseiller Serge-Jean Fillion remplace Raoul Savard, tandis que le conseiller Rock Bergeron succède à Lionel Major. Le maire Henri Girard et le conseiller Jean-Claude Villeneuve compléteront la représentation.

Après deux semaines de vacances

Retour des travailleurs de la construction sur les chantiers

CHICOUTIMI — Les 4,00 travailleurs de la construction du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord ont repris le travail hier matin, malgré que le délai du décret de la construction ait pris fin samedi, à minuit.

Les travailleurs de la construction sont rentrés au travail, après les deux semaines annuelles de vacances et il est peu probable, dans les milieux informés, que la FTQ-construction ne fasse part de sa réaction avant quelques jours, suite aux offres salariales déposées vendredi dernier par M. Pierre Dufresne, négociateur principal de l'Association des entrepreneurs en construction (AECQ).

Rappelons que cette offre salariale donne en moyenne une augmentation globale de 12 pour cent sur la masse salariale de 1976-77. Cependant, la hausse offerte varie beaucoup d'un corps de métier à l'autre, selon le président de l'AECQ, M. Réal L'Heureux. Elle tend même à restaurer entre certains d'entre eux l'écart salarial qui s'était amenuisé depuis près de dix ans.

Conformément à ce principe, les ouvriers les moins spécialisés tels les manoeuvres, se voient offrir des augmentations de 8,6 et 3 pour cent pour les trois années de la convention alors que les plus spécialisés, tels les plombiers, les électriciens et les mécaniciens d'ascenseurs bénéficieraient de hausses beaucoup plus fortes, atteignant en certains cas 60 pour cent pour toute la durée de la convention.

Les manoeuvres et les ouvriers journaliers avaient réussi, depuis 1967, à réduire environ de moitié l'écart salarial qui les séparait de d'autres catégories d'employés du bâtiment.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Gilles Tremblay, directeur de l'AECQ a déclaré que tout a été calme sur les chantiers de construction et qu'il n'y avait pas eu de ralentissement de travail. Il ne croit pas qu'avant jeudi ou vendredi il y ait de manifestations du genre.

Par ailleurs l'AECQ se réunit, aujourd'hui, à Montréal et doit tenir simultanément mercredi, une réunion à Montréal et à Québec. Les dirigeants pourraient alors, si la situation s'aggrave, donner collectivement un mandat de lock-out général.

A Chicoutimi

La photocopie passera à une nouvelle compagnie

CHICOUTIMI — Cinq compagnies ont répondu à l'appel d'offres de la ville de Chicoutimi, relativement à l'opération de machines à photocopier à des fins d'administration municipale.

On ne retrouve pas, parmi les soumissionnaires, l'ancien détenteur du contrat, la firme Corneau & Frères. On sait que le contrat qui liait la compagnie à l'administration municipale est à l'origine d'une vive polémique qui se dénouera fort probablement devant les tribunaux.

Les cinq firmes dont les soumissions ont été ouvertes hier après-midi à l'hôtel de ville, sont les compagnies Pitney Bowes du Canada, IBM, Xérox, la Librairie Saguenay, et Blackburn et Blackburn.

L'acheteur municipal, M. Fernand Gravel, indiquait après l'ouverture des soumissions qu'il fraudra attendre quelques jours avant de connaître les détails de chacune, car l'examen comporte l'analyse de plusieurs chiffres.

A la Baie

Règlement adopté sous condition

par Mario Roy

LA BAIE — Un règlement municipal tarifiant les services d'aqueduc et d'égouts a été adopté sous toutes réserves, hier soir, par les membres du conseil La Baie. En effet, on doit recourir aux conseils d'un aviseur légal pour ce qui est de l'une des dispositions du règlement 28 adopté hier.

Cette disposition prévoit que les barèmes contenus à l'intérieur du règlement s'appliqueront indifféremment à ceux qui profitent du service d'eau et d'égout, ainsi qu'à ceux qui refusent de s'abonner au réseau municipal, si ce dernier est techniquement apte à les desservir. Cette clause faisait l'objet d'un débat serré hier, et c'est au terme de ces discussions qu'on en venait à cette solution.

Les barèmes en question s'échelonnent entre un total de $72 pour une résidence privée, et $288 pour les hôtels, motels ou industries disposant d'une bouilloire; les résidents de chalets devront pour leur part débourser quelque $25 annuellement.

Par ailleurs, les citoyens de Ville de La Baie pourront profiter dès aujourd'hui des services de la Fourrière intermunicipale, puisque les conseillers de l'endroit donnaient hier leur assentiment à la signature d'une entente entre cet organisme et la municipalité, au taux annuel de 25 cents per capita pour la période se terminant le premier octobre prochain, et de 30 cents pour les 12 mois suivant cette date.

Morne séance au conseil d'Alma

ALMA — La vie municipale à Alma poursuit sa routine estivale, les sujets à l'ordre du jour, comme le soleil du Lac-Saint-Jean, ne brûlant pas plus qu'il ne faut. C'est ainsi que les conseillers ont disposé hier soir d'un ordre du jour moyen en un rien de temps.

Cette tranquillité n'empêche pas les problèmes d'exister. A la commission d'urbanisme, on a siégé en pleines vacances, décidant de prendre des procédures pour obliger une démolition sur la rue Sauvé. Aux loisirs, le comité de bénévoles de Saint-Jude demande qu'on remplace le terrain qui vient de disparaître sous le pic des "bâtisseurs des plaines vertes" de la commission scolaire régionale.

En tourisme, une halte routière sera aménagée près du pont d'Isle-Maligne. On pourra y voir un exemplaire des haltes qu'on devrait retrouver dans tout le comté avant longtemps, avec signalisation spéciale. "De petits bijoux, comme dirait le promoteur touristique, M. François La Rochelle." Notons aussi, en passant, que ce pont d'Isle-Maligne sera élargi dès cet automne, de quelques dizaines de pouces, pour faciliter la circulation. Le projet d'un nouveau pont à quatre voies n'en continue pas moins d'exister.

Au département de la police, on a patrouillé pendant 1,314 heures en juin, parcouru 10,822 milles, réalisé 479 heures d'enquêtes, donné 615 billets, vu 30 blessés, ouvert 226 dossiers, et arrosé deux incendies. Par rapport à 1975, les statistiques sont à la baisse, dans plusieurs domaines, la patrouille notamment, les énergies policières ayant été utilisées pour le conflit de l'Alcan, a-t-on précisé hier soir.

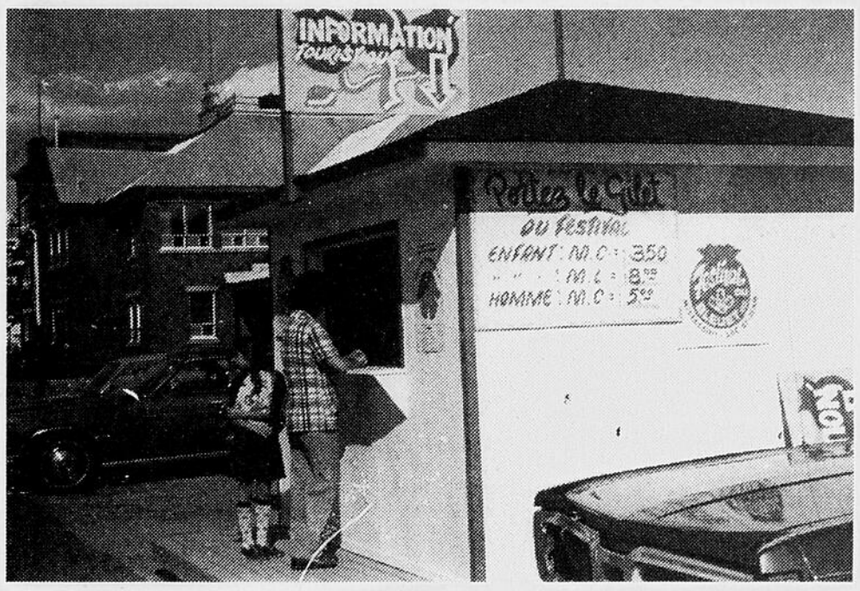

INFORMATION — Cette photo nous montre l'un des trois kiosques d'information situés aux deux entrées de la ville, ainsi qu'à la Place du festival. L'on peut se procurer des souvenirs sur le Festival du bleuet sans oublier les bleuets eux-mêmes.

La CCS contrôlerait bientôt 50 p.c. du marché du lait

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Les agriculteurs de la région, membres et propriétaires de la Chaîne coopérative du Saguenay, pourraient incessamment prendre le contrôle de 50 à 55 pour cent du marché du lait nature dans la région. Deux sources dignes de foi ont confirmé la nouvelle, en tout ou en partie, hier au Quotidien.

La CCS pourrait en effet devenir bientôt acquéreur de la laiterie Chicoutimi et de la Coopérative agricole d'Alma. L'organisme deviendrait aussi propriétaire des biens immobiliers de la Société coopérative agricole de Chicoutimi.

C'est le 9 août prochain qu'on connaîtra l'avenir de la Société coopérative agricole et de la laiterie Chicoutimi, en ce qui concerne la propriété des entreprises. Si les créanciers n'ont pas manifesté d'opposition d'ici là, la CCS en sera officiellement le nouveau propriétaire.

La Chaîne coopérative du Saguenay a fait l'acquisition des titres hipothécaires de la Société coopérative agricole de Chicoutimi après la décision de cette dernière de procéder à la liquidation de sa marchandise, par suite de difficultés financières.

La CCS devenant propriétaire de la Société coopérative agricole, en procéderait au transfert de permis d'exploitation de la laiterie Chicoutimi à la laiterie Kénogami. La première appartient à la SCA et la seconde à la CCS.

L'ensemble des transactions anticipées par la CCS dans le domaine du lait exige également l'approbation de la Fédération des producteurs laitiers, qui ne s'est pas encore prononcée sur la question.

Dans le cas de la Coopérative agricole d'Alma, la CCS poursuit actuellement de sérieux pourparlers avec les dirigeants de l'organisme en vue de l'acquisition de l'entreprise. Les négociations pourraient possiblement connaître leur aboutissement dans le courant de l'automne.

La SCA de Chicoutimi

A la Société coopérative agricole de Chicoutimi, les membres auront la possibilité de retrouver la pleine valeur de leurs investissements, malgré les difficultés financières qui ont conduit l'organisme au bord de la faillite, au printemps dernier. C'est d'ailleurs cette situation financière qui a conduit la CCS à se porter acquéreur des titres hypothécaires de la SCA et à en assumer, par la suite, la responsabilité de la tutelle.

Le tuteur délégué par la CCS, M. Rosaire Fortin, a expliqué qu'on offrirait aux membres de la SCA la possibilité de récupérer la valeur de leurs investissements en continuant à transiger avec l'organisme. On consacrera deux pour cent du volume d'affaires annuel à cette récupération. On assure en outre que l'acceptation de cette offre par chacun des membres n'affectera en aucune façon la ristourne qui leur est versée annuellement.

Ainsi donc, la CCS prendra définitivement la relève de la Société coopérative agricole de Chicoutimi, si comme on peut le supposer, elle en devient le propriétaire légal. Pour la CCS, il s'agit d'un volume d'affaires additionnel de quelque $5 millions.

C'est en effectuant le transfert de l'administration de son service de distribution régional de produits agricoles en gros que la Chaîne compte assurer la rentabilité de la SCA. L'ajout de ce service à Chicoutimi devrait permettre, selon M. Fortin, de compenser l'instabilité et l'irrégularité du commerce au détail des produits agricoles, seule base sur laquelle pouvait auparavant s'appuyer la SCA.

A Mistassini

Congrès demain sur la valeur économique du bleuet

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — C'est sous le thème "Bleuet économique=bleuet réaliste" que se tiendra mercredi, à 13 heures, au motel Chûte-des-Pères de Mistassini le 4e congrès du bleuet dans le cadre du Festival du bleuet de Mistassini.

Près d'une centaine de congressistes, regroupant des producteurs, acheteurs et cueilleurs de bleuets sont attendus à ces importantes assises organisées par la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau dont le comité est formé de MM. Jules Grenier, Claude Gagné et Gaétan Bonneau.

Au cours de l'après-midi, les participants auront l'occasion d'assister à la présentation audio-visuelle du nouveau programme d'orientation du ministère de l'Agriculture pour l'opération des bleuetières au Lac-Saint-Jean. Par la suite, il y aura discussions sur l'orientation future des bleuetières, les projets d'information de zones, de cueillettes disponibles aux cueilleurs pour la récolte 1976 et la diffusion de l'information des prix payés aux cueilleurs en Abitibi, Lac-Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard, à Terre-Neuve et au Maine.

Le conférencier invité à ce congrès est M. Jean-Pierre Potvin, conseiller en marketing au ministère de l'Agriculture. Il sera entouré des membres du comité du ministère de l'Agriculture chargé de la prise de décisions dans la nouvelle orientation des bleuetières au Lac-Saint-Jean.

"Les congressistes auront donc l'occasion de discuter de façon constructive et de déterminer leurs nouvelles stratégies d'actions", a confié M. Jules Grenier. "Il est temps en 1976, a-t-il ajouté, de songer à des mesures réalistes visant à conserver la permanence et la stabilité de cette industrie. Le congrès de 1976 répondra sûrement à cet objectif".

A la suite de la plénière, il y aura réception offerte par la ville de Mistassini et Julac. La direction de la Corporation du Festival du bleuet se joindra aux congressistes à l'issue de leur visite de la parenté pour la réception et le banquet qui terminera ce congrès.

Craintes que Donohue mette en danger l'ouananiche

CHICOUTIMI — "Le fait de construire une usine au bord de l'Ashuapmouchouan est une décision uniquement politique." Le président de l'Association chasse et pêche Lac-Saint-Jean, M. Rosaire Fortin, a ainsi commenté, hier, la décision du gouvernement québécois d'établir les installations de Donohue sur les rives de la rivière félicinoise.

M. Fortin, dont les préoccupations, ainsi que celles de l'association qu'il représente, se tournent présentement en grande partie vers l'avenir de l'ouananiche, s'en est pris au ministère des Richesses naturelles qui n'a pas, jusqu'ici, donné de garantie quant à l'installation d'un système d'épuration des eaux adéquat pour l'usine Donohue.

Une étude effectuée par deux biologistes du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, à la demande de l'Association chasse et pêche Lac-Saint-Jean, a révélé qu'une proportion variant entre 75 et 90 pour cent de l'ouananiche du lac frayait dans les eaux de l'Ashuapmouchouan. La venue de la Donohue assurerait donc, presque à coup sûr, la disparition du poisson qui a contribué à la renommée de la région, ceci abstraction faite de l'installation éventuelle d'un système d'épuration adéquat. D'où la préoccupation des membres de l'association.

Le problème a déjà créé passablement de remous au Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'Association chasse et pêche a exercé des pressions et les représentants du gouvernement ont parlé de l'installation, dans les eaux de l'Ashuapmouchouan, d'un système d'épuration semblable à celui de BC Forest, installé sur les rives d'une rivière de la Colombie-Britannique.

L'association affirme néanmoins, après étude, que l'installation de ce système ne suffirait pas à enrayer la pollution que produira Donohue dans la rivière félicinoise, ce qui aurait pour effet d'affecter l'ouananiche. En été, a précisé le président Fortin, la baisse du niveau de l'eau et la hausse de la température amèneront l'eau à un point critique en dépit de l'installation du système d'épuration.

Pour ces raisons, l'association demande l'installation d'un second système anti-pollution. Cette mesure assurerait, selon l'organisme, la propreté des eaux de la rivière et une sécurité en cas de bris du premier système. "Nous ne croyons pas à l'arrêt de l'usine, dont a parlé le gouvernement, en cas de bris du système principal", a déclaré le président.

M. Fortin a souligné l'importance de conserver l'ouananiche dans le lac Saint-Jean en rappelant que les pêcheurs sportifs en capturaient au moins 25,000 par an, comparativement à 15,000 ou 16,000 saumons de l'Atlantique.

Le club Panache, de Dolbeau, doit entreprendre une étude sur l'incidence de la pollution engendrée par l'usine Domtar, dans la rivière Mistassini, sur l'ouananiche du secteur.

L'Association chasse et pêche Lac-Saint-Jean, dont fait aussi partie le club Panache, compte par ailleurs faire sa propre étude sur l'état de la pollution du grand lac Saint-Jean. "Il existe déjà de très nombreuses études scientifiques au gouvernement, de souligner M. Fortin, mais il n'y a pas moyen de mettre la main dessus."

BLEUET GEANT — La cité du bleuet attend beaucoup de visiteurs durant cette semaine du festival, alors que l'on peut voir cet immense bleuet en avant de l'hôtel de ville de Mistassini.

Participez!
Obligations - Solidarité
OXFAM

La Roche, Gobeil & Potvin
COMPTABLES AGREES
Raymond-J. La Roche, c.a., Arthur Gobeil, c.a., Pierre-Albert Potvin, c.a.,
413 est, rue Racine, Chicoutimi. 549-4318.
288, rue Albert, Ville de La Baie, 544-6847.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Chaque Québécois se sent maintenant fier et soulagé

C'est enfin terminé!

Quel soulagement ressent, aujourd'hui, le citoyen québécois, après cette quinzaine des folies olympiques!

Depuis quatre ans, il est soumis à une tension parfois insoutenable. Après l'acceptation de la candidature de Montréal aux dépens de Moscou, le gouvernement canadien a refusé de cautionner le déficit prévisible de la 21e Olympiade. Il a donc fallu évidemment que Québec accepte de payer la note. Mais il a commis la stupidité de laisser Drapeau et ses comparses dépenser comme des matelots ivres dans la construction des installations olympiques.

Au milieu de l'hiver dernier, après l'affirmation de Drapeau que les Jeux n'accuseraient pas de déficit, Québec a dû venir à la rescousse de la ville de Montréal. Non seulement le coût des installations s'enflait dangereusement, mais en outre, le chantier semblait paralysé au milieu de mille et une difficultés. Les plus optimistes commençaient à songer à une formule de rechange. C'est finalement encore le gouvernement provincial qui a empêché le navire de couler.

En mai dernier, pour éponger le déficit prévisible, le ministre Raymond Garneau a dû imposer une taxe spéciale sur le tabac et contracter un emprunt frisant le milliard de dollars. Tout ça évidemment, pour commencer à défrayer la note que le maire Drapeau croit toujours pouvoir effacer avec sa formule d'autofinancement, soit la loterie à perpétuité...

Qui bénéficiera maintenant du mérite d'avoir bien reçu les athlètes du monde entier dans le plus somptueux stade que l'homme avec la haute technologie n'aient jamais pu édifier? Le premier magistrat de Montréal évidemment...

Il faudra attendre plusieurs mois et même des années avant d'évaluer les retombées des Jeux olympiques les plus dispendieux de l'histoire défrayés par un tout petit peuple, celui du Québec, que le monde entier connaît mal et mésestime.

Au lendemain de cet événement extraordinaire, chaque Québécois, après avoir digéré ses sentiments de frustration, ressent une légitime fierté. Malgré l'hostilité du Canada anglais, le scepticisme des Etats-Unis et de l'Europe, le Québec a finalement réussi à présenter le plus important événement sportif du monde sans incident majeur.

Pourtant, aucune épreuve ne lui fut épargnée. Pas même la désertion des pays africains dans un mouvement politique spectaculaire. Les dictateurs du continent noir ont utilisé le premier prétexte à leur portée — celui de la tournée d'une équipe de soccer néo-zélandaise en Afrique du Sud — pour faire leur "coup de Munich". L'absence des excellents athlètes africains n'a heureusement pas gâché les manifestations.

Comme tout Québécois, je ressens donc beaucoup de fierté devant le succès de l'organisation. Même nos compatriotes anglophones, qui ne voulaient absolument rien savoir des Jeux de Montréal puisqu'ils pressentaient un fiasco complet, "veulent" bien aujourd'hui partager la gloire éphémère des Québécois. Pour la première fois, au lendemain de la cérémonie d'ouverture, le prestigieux "Toronto Star", qui avait, jusqu'à ce moment, vomi sur les Québécois et le Comité organisateur des Jeux, réclamait sa part des résultats: "... Ce ne sont pas les Jeux de Montréal, mais ceux de tout le Canada"... Evidemment!

Les journalistes du monde entier, même certains cousins français, se sont montrés extrêmement sévères... Peu importe. L'essentiel, c'est que le Québéc ait pu présenter la 21e Olympiade sans catastrophe.

Et le maire Drapeau possède enfin son stade couvert qu'il peut maintenant offrir, sur un plateau d'argent, aux Expos et aux Alouettes.

Car il ne faut pas oublier que sa grande motivation, en présentant la candidature de sa ville au Comité international olympique, était de faire payer par les gouvernements supérieurs, donc par tous les contribuables du Québec notamment, des installations sportives que ni sa ville, ni les équipes professionnelles ne pouvaient défrayer.

La réalisation de ce rêve, nous coûte la bagatelle somme de $2 milliards, à peine $300 par citoyen (hommes, femmes et enfants au berceau).

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

L'enquête ne suffit pas

Si le comité d'enquête sur le conflit à l'Alcan veut être efficace, il lui faudra non seulement examiner en surface les déclarations des deux parties en cause. Ce serait enfantin, ridicule et naïf. Rien ne sert de ressasser des choses connues de tous pour faire un rapport au ministre du Travail de niaiseries qu'il a appris ses comme nous par la voie du journal.

Cette initiative me paraît être une façon de procéder qui est injurieuse pour les travailleurs. Ca les retarde de 20 autres jours du droit strict à un revenu décent, lequel déjà gagné, leur est refusé par la compagnie qui se vante d'avoir augmenté son revenu brut de près de $200 millions pour le dernier trimestre. C'est le comble de l'insolence. On nous traite comme l'individu qui après avoir préparé un banquet, serait assis près de la table les deux mains attachées derrière le dos.

Pour mener votre enquête à bonne fin, reculez jusqu'à l'année de fondation de la compagnie, soit 1926. Voyez la multiplication de ses usines, les progrès techniques réalisés; n'oubliez pas qu'elle dit produire 40 fois plus avec la moitié moins de monde. Pour être logique, il faudrait donc qu'elle paie ses hommes 80 fois plus qu'au début. Examinez les listes des employés qui ont passé aux usines; ils se chiffrent par plus de 59,000 pour en garder à peu près 6,000 au travail à Arvida. plusieurs n'étaient pas assez résistants pour travailler dans les conditions infernales des usines ou sont morts à la tâche. Lisez aussi le livre: "Les secrets des structures compétitives"; il contient beaucoup d'éléments qui éclairent la conduite de l'Alcan. Lisez aussi les écrits de Kenneth Gailbraith qui affirme que: "Les compagnies se sont données 10 ans à partir de 1967 pour détruire tout syndicat".

En terminant, j'aimerais faire une mise en garde à la compagnie en même temps qu'aux enquêteurs qui se doivent de demeurer honnêtes.

Paroles de "sage" puisqu'elles viennent du cardinal Villeneuve, de Québec, de vénérée mémoire, qui, s'adressant à un groupe d'employeurs réunis en congrès disait: "Il faudra que vous appreniez à vivre ensemble, sinon vous serez obligés de mourir ensemble".

Vous savez, le temps est peut-être venu de servir DIEU au lieu de l'ARGENT.

"Nul ne peut servir deux maîtres", a dit JESUS.

Rolland Paradis,
122, rue Ste-Claire,
Chicoutimi-Nord.
Le 30 juillet 1976.

Les leçons à tirer des JO

Dans une entrevue qu'il accordait récemment à un représentant de l'UPI, le grand virtuose Arthur Rubinstein répétait, lui qui a toujours vécu "à la planche", tant dans son travail que dans ses temps libres: "On ne peut connaître le bonheur sans le malheur, ou de joie sans tristesse."

La saga des Jeux olympiques de Montréal, telle que nous l'avons vu se créer, se dérouler et aboutir, illustre un peu mieux ce que Rubinstein, et combien d'autres avant lui, voulaient dire par là.

Depuis le 17 juillet, jour glorieux de l'ouverture de nos Olympiques, un échantillonnage fort intéressant d'athlètes venus d'un peu partout dans le monde se sont chargés de nous faire oublier momentanément certains aspects terre-à-terre de nos vies d'hommes ou de femmes ordinaires.

Pour ceux et celles d'entre nous qui n'avaient pas craint, en mai 1970, de féliciter par écrit le maire de Montréal d'avoir décroché ces Jeux olympiques, sans omettre cependant la mise-en-garde qui s'imposait après les leçons coûteuses que d'aucuns retenaient de la réalisation de certains grands projets publics (routes, autoroutes, phase 1 du métro et l'exposition universelle) réalisés de 1958 à 1966, le succès obtenu par la phase-spectacle de cette dernière aventure doit être l'occasion de réjouissances.

Il ne faudrait pas, par contre, que Montréalais et Québécois, tous captifs des mêmes contraintes socio-économiques oublient trop rapidement la réelle signification des présents jeux et l'impact profond qu'ils se doivent d'enregistrer sur nos habitudes, sur bien des aspects de nos vies, sans quoi nous aurions raté encore une fois et tous ensemble un autre départ, pour nous retrouver encore plus apprauvris, montés sur un bateau sans aucune espèce d'avenir, parce que sans armateur, sans capitaine, sans gouvernail et surtout sans mazout.

Il est donc excellent pour notre moral si durement écorché au cours des années de préparation des Jeux de Montréal, de pouvoir nous réjouir, au moins pendant la durée de la partie spectacle des Jeux de la XXIe Olympiade, de ce que ces jeux provoquent un enthousiasme sans pareil, suscitent un concert de commentaires élogieux, ici et à l'étranger, tout en offrant à l'oeil exercé de milliers de bons photographes, professionnels ou amateurs, qui n'en finissent pas de recharger leur caméra, des sujets illimités dont plusieurs se révèlent tout à fait inespérés.

Ce bain sportif, cette immersion dans le monde encore mal connu du sport d'élite à laquelle se trouvent soumis nos millions de Québécois peu ou pas préparés, semble avoir réussi à bousculer l'horaire d'à peu près tout le monde.

Grâce à l'implication massive des média comptant parmi les plus importants, tant à Montréal qu'ailleurs au Québec, on aura vu une autre fois jusqu'à quel point le citoyen ordinaire peut "suivre" le développement d'un événement, d'une situation, lorsque la télévision et la radio d'une part et les journaux d'autre part, décident de lui "en donner en masse".

M. René-E. Boulay,
Le Club Métropolitain
de Montréal,
Place d'Armes,
Montréal 126.
Le 26 juillet 1976.

Une plage à nettoyer

Suite à un bref séjour passé au terrain de camping "Plage Robertson", à Pointe-Bleue, je vous apporte quelques commentaires sur la plage se trouvant à cet endroit.

En premier lieu, je dois dire que le site est très beau et le terrain de camping bien aménagé, sauf qu'il faut déplorer l'absence de certaines commodités, notamment en ce qui a trait aux toilettes. J'ai constaté d'abord que l'eau du lac est polluée et qu'il y a un manque de propreté sur la plage. Je ne pensais vraiment pas que le lac était pollué à ce point, du moins à cet endroit, car l'eau est très embrouillée. J'ai vu un garçonnet ramasser un petit poisson mort dans l'eau. On y trouve aussi beaucoup de rebuts sur la plage et dans l'eau, comme des bouts de bois, des racines, des morceaux de verre, des roches et même des arêtes de gros poissons.

Personnellement, je pense que c'est inconcevable de voir des gens se promener et se baigner à cet endroit, car cela pourrait occasionner certaines maladies d'autant plus qu'il y a risque de blessures.

Je crois qu'on pourrait nettement améliorer cette plage, en faisant un bon nettoyage et en conseillant le civisme à la population qui, elle, paie pour se baigner dans la m...

Gérald Girard,
189, Blanchette,
Saint-François-de-Sales.
Le 30 juillet 1976.

Le français est dangereux

L'Honorable
Otto Lang,
ministre des Transports,
Ottawa, Canada.

Monsieur le ministre,

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de la façon dont vous avez mis fin à la grève des pilotes le mois dernier et votre décision d'interdire le français et d'imposer des peines sévères à quiconque osera utiliser cette langue dangereuse. Vous avez compris que la sécurité était en jeu!

Vous avez compris que la vie de milliers de Canadiens était menacée par une poignée de fanatiques qui veulent à tout prix imposer une seconde langue dans le ciel canadien alors que chacun sait que l'anglais est la langue de l'aviation, la seule qui puisse permettre de voler en toute sécurité!

En tant que pilote j'espère que toutes les mesures ont été prises pour que l'on puisse prouver aux Canadiens qu'un système bilingue est incompatible avec les règles les plus élémentaires de la sécurité.

Avec l'accord que nous avons avec vous, l'affaire sera vite réglée. Tous les moyens sont bons lorsqu'il s'agit de la sécurité. Nous les sauverons malgré eux.

J'espère, Monsieur Lang, que vous n'allez pas vous arrêter là. Si un système bilingue est dangereux au Canada il devient dangereux dans les autres pays du monde. En France, au Mexique, en Espagne, au Portugal et ailleurs.

Annoncez-leur donc que le bilinguisme est dangereux dans les communications aériennes et que chez eux aussi l'anglais doit devenir la langue de l'aviation. Si ces pays ne veulent pas comprendre, vous saurez quoi faire — car vous n'avez pas l'habitude de vous laissez intimider — (Ne craignez rien, la CALPA n'existe pas dans ces pays).

Vous êtes ministre des Transports. Vous devez assurer la "sécurité" du public. Si le bilinguisme est dangereux dans les communications aériennes votre devoir vous oblige à supprimer tous les vols d'Air Canada en direction de Paris et tous les vols de CP Air en direction du Mexique. Une telle mesure pourrait sembler bizarre, mais vous aurez fait votre devoir.

Merci encore, Monsieur le ministre, vous allez sauver la vie de milliers d'innocents.

Cette lettre est bilingue, le bilinguisme étant encore permis au niveau du sol.

Recevez, Monsieur le ministre, l'expression de mes hommages respectueux.

Jean LeMénach,
RR2,
Gormley,
Ontario.
Le 27 juillet.

OPINION DES AUTRES

Une fusion logique

Vous êtes sans doute encore rempli d'émerveillement par ce que l'on a pu voir, ces jours derniers, à la télévision. Le monde chez nous, au Québec, à Montréal, aux Jeux Olympiques. Spectacle assez extraordinaire qui nous fait penser que le monde est petit et que la fraternité humaine entre les peuples est toujours possible... du moins à certains moments!

De cette fraternité, nous allons vous en parler sur un autre plan, celui des gens vivant dans un même milieu. Et déjà, vous avez sûrement compris que nous allons vous reparler une autre fois des fusions municipales! Nous allons vous en reparler parce que le député Robert Lamontagne, du comté de Roberval, vient d'intervenir de nouveau dans ce projet de regroupement à St-Félicien. A la télévision communautaire de l'endroit, le député Lamontagne a servi, en quelque sorte, à ses concitoyens un ultimatum. D'ici le 3 août, la décision finale des deux municipalités relativement à cette fusion devra être prise, sinon le gouvernement interviendra dans ce dossier.

Voilà un geste qui nous plaît. Nous savons que les gens de la paroisse de St-Félicien ne seront pas contents que nous disions cela mais il y a longtemps que nous ne rêvons plus en couleurs à cet effet! Et, on vient d'en avoir une autre preuve. Il n'y avait pas fusion plus nécessaire et plus évidente que celle de St-Félicien en raison de l'implantation de la compagnie Donohue. Or, voilà, il n'y a encore rien de fait, ou presque, bien que le député Lamontagne aurait bien souhaité l'annoncer ce regroupement dès cette annonce de la venue de Donohue, le 21 avril dernier.

Comment voulez-vous qu'il y ait de la motivation ailleurs, soit à Albanel, à Normandin, à Dolbeau-Mistassini et, bien sûr, à Roberval, lorsqu'on voit ce qui se passe à St-Félicien alors qu'on est encore, et combien, réticent à toute fusion!

Nous le répétons: qu'on cesse de nous leurrer par les fusions volontaires même si on en a réussi quelques-unes. Nous disons, nous, bravo à Me Lamontagne pour avoir pris vraiment ses responsabilités. Politiquement, ça ne sera sûrement pas rentable, mais le comté de Roberval ne comprend pas qu'une seule ville!

Ce qualificatif de patineur qu'on accolle souvent aux hommes politiques, Me Lamontagne semble vouloir s'en détacher. Tant mieux! Et nous l'invitons à faire de même à Roberval parce qu'ici on a trouvé le moyen de se complaire dans certains échanges de services pour faire oublier le regroupement. Et comme dirait l'autre: on a préféré "s'accoter" que de se marier... un genre de mariage bien fragile!

Jean-Claude St-Pierre,
directeur de l'information,
CHRL,
Roberval.

L'Alberta a raison

Le leader du gouvernement au Sénat s'apprêterait à présenter une loi spéciale afin d'empêcher le gouvernement albertain d'acquérir la société Pacific Western Airlines. Cette initiative serait politiquement explosive.

En effet, si Ottawa a la responsabilité de réglementer le transport aérien au pays, rien dans la Constitution n'interdit aux gouvernements provinciaux de posséder leurs propres transporteurs aériens. Déjà, les provinces gèrent des services ferroviaires, des traversiers et des services d'autobus. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour les services aériens?

Ottawa ferait mieux de présenter une solide argumentation pour convaincre les Albertains que l'acquisition de la PWA par le gouvernement de cette province nuirait à l'intérêt national au point qu'il soit nécessaire de bloquer la transaction. Les libéraux n'ont aucun siège en jeu en Alberta sur cette question, mais une telle décision pourrait contribuer à affaiblir l'unité nationale, déjà fortement ébranlée.

"The Journal", Edmonton,
le 21 juillet.

Voyagez en toute sécurité

CANADIAN TIRE

SABOTS DE FREINS et TAMPONS DE DISQUES MOTOMASTER

POUR VOITURES NORD-AMÉRICAINES ET IMPORTÉES DE TYPE COURANT

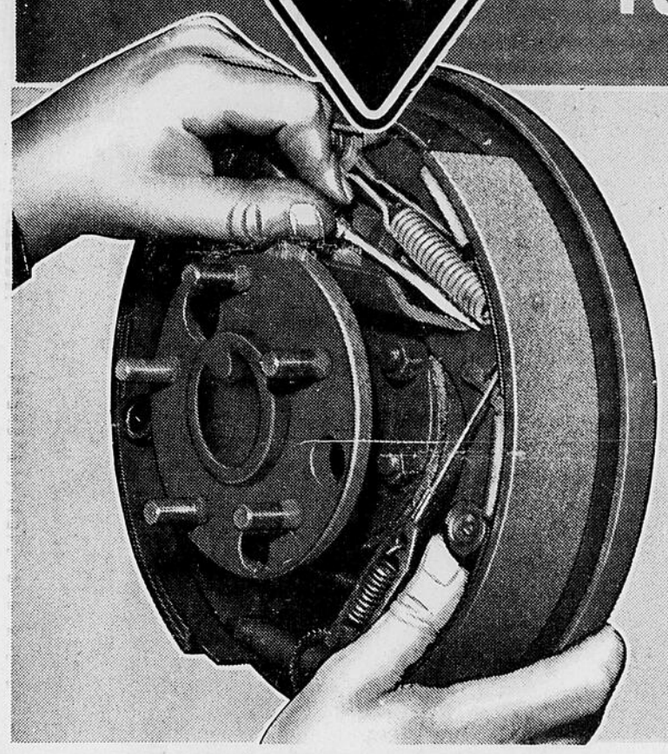

Garantie pièces et main-d'oeuvre Motomaster

Tous les sabots de freins, tampons de disques et pièces de freins Motomaster sont garantis contre les défauts de matériau ou de fabrication pendant 12 mois ou 12,000 milles,selon 1re éventualité. De plus, avec la révision complète par le Centre automobile Canadian Tire (garnitures neuves aux 4 roues, ou garnitures neuves AR et nouveaux tampons de disques AV, cylindres de roues révisés ou remplacés), les pièces et la main-d'oeuvre sont garantis pendant 12 mois ou 12,000 milles, Selon 1re éventualité.

Exemples seulement — pour voitures à freins à disques avant. Pose en sus.	TAMPONS AVANT	SABOTS ARRIÈRE (reprise)
1971 à 1976 Grosses Chevrolet et Pontiac canad.	13.25	7.55 à 8.29
1968 à 1976 Grosses Ford, Mercury et Meteor	13.25 à 13.59	8.39 à 8.89
1974 à 1976 Ford Maverick	12.99	6.95
1970 à 1975 Dodge et Plymouth	12.79 à 13.99	7.65 à 8.89
1969 à 1975 Dart et Valiant	12.29 à 12.99	7.19 à 8.59
1972 à 1974 Gremlin, Hornet et Javelin d'AMC	12.69	6.89
1968 à 1974 Datsun 510, 610, 1600 sedan et familiale	8.55	5.99
1971 à 1974 Toyota Corolla 1200	8.95	5.99
REMARQUE: SABOTS DE FREINS VENDUS AVEC REPRISE SEULEMENT		

POSE EN SUS—Prenez rendez-vous dès aujourd'hui

Pour plup. voitures équipées de

SABOTS DE FREINS

Ex.: Grosses Chevrolet et Pontiac canad. 1959-1970

ROUES AVANT

Garnitures "ancrage spécial" Pour 2 roues

7.99 avec vos vieux sabots

ROUES ARRIÈRE

Garnitures "ancrage spécial" Pour 2 roues

6.95 avec vos vieux sabots

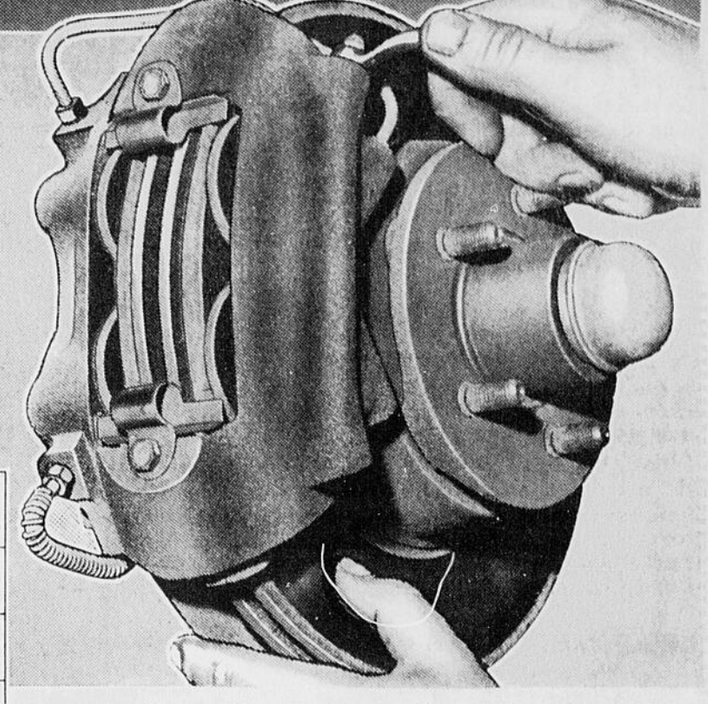

Pour plup. voitures équipées de

FREINS À DISQUE AVANT

Ex.: Grosses Ford, Mercury et Meteor 1968 -1972

ROUES AVANT

Garnitures de disques rivetées Pour 2 roues

13.59

ROUES ARRIÈRE

Garnitures "ancrage spécial" Pour 2 roues

8.39 avec vos vieux sabots

SILENCIEUX MOTO-MASTER

pour voitures nord-américaines et importées courantes

Silencieux Motomaster: garantis contre rouille, défauts de fabrication et éclatements pour durées indiquées.

Inspection du système d'échappement GRATUITE !

SILENCIEUX SUPREME
pour VOITURES NORD-AMÉR.
GARANTIS 30 MOIS

Vega et Astre de General Motors 1973, 4 cylindres, 140	17.50
Gremlin et Hornet American Motors 1973-74, 6 cyl. 232, 258	21.75
Grosse Ford 1972-74, V-8, 351, 2 corps	16.95
Dodge Coronet et Plymouth Satellite 1972-74, 6 cyl. 225	20.95

Plus bas prix disponibles pour silencieux Standard ou Service dur, le cas échéant

SILENCIEUX SERVICE DUR
pour VOITURES IMPORTÉES
GARANTIS 24 MOIS

Datsun sedan 510 1971-73 Silencieux arrière	11.95
Toyota Corona 1971-73 sauf MKII et sil. AR familiale	17.39 à 20.49

Exemples seulement—bas prix semblables pour autres modèles courants. Pose en sus.

ALIGNEMENT

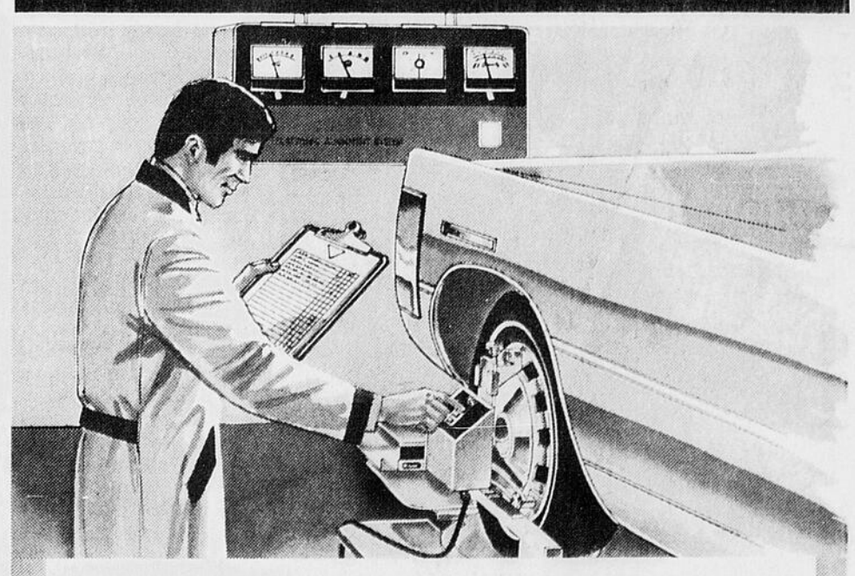

ALIGNEMENT DES ROUES et VÉRIFICATION DE LA SUSPENSION

9.95 PLUPART VOITURES

PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI

Réglage pincement, carrossage, chasse; réglage barre de torsion, engrenage de direction; centrage du volant; inspection générale direction et suspension AV et AR; réglage roulements de roues, pression des pneus; équilibrage des roues, vérification bruits de roulement; correction du pincement. Pièces et pose en sus.

En plus! BILLETS-BONIS au comptant sur toutes les pièces

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

Demandez une CARTE Canadian Tire

JONQUIERE	CHICOUTIMI	ALMA	DOLBEAU
697, boul. Harvey,	1257, boul. Talbot,	Coin du Pont et St-Luc,	Les Galeries des Erables,
Tél.: 542-3501	Tél.: 549-5014	Tél.: 662-6618	Tél.: 276-2834

FOURRE-TOUT

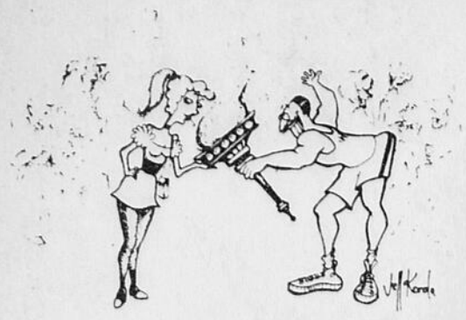

LES OLYMPIQUES VUES PAR UNE HUMORISTE

La caricaturiste Suzette Lipnicki, de Toronto, publie un livret de dessins amusants sur les Jeux de la 21e Olympiade. La plaquette, qui contient plus d'une centaine de caricatures, est imprimée par Now Publications, Toronto, et on la vend $2.25 l'unité.

ON VEND MOINS DE PAPIER

Il ne faut pas trop s'étonner des fermetures temporaires de nos papeteries puisque les ventes de pâtes et papiers accusent un retard sur l'an dernier alors que plusieurs usines étaient paralysées par des grèves. L'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers précise que l'ensemble des usines canadiennes ont expédié 7.2 millions de tonnes de produits comparativement à 7.6 millions en 1975. Le Canada vent toutefois plus de pâtes de bois... ce produit que fabriquera justement la future usine de la Donohue à Saint-Félicien.

LES FEMMES VUES PAR LES VEDETTES

Deux monstres de l'écran, Jean Yanne et Marcello Mastroianni, ont porté récemment des jugements sur les mouvements féministes. "Les femmes ont tellement été frustrées que, depuis, elles ont trouvé un jouet. Qu'on le leur laisse entre les mains: elles n'ennuient pas les maris pendant ce temps-là!" Aux yeux du bel Italien Marcello Mastroianni, la femme n'a jamais été moins libre qu'aujourd'hui... Elle se croit libre parce qu'elle se déshabille quand ça lui plaît, parce qu'elle fait l'amour avec qui elle veut, parce qu'elle se laisse photographier pour tous les magazines nue comme un ver et dans les poses les plus osées. Elle refusait d'être la femme-objet, mais qu'est-elle devenue? La femme-chienne!" C'est aux journalistes de Ciné-Revue, une publication parisienne, que les deux célèbres comédiens ont fait leurs commentaires.

IL VEUT ETRE PRESIDENT

Tout comme son ancien camarade de travail Ronald Reagan, qui menace de supplanter le président Ford dans le coeur des membres du Parti républicain, le célèbre comédien Paul Newman voudrait devenir président des Etats-Unis... ou tout au moins du gouvernement de New York ou du Connecticut. A 50 et quelques années, Newman demeure un séducteur de l'écran avec un physique d'Apollon, même s'il consomme autant de bière qu'un débardeur...

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Richelieu — Le souper hebdomadaire du Club Richelieu de Chicoutimi aura lieu mercredi, à 6 h. 30 à l'Hôtel Chicoutimi.

La Letché — Aimeriez-vous allaiter votre bébé? Désirez-vous recevoir de l'information sur l'allaitement maternel? Si oui, la ligue La Letché vous invite à l'une ou l'autre de ses rencontres le mercredi, 4 août 1976, à 20 h. 30. Jonquière: sous-sol du presbytère Sainte-Famille: 548-6461, Chicoutimi: une rencontre se tiendra au centre paroissial Sainte-Anne, 2594, rue Roussel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 548-7798, Alma: au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, quartier Naud. Tél.: 668-8089.

Congrès eucharistique Servantes Saint-Sacrement — Ce soir à 19 h. 30. à la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, rencontre eucharistique en union avec le 41e Congrès eucharistique international de Philadelphie. Prêtres et chorales invités. Thème "L'Eucharistie et la faim de la paix et de la justice". Invitation spéciale aux personnes de l'Age d'or. Invitation à tous.

QUARTIER ARVIDA

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis du quartier d'Arvida, aura lieu mercredi, à 18 h., au Manoir du Saguenay.

JONQUIERE

Club Kiwanis — Le souper hebdomadaire du Club Kiwanis Saguenay, aura lieu mercredi, à midi, à l'hôtel Paul-Baillargeon.

Immigration

Sergei choisit librement et...

MONTREAL (PC) — Un porte-parole du ministère canadien de l'Immigration a affirmé que le plongeur soviétique Sergei Nemtsanov semblait "libre et détendu" lorsqu'il a rencontré des officiels russes en fin de semaine.

Le porte-parole gouvernemental niait ainsi les déclarations de certains dirigeants de la délégation soviétique aux Jeux de Montréal voulant que l'athlète de 17 ans, qui a obtenu le statut de réfugié au Canada, avait été "victime d'un lavage de cerveau."

Deux représentants du ministère de l'Immigration étaient présents, à titre d'observateurs, lors de la rencontre de Nemtsanov et des officiels soviétiques.

"Nous voulions nous assurer qu'on ne se livrerait pas à des mesures de pression extraordinaires sur Nemtsanov et que ce dernier était libre de prendre une décision," a ajouté M. Patrick Goudreau, porte-parole gouvernemental.

"Les représentants du ministère de l'Immigration ont affirmé que, malgré le contexte émotif d'une telle rencontre, Sergei a eu la chance de conserver et de s'exprimer librement, et semblait libre et détendu."

Les dirigeants soviétiques ont été surpris de ce que la rencontre ait eu lieu au quartier général de la GRC.

M. Goudreau a expliqué que le lieu avait été choisi à la demande des deux avocats représentant les intérêts du plongeur soviétique. "Ils ont demandé que la rencontre se déroule dans un local de la GRC et nous avons accepté."

Il a aussi expliqué que les avocats de Sergei, lors de cette rencontre, s'étaient objectés à certaines questions des leaders sportifs soviétiques "uniquement lorsqu'ils croyaient que ces questions brimaient les droits de leur client."

M. Goudreau a également nié les accusations soviétiques voulant que Nemtsanov n'ait pu recevoir des lettres qui lui ont été adressées par sa mère et sa grand-mère, lui demandant de retourner dans son pays.

"Il a reçu ces deux lettres ainsi qu'une troisième provenant d'un autre athlète olympique."

"Les autorités de l'Immigration l'ont clairement informé qu'il était libre de retourner dans son pays à tout moment. Il a compris."

... sa défection déplaît nettement

MONTREAL (PC) — La délégation olympique soviétique a, une nouvelle fois demandé lundi, que le jeune plongeur Sergei Nemtsanov lui soit rendu.

Peu après que les autorités canadiennes eurent annoncé qu'elles autorisaient le jeune homme à demeurer au Canada jusqu'au 30 janvier prochain, M. Anatoli Kolesov, chef-adjoint de la délégation soviétique, a déclaré qu'"une bande oficielle de terroristes tente de persuader les athlètessoviétiques" de ne pas rentrer dans leur pays. Il a aussi affirmé que le transfuge pourrait avoir été victime d'un lavage de cerveau et qu'il aurait même pu être enlevé.

Au cours d'une conférence de presse, pendant laquelle il n'a pas dissimulé son irritation, M. Kolesov a présenté aux journalistes une brassée de lettres qui auraient été "adressées aux athlètes soviétiques, pour les inviter à trahir leur patrie".

Les autorités canadiennes avaient annoncé que Nemtsanov s'était présenté jeudi à un bureau d'immigration et avait demandé l'asile politique.

M. Kolesov a affirmé que les athlètes soviétiques étaient submergés par les textes les invitant à abandonner leur pays. Les responsables des Jeux olympiques avaient annoncé qu'ils avaient renvoyé vendredi un jeune employé du Comité d'organisation olympique qui avait proposé d'aider des athlètes soviétiques à demeurer au Canada.

Entrevue

M. Kolesov a révélé que l'entrevue avec Nemtsanov avait eu lieu dimanche au quartier général de la GRC et avait duré 15 minutes. "Les représentants soviétiques ont été placés dans une situation très difficile, a-t-il dit, nous n'avons pas choisi les circonstances de cette rencontre et nous n'avons pas eu la possibilité de poser certaines questions".

Par ailleurs, on apprenait que les Soviétiques ont décidé de ne pas participer à une rencontre de plongeon avec les Etats-Unis à l'Université de Darmouth. Ils n'ont pas donné de raison à cette décision, mais on peut supposer qu'elle a été motivée par la défection de Nemtsanov.

QUEBEC EN BREF

Nuvite

MONTREAL (PC) — Le musicien montréalais qui a donné, en costume d'Adam, un numéro inattendu lors de la cérémonie de fermeture des Jeux olympiques, dimanche soir, devra répondre à une accusation de spectacle indécent, a annoncé, lundi, le capitaine Yvon Trudel de la police de la CUM. On n'a pas encore déterminé la date de sa comparution en Cour municipale.

Il semble que les évolutions des danseuses et danseurs ont été irrésistibles pour l'hurluberlu de 24 ans qui s'est exhibé devant les 72,000 personnes présentes au stade olympique et des millions de téléspectateurs dans le monde entier.

Le farceur serait parvenu à franchir les cordons de sécurité au moment où presque 500 jeunes filles, costumées en demoiselles grecques, donnaient leur ballet. Il s'est dévêtu et s'est mis à courir sur le terrain pour être bientôt attrapé par des agents de sécurité.

Le capitaine Trudel a démenti les informations voulant que l'homme ait été battu au poste de police du stade après son arrestation.

Débrayage PC-NTR

MONTREAL (PC) — Sur ordre de leur comité de négociation, les employés de La Presse Canadienne à Montréal ont débrayé durant deux heures, lundi après-midi, afin de participer à une "session d'étude".

Les discussions ont porté sur la stratégie à adopter face à la rupture des négociations survenue la semaine dernière entre la direction de l'agence de presse et la Guilde canadienne des journalistes, en vue de la signature d'un premier contrat de travail.

Conformément aux directives

R. Bourassa et Claude Simard se départissent de leurs actions

QUEBEC (PC) — Le premier ministre, M. Robert Bourassa, et son beau-frère, le ministre du Tourisme Claude Simard, se sont départis depuis un an des actions qu'ils détenaient dans trois compagnies.

C'est ce qui ressort des déclarations annuelles rendues publiques, lundi, par les 26 membres du Cabinet Bourassa, concernant les biens qu'ils possèdent.

En vertu d'une directive de M. Bourassa en date du 11 juin 1974, tous les membres de l'exécutif doivent rendre publique, le premier août de chaque année, la liste des biens et des actions qu'ils possèdent.

Une comparaison des déclarations de 1976 avec celles de l'année précédente révèle que MM. Bourassa et Simard ont vendu les parts qu'ils possédaient dans les compagnies suivantes: cinq pour cent des actions de Reynolds Aluminium, 12.5 p.c. des actions de United Towing et Salvage, et 2.7 p.c. des actions de Beloit Sorel.

Ces trois compagnies pourront désormais transiger avec le gouvernement du Québec sans transgresser la directive de M. Bourassa.

Il s'agit d'actions que détenaient M. Simard et M. Bourassa, ce dernier par le biais de son épouse, Mme Andrée Bourassa-Simard.

Dettes

Les déclarations comparées révèlent également que certains ministres ont effectué des transactions foncières.

Le ministre d'Etat aux Affaires sociales, M. Julien Giasson, a acquis un terrain à Saint-Cyrille, dans son comté, tandis que M. Paul Phaneuf, ministre d'Etat à l'Education, a acquis une portion de terre à Bromont, dans le comté de Brome-Missisquoi.

Quant au ministre d'Etat à l'Agriculture, M. Georges Vaillancourt, il s'est départi d'un terrain qu'il possédait à Ayer's Cliff.

Enfin, les ministres sont obligés de préciser dans leur déclaration annuelle les dettes qu'ils ont contractées, et qui surpassent $3,000.

Cette clause permet de savoir que le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Guy Saint-Pierre, ne doit plus rien à son beau-père, auprès de qui il avait une dette personnelle.

Pour sa part, M. Kevin Drummond, ministre de l'Agriculture, détient toujours des actions de la compagnie McGregor Travel Co. Ltd., une agence de voyage.

Le ministre Drummond avait été accusé l'an dernier d'être en conflit d'intérêts lorsqu'il avait eu à voter en faveur d'une loi réglementant les agences de voyage.

L'Opposition avait souligné que M. Drummond ne pouvait pas se prononcer sur le sort de ces compagnies, tout en détenant des actions dans l'une d'elles.

M. Claude Simard.

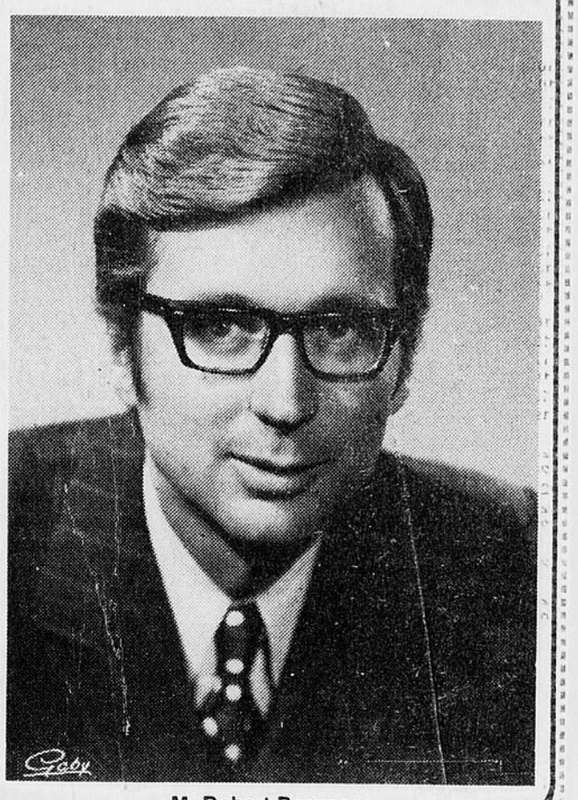

M. Robert Bourassa.

Au lendemain des Jeux

Les soldats de l'armée réintègrent leurs quartiers

par Gérard McNeil

MONTREAL (PC) — Une force policière qui comprenait 75 pour cent des forces militaires canadiennes prêtes au combat a commencé à se disperser aujourd'hui sans avoir eu besoin de tirer un seul coup de fusil au cours des deux semaines qu'ont duré les Jeux olympiques, qui se sont clôturés dimanche soir.

Surnommés par certains "les Jeux de la guerre" à cause du contingent de sécurité englobant des effectifs de 16,000 hommes, les Jeux olympiques de 1976 ont été aussi pacifiques qu'ont été sanglants ceux de Munich et de Mexico.

Mais pour ce qui est de savoir si les Jeux de Montréal se seraient déroulés aussi allègrement sans l'opération militaire qui aura coûté $100 millions aux contribuables, on ne le saura jamais.

Sur le plan de la présence militaire, l'opération JO a été la plus importante depuis la guerre de Corée. Elle était destinée tout d'abord à écarter toute menace terroriste alors que 8,000 athlètes, la famille royale au complet et une multitude de dignitaires de pays étrangers ont envahi la métropole à la mi-juillet.

Parmi les étrangers qui se sont retrouvés à Montréal à l'occasion des Jeux figuraient plus de 8,000 journalistes, photographes et techniciens chargés de retransmettre les Jeux de Montréal au monde entier.

"En raison de la couverture par les média d'information, c'était une situation toute désignée pour des terroristes," a soutenu Robin Bourne, le No 2 de la sécurité au Canada.

"Si c'était à refaire, je donnerais les mêmes conseils," a-t-il confié au cours d'une interview, en fin de semaine.

Pendant qu'il se confiait aux journalistes, des messages provenant de d'autres corps policiers à travers le monde affluaient encore au Q.G. voulant, selon des rumeurs, que des terroristes palestiniens soient en route pour Montréal.

"Peut-être que l'esprit de Montréal est parvenu jusqu'à eux. Peut-être que nous leur avons fait peur. Vous ne savez jamais à quoi vous attendre dans ce métier," a déclaré M. Bourne.

Des soldats et des policiers demeureront en devoir au village olympique jusqu'à ce que le dernier athlète ait quitté les lieux, jeudi.

Les sûretés municipales de Montréal et de Toronto accorderont une protection toute particulière aujourd'hui et demain aux athlètes israéliens qui participeront à des réceptions organisées par le mouvement sioniste international et destinées à prélever des fonds pour Israël.

C'est le massacre de 11 athlètes israéliens à Munich qui a obligé les autorités canadiennes à prendre de telles mesures de sécurité à Montréal.

A Munich, on avait négligé le côté sécuritaire pour ce qu'on avait surnommé "les Jeux plaisants".

On avait voulu présenter au monde l'image d'une société ouverte, contrairement au troisième Reich qui avait organisé les Jeux de Berlin en 1936 d'où se dégageait un relent de racisme.

Les responsables canadiens de la sécurité étaient à Munich lors du massacre. C'est ce qui explique qu'ils n'ont rien négligé pour éviter qu'une chose pareille se répète à Montréal. Leurs précautions semblaient justifier d'autant plus que l'an dernier, la police a appréhendé un membre de l'Armée rouge japonaise, un groupe terroriste, et que des terroristes palestiniens étaient apparemment disposés à s'infiltrer à Montréal.

Une loi spéciale autorisant les officiers d'immigration à refouler aux frontières toute personne suspecte a été adoptée par le Parlement canadien. Cette loi devrait normalement expirer le 31 décembre quoique dans certains milieux, on a exprimé des craintes qu'elle soit prolongée.

La "frontière non surveillée la plus longue au monde" est devenue aussi bien surveillée qu'une banque alors que des appareils électroniques ont été installés le long de la frontière Québec-New York par mesure de précaution.

A Ottawa, la surveillance des ambassades a été considérablement accrue par crainte que des prises d'otages surviennent durant les Jeux.

La responsabilité de la sécurité des Jeux de Montréal incombait à Guy Toupin. A Ottawa ou à Montréal, le premier ministre Trudeau et le comité de la sécurité du Cabinet fédéral étaient sur un pied d'alerte au cas où une décision politique aurait été nécessaire.

Le contingent sécuritaire comptait 9,000 soldats, soit près de 75 pour cent des forces de terre prêtes au combat du pays, soit deux bataillons d'infanterie, un régiment de l'artillerie et un régiment blindé de Val-Cartier.

Un autre contingent de 5,000 soldats ont rempli une variété de tâches. Environ 1,500 ont travaillé comme chauffeurs d'automobile ou d'autobus, transportant athlètes, officiels du COJO et journalistes d'un bout à l'autre de la ville.

ARTS ET SPECTACLES

Sur l'Ile Talbot

Rendez-vous aux artistes amateurs de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — Une vie artistique très intense régnera sur l'Ile Talbot à partir de cet après-midi jusqu'à mercredi soir alors que l'on pourra côtoyer des artistes amateurs venant d'un peu partout de la region Saguenay-Lac-St-Jean.

L'Exploitation de ce site touristique situé dans le parc municipal de Mistassini fait partie de ce vaste programme socioculturel élaboré par M. Gilles Hébert, coordonnateur et son équipe dans le cadre du Festival du bleuet.

Hier après-midi, c'est dans un centre sportif rempli à pleine capacité de jeunes qu'a été présenté PATOF AUX BLEUETS.

A l'Ile Talbot un dôme de 18 pieds de diamètre a été monté pour abriter les exposants: potiers, céramistes, peintres, macramés, souvenirs. Tout artiste amateur pourra se produire sur une scène aménagée à cette fin.

M. Gilles Hébert a indiqué que pour apporter plus de variétés on avait ajouté une voyante bien connue de la région et un propraitiste. Pour se rendre sur cette île, les visiteurs pourront emprunter des charettes à partir de la Place du Festival, avec guide, pour faire une ballade et se détendre dans un décor naturel magnifique.

Pour ces trois premiers jours appelés préfestival, le coordonnateur mentionne que l'arena a été converti en discothèque appelée pour la circonstance "DISCO BLEU". Le comité a obtenu de la Salle François-Brassard de Jonquière un système d'éclairage de très haute qualité auquel s'ajoute un système de son des plus modernes en coopération avec Smith & Saucier de Québec et Radio-Québec. "Une ambiance des plus originales a été créée afin de recevoir nos jeunes dans un décor haut en couleurs et riche en qualité de son, a indiqué M. Gilles Hébert.

A la suite du couronnement de la nouvelle fée, jeudi soir, il y aura un spectacle de Georges-Marie Coulombe, de réputation internationale, et la chorale Vol-Au-Vent.

Selon M. Gilles Hébert, vendredi sera la journée de spectacles par excellence pour les personnes de tout âge. De 19 h. à 22h. Jean-Paul Tremblay, chansonnier québécois et son groupe pop les "Fée-Lix" donnera un spectacle au "Bar du Portage" (Haut du Centre social). Parallèlement de 19 h. à minuit il y aura sur la Place du Festival danses canadiennes, danses internationales, soirée animée par les danseurs du Vieux-Québec. 22 h. à 1h. le groupe "Octobre" donnera un spectacle à l'arena. Jean-Paul Tremblay et son groupe pop reviendra au "Bar du Portage" de 1 h. à 3 h.

A 21 h. 30 samedi ce sera l'Univers de Yoland Guérard et ses invités: la talentueuse Yolande Dulude et le chansonnier Jean-Paul Tremblay et son groupe Fée-Lix. Dimanche soir, à la clôture du festival à 21 h. à l'arena, ce sera la grande finale des talents amateurs sous la présidence de M. Yoland Guérard.

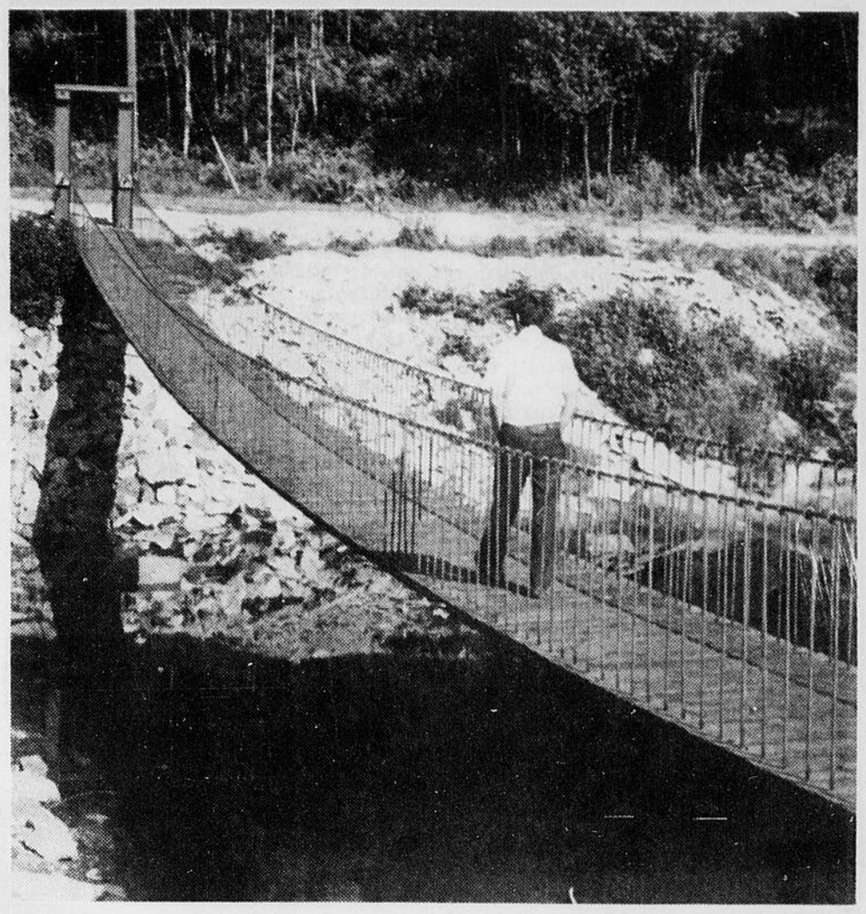

ILE DES AMATEURS — Pour se rendre à l'Ile des amateurs il faudra passer ce pont suspendu qui mène à un site merveilleux.

VOIX ET CHARME — Entendre Arianne et discuter 20 minutes avec elle représente déjà tout un monde. Cette fille-là sait vraiment où elle va!

CKRS-TV

MARDI, LE 3 AOUT 1976	MERCREDI, 4 AOUT 1976
10.15 En mouvement	10.15 En mouvement
10.30 Topino	10.30 Tuktu
10.45 La souris verte	10.45 La souris verte
11.00 Conseil-express	11.00 Conseil-express
11.30 La maison des bois	11.30 La grande aventure
12.00 Avis de décès et comptoir-express	12.00 Avis de décès et comptoir-express
12.10 Au soleil du midi	12.10 Au soleil du midi
12.30 La porteuse de pain	12.30 Des goûts, des formes, des couleurs
13.00 Sur des roulettes	13.00 Sur des roulettes
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Réseau-soleil	13.36 Réseau-soleil
14.31 Cinéma "Margot Fonteyn"	14.31 Cinéma "Mandrin"
16.00 Sésame	16.00 Sésame
16.30 Le major Plum Pudding	16.30 Grujot et Délicat
17.00 Daniel Boone	17.00 Jo Gaillard
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Faits divers	18.31 La présence des extra-terrestres
19.30 Le jardin des étoiles "Aut'chose (2)"	20.01 Football canadien "Montréal vs Toronto"
20.00 La p'tite semaine	22.31 Téléjournal national, international et provincial
20.30 Erreurs judiciaires	22.54 Nouvelles du sport et météo
21.00 Les mohicans de Paris	23.01 C'était hier
21.31 Documents	00.01 Cinéma "Paradis sur terre ou joyeux fantômes"
22.30 Téléjournal national, international et provincial	
22.53 Nouvelles du sport et météo	
23.00 Ainsi va la vie	
00.00 Cinéma "Le procès"	

CJPM-TV

MARDI, LE 3 AOUT	MERCREDI, LE 4 AOUT
11.00 Fafan Dédé	11.00 Fanfan Dédé
11.30 A votre service	11.30 A votre service
12.00 A tous les échos	12.00 A tous les échos
12.30 Les nouvelles du midi	12.30 Les nouvelles du midi
12.45 A la bonne heure	12.45 A la bonne heure
14.00 Cinéma "Pirates de la Floride"	14.00 Cinéma "L'affranchi"
15.30 Pour vous mesdames	15.30 Pour vous mesdames
16.30 Patofville	16.30 Patofville
17.00 Les Tannants	17.00 Les Tannants
18.00 Studio six	18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase	18.30 Parle parle, jase jase
19.30 Symphorien	19.30 Les grandes productions "L'as du cinéma"
20.00 Les arpents verts "Machine infernale"	21.00 Kojak "Qui gagne, perd"
20.30 Découvertes	22.00 L'aventurier "Othello"
21.00 O'Hara	22.30 Les nouvelles T.V.A.
22.00 Qui dit vrai?	23.00 Dernière édition
22.30 Les nouvelles T.V.A.	23.05 Météo
23.00 Dernière édition	23.10 En fin de soirée "Au service du diable"
23.05 Météo	
23.10 En fin de soirée "Carmen, fille d'amour"	

télésag inc.

TECS-TV CANAL 13

MARDI, LE 3 AOUT 1976

8.00 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails
11.00 Diversités audio-visuelles
12.00 Marché aux puces
13.00 Griffes et poils - Safari de pêche
13.30 La cravache d'or
13.43 Coulisses de l'exploit
14.00 Artisans de notre histoire - Robert Baldwin
15.00 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails
17.00 Diversités audio-visuelles
17.30 Marché aux puces
18.00 Sur deux roues
19.00 Télé-voyages
19.30 Musique F.M. d'ambiance - Programmation détails
21.30 Cercle de presse
22.30 Urba 80 - Conseil de ville de Jonquière

RADIO QUEBEC, CANAL 8

MARDI, LE 3 AOUT 1976

13.00 Le roi Arthur
Six mesures d'argent
13.30 Voulez-vous diner avec moi?
Gobelet
14.00 D'un Québécois à l'autre
14.30 Si on s'y mettait
L'atelier du meuble
15.00 Dix enfants au soleil
15.30 C'est quoi ça?
La contraception
19.00 Les touche-à-tout
19.15 Sans point ni couture
19.30 Honni soit qui mal y mange
Les fruits du pêcheurs
20.00 Dans la tête des hommes
L'absence
20.30 Mêlez-vous de vos affaires
21.30 Nos épaulettes

télésag

392, RACINE EST
CHICOUTIMI, P.Q.

MERCREDI, LE 4 AOUT, 19:30 HRES. AUX P'TITES VUES: "Ciao Frédérico". Un documentaire qui touche de si près le personnage de Frédérico Fellini qu'on peut y voir presque une indiscrétion.

JEUDI, LE 5 AOUT, 19:30 HRES. CINE-VACANCES: "J'ai acheté un papa". Film russe de Ilyan Frez. Le péripéties d'un enfant de 5 ans à Moscou.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112*

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. St-Ignace. Ville de Jonquière (secteur Arvida) et Chicoutimi centre.

CINEMA

ALMA

Canadien
Du 30 juillet au 5 août: "Frankenstein Junior" - "Trois mousquetaires"

Ciné-Parc Jeannois
Du 30 juillet au 5 août: "Benji" - "On a retrouvé la 7ième compagnie"

CHICOUTIMI

Impérial
Du 30 juillet au 5 août: "A bout de sexe" - "Règlement de femmes à OQ Corrall"

Cartier
Du 30 juillet au 5 août: "Trio infernal" - "Les 11,000 verges"

Capitol
Du 30 juillet au 5 août: "Le monde de l'ouest" - "Soleil vert"

BAGOTVILLE

Saguenay
Du 30 juillet au 5 août: "Une fois ne suffit pas" - "Le flambeur"

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Le jour du fléau" - "L'homme du clan"

Cinéma 2
"Elle ne pensent qu'à ça" - "Tombeau 2001"

Cinéma 3
"Le shériff est en prison" - "La trahison"

JONQUIERE

Bellevue
Du 30 juillet au 5 août: "Les 11,000 verges" - "Le trio infernal"

Centre
Du 30 juillet au 5 août: "Le monde de l'ouest" - "Le soleil vert"

Elysée
Fermé pour les vacances d'été

DOLBEAU

Météore
Du 30 juillet au 5 août: "Né pour l'enfer" (Carolle Laure) - "Chattes en folie"

Mistassini
Du 30 juillet au 5 août: "L'agression" - "Le téléphone rose"

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7) minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

MARDI: 14 h. 00

LES PIRATES DE LA FLORIDE (5) — (The Barefoot Mailman), E.-U. 1951. Film d'aventures de E. McEvoy avec Robert Cummings, Terry Moore et Jerome Courtland. — Un aventurier en vient à s'associer aux honnêtes gens qu'il avait voulu exploiter. — Aventures conventionnelles, mais bien menées. Aspects pittoresques. Bons interprètes. — A.

MARDI: 23 h. 10

CARMEN FILLE D'AMOUR (5) — It. 1952. Drame de M. G. Scotese avec Anna Esmeralda, Fausto Tozzi et Mariella Lotti. — Une gitane entraîne au crime un officier de marine italien qui s'est épris d'elle. — Transposition moderne peu inspirée de la nouvelle de Mérimée. Assez bonne technique. Thème musical obsédant. Interprétation valable.

JONQUIERE — CKRS

MARDI: 14 h. 30

MARGOT FONTEYN

MARDI: minuit

LE PROCES (2) — Fr. 1962. Drame philosophique réalisé et interprété par Orson Welles avec Anthony Perkins et Romy Schneider. — Un homme en état d'arrestation n'arrive pas à savoir de quel crime on l'accuse. — Oeuvre insolite et hardie. Fidèle à l'esprit du roman de Kafka. Décors hallucinants. A. Perkins excellent.

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT · CHICOUTIMI tel. 545-4260

KAREN BLACK · DONALD SUTHERLAND · VERSION FRANÇAISE · THE DAY OF THE LOCUST · 18 ANS Adultes · CINEMA 1 · 2ième FILM L'HOMME DU CLAN

ELLE NE PENSE QU'À ÇA · 18 ANS Adultes · 2e FILM · TANGO 2001 VERSION FRANÇAISE DE TANGO of PERVERSION · CINEMA 2

14 ANS · Après "FRANKENSTEIN JUNIOR" enfin en version française le chef-d'œuvre de MEL BROOKS · LE SHERIF EST EN PRISON · WARNER BROS A Warner Communications Company présente "LE SHERIF EST EN PRISON" avec CLEAVON LITTLE · GENE WILDER · SLIM PICKENS · DAVID HUDDLESTON · 2ième FILM LA TRAHISON · CINEMA 3

Le roman si longtemps interdit est enfin devenu un film... un film d'Eric LIPMANN avec Florence CAYROL, Yves Marie MAURIN, Nathalie ZEIGER, Jenny ARASSE · Guillaume APOLLINAIRE · Les onze mille verges · Un film nauséabond Télérama · 18 ANS · Le Trio Infernal · ROMY SCHNEIDER · MICHEL PICOLI · CARTIER tel. 543-3138 · BELLEVUE tel. 542-5519 · CE SOIR A 7.30 P.M.

POUR LA PREMIÈRE FOIS 2 ILSA CÔTE À CÔTE · 18 ANS Adultes · DEUX FOIS PLUS FEROCE · LA ILSA LOUVE DES SS · DYANNE THORNE · GARDIENNE DU HAREM DES ROIS DU PÉTROLE · SAGUENAY tel. 544-4611 · CE SOIR A 7.30 P.M.

2 ECRANS — A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

LE "HIT" DE LA SAISON! · LA VIOLENCE LEGALISEE! · 14 ANS · Un jeu où tous les coups sont permis! · cinéparc 1 SAGUENAY · ROLLERBALL · VERSION FRANÇAISE · JAMES CAAN · 2e FILM JOHN WAYNE dans BRANNIGAN!

LA SEUL, LA VRAIE, L'UNIQUE "CHOUPETTE" de WALT DISNEY · POUR TOUS · ATTENTION: Les 6 à 13 ANS: 50c PRIX EGAL PAR LA COMPAGNIE · 2e FILM · UNE JOYEUSE LURE du MIEL · "elle" a plus d'un tour sous son capot · ELLE VOUS FERA MOURIR de RIRE dans · cinéparc 2 SAGUENAY · le nouvel amour de coccinelle · LA VERSION FRANÇAISE de "Herbie Rides Again" · HELEN HAYES · KEN BERRY · STEFANIE POWERS · 4 BASSETS pour 1 DANOIS · Dean JONES · Suzanne PLESHETTE

OUVERT TOUS LES SOIRS A 7.30 — LA PROJECTION DÉBUTE VERS 9.00 — LES MOINS DE 14 ANS: 50¢

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Entreprises

Les aspects humains de la mécanisation (2)

par J. Cadieux (*)

NDLR: Nous avons vu, la semaine dernière, comment le manque de participation active des usagers d'un système peut engendrer de sérieux problèmes lors de l'introduction d'un système d'informatique. On a aussi vu comment un conflit de pouvoir entre l'informatique et les autres services peut miner l'efficacité d'un service d'informatique et même de toute l'organisation. Nous énumérerons, dans cet article, certaines mesures importantes que l'entreprise peut envisager afin de minimiser ce genre de problèmes.

La participation des usagers

Une entreprise qui confie la conception et l'implantation d'un système informatique entièrement à des spécialistes informaticiens peut se retrouver avec de sérieux problèmes. D'une part, l'usager peut dire au service d'informatique: "Donnez-nous un système qui va fonctionner." D'autre part, la direction de l'informatique peut se dire: "On connaît les systèmes, les usagers ne savent pas ce qu'ils veulent, ils changent d'idée à tous les jours." Avec ce genre d'attitude, l'élaboration d'un système va bien, au début; il n'y aura pas d'opposition, les informaticiens pourront agir à leur guise. Cependant, il est probable, sinon certain, qu'au moment de l'implantation, on entendra les commentaires suivants: "Ca ne nous donne pas ce que l'on voulait..." - "On ne peut pas utiliser ces formules..." - "Ce n'est pas le système auquel on s'attendait..." Les usagers qui n'ont pas participé à la conception d'un système peuvent difficilement faire face à l'implantation avec enthousiasme. Le résultat d'un tel cheminement est que l'implantation sera pénible et que les chances de succès seront diminuées de beaucoup.

Que faire?

Avant d'élaborer un système d'informatique, la direction de l'entreprise doit s'assurer que trois principes de base sont acceptés par tous ceux qui seront impliqués dans le projet:

— L'informatique est une ressource dont le but principal est de développer des systèmes pour rencontrer les besoins des usagers. Dans ce contexte, l'argument que l'ordinateur est trop complexe pour être compris par les utilisateurs n'est pas valable. La direction d'un service du personnel n'a pas besoin d'être composée d'informaticiens pour comprendre de quel genre d'information on a besoin pour mener le service.

— Les usagers doivent accepter l'entière responsabilité de leur système. Cela implique qu'ils doivent participer activement dans le processus de conception et d'implantation. Souvent, la direction de l'entreprise n'accepte pas une approche participative, sous le prétexte que le processus prend beaucoup trop de temps. A long terme, le développement d'un système ne sera pas plus long par une telle approche.

— La direction de l'entreprise doit s'assurer que l'introduction d'un nouveau système n'est pas interprétée par les employés de l'entreprise comme affectant leur sécurité d'emploi. L'exemple récent des Postes canadiennes démontre que les gens peuvent envisager des changements technologiques d'une façon différente que la direction d'une entreprise.

On ne peut espérer que la crainte ou l'appréhension d'un groupe d'employés disparaîtra d'elle-même. Les spécialistes informaticiens ne sont pas des spécialistes en ressources humaines. La direction de l'entreprise doit faire face à ce genre de problèmes ou alors les confier à des spécialistes en ressources humaines.

Les principes énoncés précédemment peuvent être traduits en réalité en prenant les mesures suivantes:

— Faire la rotation des informaticiens en les transférant dans les services utilisateurs. De cette façon, ils s'identifieront aux besoins des usagers.

— Un usager responsable devrait être assigné de façon permanente sur tout projet d'envergure. Dans certains cas, il y aurait même lieu que l'usager soit le chef du projet. Dans ce cas, les analystes et programmeurs se rapporteraient directement à cet individu pour toutes les activités relatives au projet.

— Avant de commencer un projet d'importance, il y a lieu de demander à un spécialiste en ressources humaines externe à l'entreprise d'évaluer le contexte de l'usager, à savoir quelle serait la réaction probable au moment venu de l'implantation et des changements qui en découleraient. Il est essentiel que tous les employés du service usager comprennent le but et la forme du système pour qu'ils aient la chance de faire leurs commentaires et leurs suggestions.

Si le contexte est négatif ou réactionnaire, il est probablement plus rentable de retarder le projet et de concentrer ses efforts à l'amélioration du climat avant d'entreprendre l'implantation d'un nouveau système.

S'il existe un conflit informatique/usager, le spécialiste en ressources humaines peut aider par l'utilisation de techniques basées sur la psychologie. Ce genre de technique a été utilisé dans beaucoup d'organisations, dans d'autres contextes, mais très peu souvent dans le contexte de l'introduction d'un système informatique.

L'ordinateur a besoin de l'homme

Bien que le succès ou la faillite de tout changement technologique dépende de l'humain, on s'attarde très peu sur ce genre de problèmes dans l'introduction de systèmes informatiques. Il est temps que les informaticiens considèrent ces problèmes avec autant d'efforts que ceux apportés pour les problèmes techniques; sans cela, leur succès n'aura pas de valeur.

(*) J. Cadieux, B. Eng., M.B.A., est directeur chez Mineau, Allard & Associés, conseillers en administration; il est spécialisé dans le domaine des systèmes.

Selon le Howe Institute

L'inflation au Canada est liée aux dépenses fédérales

MONTREAL (PC) — Le rapport du Howe Institute, publié lundi, indique que la hausse du taux d'inflation au Canada depuis la fin de la dernière guerre est liée à la croissance des dépenses gouvernementales.

Le rapport, intitulé "Questions sur les dépenses gouvernementales", a été commandé par le Comité canadien de politique économique afin d'étudier les raisons du "ressentiment croissant" d'une partie de la population à l'égard de la hausse des impôts et des dépenses du gouvernement.

Rédigée par M. D. A. L. Auld, professeur d'économie à l'Université de Guelph, l'étude montre que le gouvernement a augmenté ses dépenses du fait qu'il a pris une part de plus en plus grande de l'impôt sur le revenu des particuliers.

Par le biais du système d'impôt progressif, le gouvernement impose toutes les hausses de salaires et traitements bruts. De cette manière, le gouvernement a à sa disposition une part sans cesse croissante du Produit national brut (PNB), tandis que l'inflation continue.

Pendant ce temps, dit-on dans le document, les demandes faites au gouvernement par suite du processus d'urbanisation, de sa tendance à financer les services sociaux et du rythme des progrès techniques, ont contribué à l'accroissement des dépenses.

Du fait que l'impôt progressif annule les augmentations du revenu brut, dit M. Auld, l'Etat contribue à des demandes de traitements et salaires qui pourraient bien être supérieures aux gains de productivité.

Il ajoute que les individus peuvent difficilement les relier aux bénéfices dérivés de la hausse des taxes, commes les autoroutes, l'éducation, le service des eaux et celui de la police. Les citoyens ont l'impression que leur pouvoir de dépenser diminue.

La paye diminue

"Tant pour les contribuables que pour ceux qui gagnent un revenu, il existe une méthode pour compenser la part de diminution de salaire brut qui devient un salaire net, c'est-à-dire hausser le salaire brut", conclut M. Auld.

Si le salarié réussit à obtenir une augmentation de son revenu brut, le gouvernement dispose de plus de fonds tirés de l'impôt et la spirale continue dans les deux sens, c'est-à-dire entre l'inflation et les dépenses gouvernementales.

L'étude montre que, de 1948 à 1974, les dépenses gouvernementales sont passées de 22 à 39 pour cent du PNB en dollars actuels, et les chiffres préliminaires indiquent une augmentation de 42.7 pour cent en 1975.

Panier de provisions

Baisse des prix à l'amorce de la récolte des patates et des tomates

par la Presse canadienne

Comme les récoltes de pommes de terre et de tomates s'amorçaient, les prix ont commencé à baisser, au cours des deux dernières semaines de juillet. C'est ce que démontrent les enquêtes de la Presse Canadienne à travers le Canada.

M. Fred Haines, officiers des marchés au ministère fédéral de l'Agriculture, affirmait au cours d'une entrevue que jusqu'à la fin de juillet les consommateurs ne pouvaient trouver que les pommes de terre récoltées l'an passé dans l'Ile-du-Prince-Edouard. "Mais maintenant, il y a abondance de pommes de terre nouvelles sur le marché, et les agriculteurs tiennent à se débarrasser de la première récolte, car elle ne se conserve jamais longtemps."

Mais M. Haines signale que la récolte nouvelle de pommes de terre n'est pas tellement considérable, à cause d'un printemps tardif et froid, et de fortes chutes de pluie juste avant le moment de la récolte. Pour lui, ce qui explique que les prix des pommes de terre soient demeurés élevés au Québec, à Charlottetown et à Halifax, c'est que les producteurs n'ont pas encore commencé à récolter leur nouvelle récolte, et que seuls les approvisionnements de l'an dernier sont encore disponibles.

L'enquête sur la panier de provisions mensuel est dirigée dans les mêmes supermarchés de chacune de 12 grandes villes, le dernier mardi de chaque mois. Ce relevé de 17 articles comprend une livre chacun de rôti de surlonge, de saucisses entièrement au boeuf, de porc centre, de poulet de première qualité, de boeuf haché, de filet de morue congelé, de beurre de premier choix, de tomates, de pois verts congelés, de café et de pommes.

L'enquête touche aussi une douzaine d'oeufs de calibre moyen, une pinte de lait entier, un pain blanc tranché de 24 onces, 10 livres de pommes de terre de premier choix, deux kilogrammes de sucre granulé blanc et une boîte de 28 onces de poires en conserves.

Ce relevé n'est pas destiné à fournir une comparaison ville par ville, puisque l'échantillon de produit est petit. Mais il indique les tendances des prix dans certains centres, sur un nombre limité d'articles.

Selon la dernière enquête, voici ce qu'on peut relever dans diverses villes:

SAINT-JEAN, N.-B. : Le rôti de surlonge a monté de $1.05 à $2.38, mais le porc a baissé de 50 cents à $1.78. La morue a baissé de 11 cents à $1.18. Une baisse de 21 cents sur le prix des tomates les a portées à 79 cents. Les pois ont gagné un cent à 44 cents et les pommes deux cents à 50 cents. Le café a grimpé de 7 cents à $1.96. Les poires ont été écartées de ce relevé. Ainsi, le coût du panier à provisions a atteint $18.87 —, soit une hausse de 81 cents sur le coût de juin, qui était de $18.06. En juillet 1975, ce panier de provisions avait coûté $18.04.

QUEBEC: Les pommes de terre ont monté de 20 cents à 99 cents. Les saucisses ont gagné trois cents à 99 cents et le porc a monté de 15 cents à $1.55. Le poulet a monté de trois cents à 89 cents et le boeuf haché de cinq cents. Les oeufs ont baissé de six cents à 69 cents. Le panier de 15 articles, excluant le beurre et le pain, a coûté $15.53, ce qu'on peut comparer à un panier de 14 articles en juin, au coût de $15.45. Le total de juillet 1975 atteignait $18.65.

MONTREAL: Les pommes de terre ont baissé de 28 cents à $1.50. Le café a monté de 30 cents à $1.99. Le porc a baissé de 14 cents à $2.15 et le boeuf haché a baissé de quatre cents à 48 cents.

Le beurre a augmenté de trois cents à $1.15. La morue a augmenté de quatre cents à $1.20. Le coût de ce panier de 15 articles, qui n'incluait pas les pois ni les pommes, a été de $15.57. Le panier de provisions de juin avait coûté $15.90, pour 14 articles. En juillet 1975, le prix du panier avait atteint $17.43.

OTTAWA: Le café a grimpé de 50 cents à $2.15. Les saucisses ont monté de 16 cents à $1.05 et le porc a augmenté de six cents à $2.55. Le poulet a baissé de six cents à $1.02, cependant que le boeuf haché augmentait de 60 cents à $1.38. Les pommes de terres ont baissé de 31 cents à $1.18 et les tomates de 10 cents à 79 cents. Les pois ont baissé de deux cents à 43 cents, mais les pommes ont monté de quatre cents. Le coût de ce panier de 17 articles a été de $18.15, une hausse de 43 cents sur le total de juin, qui était de $17.72. Le total de juillet 1975 a été de $14.74.

BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — Les cours ont été légèrement à la hausse, sur un marché très léger, lundi, à la Bourse de Montréal.

Le volume des transactions atteignait, à la fermeture, 102,700 actions, à comparer à 306,800 vendredi.

L'indice composite a monté de 0.03 à 188.41, celui des papiers de 42 à 117.75, ceui des banques 0.18 à 243.92, et celui des services publics 0.08 à 143.33. Mais l'indice des titres industriels a baissé de 0.01 à 192.54.

Le comportement des valeurs a donné l'aspect suivant: lundi, 31 avances, 55 reculs et 37 titres inchangés. Vendredi, 62 avances, 56 reculs et 37 titres inchangés.

Chrysler Corp. dirigeait le secteur industriel, avec un gain de 19 à $21 1-2, sur un volume de 15,312 actions qui ont changé de mains. Cadillac Explorations Ltd. était en tête des titres miniers, perdant deux cents à 68 cents, sur un virement de 2,000 actions.

Le compartiment des pétroles était mixte: Imperial Oil Ltd. a perdu 1-8 à $21 3-4, cependant qu'Interprovincial Pipeline Ltd. a monté de 1-8 à $14 1-2.

MacMillan-Bloedel Ltd. a gagné 1-2 à $20 1-8, Walker-Gooderham and Worts Ltd. 1-8 à $29 3-8 et Alberta Gas Trunk Line Co. 1-8 à $13 1-8. Alcan Aluminium Ltd. a perdu 1-8 à $28 3-8 et Bell Canada Ltd. 1-4 à $47 1-4.

Parmi les titres de spéculation, Talisman Mines Ltd. est resté stationnaire à 49 cents, sur un volume de 2,000 actions qui ont changé de mains.

New York

NEW YORK (AFP) — Nouvel effritement des cours lundi à Wall Street, où l'indice des industrielles a perdu un peu plus de 2 points à l'issue d'une séance peu active, moins de 14 millions de titres changeant de mains. La cote, en légère hausse à l'ouverture, s'est par la suite repliée avant de fluctuer dans d'étroites limites pendant la majeure partie de la séance.

Les investisseurs américains continuent à faire preuve d'une grande indécision, ne sachant trop quoi penser de la stagnation des cours enregistrée depuis plusieurs mois à Wall Street.

Le nombre des baisses ne l'emporte que d'assez peu sur celui des hausses: 697 contre 630 avec 487 titres inchangés en clôture. La plupart des compartiments se sont effrités ou ont terminé la séance sur une note irrégulière. A noter la nouvelle baisse des mines d'or, où Dome Mines a perdu plus d'un point.

L'indice Dow Jones a perdu 2.38 points et clôturé à 982.26.

Le volume des transactions de lundi a atteint 13.87 millions d'actions, à comparer à 14.83 millions vendredi.

Au nombre des valeurs canadiennes en circulation à la Bourse de New York, Seagram est demeuré stationnaire à $23 7-8.

Dome Mines a perdu 1 1-4 à $35 1-4, McIntyre 3-4 à $36 1-4, Hudson Bay 1-2 à $19 1-2, et Campbell Red Lake 1-2 à $18 3-4.

Cours de l'or

PARIS (AP) — Cours de l'once d'or à la clôture des marchés mondiaux (en dollars américains):

Londres:	112.125
Paris:	115.43
Francfort:	112.97
Zurich:	111.875
Hong Kong:	fermé

Denrées

MONTREAL (PC) — Prix payés du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité. Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Bleuets: $6.00 à $6.50 pour 12 casseaux d'une chopine; $14.00 le panier de 11 pintes.

Framboises: $12.00 à $12.50 pour 12 casseaux d'une chopine.

Pommes: McIntosh, $5.50; jaunes, $6.00 à $7.00; Close, $3.50; jaunes transparentes, $4.50 à $6.00 la boîte de verger.

Légumes

Aneth: $1.50 à $2.00 la douz. de pqts.

Betteraves: $1.25 la douz. de paquets, $2.50 à $2.75 le 25 lb, $3.50 à $3.75 le 50 lb.

Bettes à carde: $3.50 à $4.50 la douz. de paquets.

Blé d'Inde: $1.00 la douz.

Brocoli: ordinaire, $4.50 à $5.50 pour 12; glacé, $6.75 à $7.00 pour 12.

Carottes: $1.25 à $1.50 la douz. de paquets; $3.50 à $4.00 pour 30 paquets; $2.25 le 25 lb; $6.75 à $7.00 pour 24 pqts de 2 lb; $6.50 pour 10 pqts de 5 lb; mini, $5.50 à $3.00 la douz. de pqts.

Choux: verts, $3.75 pour 12 et $3.75 à $4.00 pour 16; de Savoie, $6.50 à $7.00 la douz.; rouges, $3.00 la douz. de Bruxelles, $6.75 à $7.00 pour 12 chopines.

Choux chinois: $5.00 à $5.25 la douz.

Choux-fleurs: $7.50 à $8.00 la douz.

Ciboulette: $1.50 à $2.00 la douz. de pqts.

Concombres: ordinaires de champ: $7.00 à $8.00 pour six douz.; sans pépin, type anglais, $5.50 à $6.00 la douz. marinés, petits, $15.00, moyens, $12.00, et gros, $9.00 le boisseau.

Echalotes: $1.25 à $1.35 la douz. de pqts.

Epinards: $3.50 à $4.00 pour 12 cellos de 10 onces ou le boisseau.

Fèves: jaunes, $4.00 à $5.00, et vertes, $4.00 à $5.00 pour 20 lb.

Gourganes: $4.50 à $5.00 le 20 lb.

Laitue: frisée, $4.00 à $4.50 pour 24; Boston, $4.00 à $5.00 pour 16 Romaine, $4.00 pour 16; Iceberg, $4.75 à $5.00 pour 18.

Menthe: $3.00 la douz. de paquets.

Oignons: blancs, $1.75 le pqt de six; jaunes plats, $6.00 pour 50 lb.

Persil: $1.50 à $1.75 la douz. de pqts.

Piment vert: $7.00 à $8.00 le minot.

Pissenlits: $7.00 pour 24 pqts.

Poireaux: $1.25 à $1.50 la douz.

Rabiolles: $4.00 à $4.50 les 25 lb.

Radis: $3.00 à $3.50 pour 3 douz. de pqts; $3.50 pour 30 cellos de six oz.

Rappini: $4.50 pour 24 pqts.

Rhubarbe: $1.00 la douz. de pqts.

Devises

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels qu'ils sont fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud, rand	*1.1450*
Allemagne fédérale, mark	*.3880*
Australie, dollar	*1.2255*
Autriche, schilling	*.0550*
Belgique franc, convertible	*.0251*
Bermudes, dollar	*.9850*
Brésil, cruzeiro	*.0922*
Bulgarie, lev	*1.0064*
Chine, yuan	*.5010*
Danemark, couronne	*.1610*
Espagne, peseta	*.01485*
Etats-Unis, dollar	*.9772*
France, franc	*.2030*
Grèce, drachme	*.0273*
Hongrie, forint	*.0446*
Inde, roupie	*.1120*
Italie, lire	*.001200*
Japon, yen	*.003365*
Mexique, peso	*.0805*
Norvège, couronne	*.1790*
Nlle-Zélande, dollar	*.9900*
Pays-Bas, florin	*.3550*
Pologne, zloty	*.0298*
Portugal, escudo	*.0322*
Roumanie, leu	*.1967*
Roy.-Uni, livre sterling	*1.7477*
Suède, couronne	*.2210*
Suisse, franc	*.3975*
Tchécoslovaquie, couronne	*.1850*
URSS, rouble	*1.2799*
Venezuela, bolivar libre	*.2263*

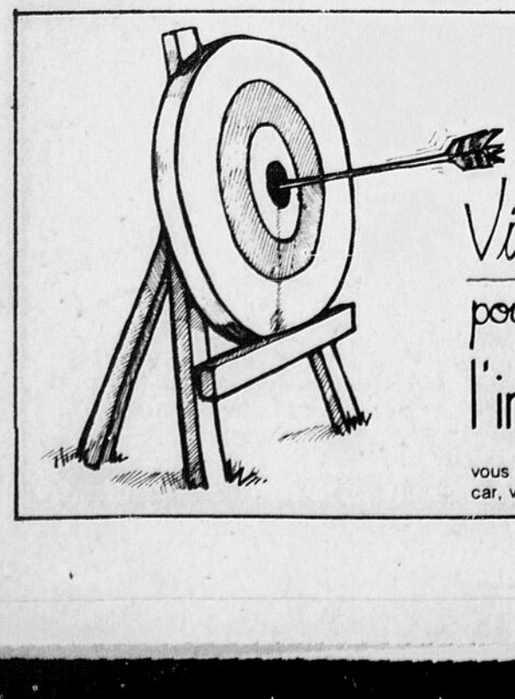

Visez juste!

pour tous vos imprimés publicitaires

l'imprimerie du progrès

vous solutionnez tous les problèmes que représentent vos imprimés publicitaires car, votre EFFICACITÉ EN AFFAIRES, C'EST AUSSI LA NÔTRE!

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	100	190	190	190	+	2
Abby Glen	4001	$6 3/8	6 1/4	6 1/4		
Aby Gln w	7800	71	70	70	−	2
Abitibi	3715	$12 1/8	12	12 1/8	+	3/8
Abitbi 7 1/2 p	z27	$38 3/8	38 3/8	38 3/8		
Abitbi 10	z95	$51	50 3/4	51		
Advocate	3000	280	275	275		
Agnico E	425	365	365	365		
Agra Ind A	200	$6 3/4	6 3/4	6 3/4		
Ahed M	1500	120	115	120	+	14
Akaitcho	500	56	56	56	−	4
Albany	5500	33	33	33		
Alt East G	5200	$11 3/8	11	11 3/8	+	1/8
Alt Energy	1590	$10 1/4	10 1/8	10 1/8		
Alta Gas A	8395	$13 1/8	12 7/8	13 1/8	+	1/8
Alta G F	280	$25 3/8	25 3/8	25 3/8	−	1/8
Alcan	11672	$27 1/2	27 1/4	27 3/8		
Alcan pr	z5	$28	28	28		
Algo Cent	412	$11 3/4	11 3/4	11 3/4	−	1/4
Algoma St	3176	$25	24 3/4	25	+	1/2
AStel p	2600	$25 3/8	25 1/2	$25 1/2	−	1/8
Algonq pr	100	$5 5/8	5 5/8	5 5/8	+	1/2
Allarco Dv	600	$11 3/4	11 1/2	11 1/2	−	1/2
Alliance B	200	430	430	430		
Alminex	200	$5 1/2	5 3/8	5 3/8	−	1/8
Almin 4 1/2 p	z10	$34	34	34		
Alum 3rd p	1000	$26	25 3/4	25 3/4	−	5/8
Am Bonza	600	435	435	435	−	5
Am Eagle	1500	42	35 1/2	42	+	3
Andres W	240	$8 3/4	8 3/4	8 3/4		
Ang CT 315	z33	$31 1/4	31 1/4	31 1/4		
Ang U Dev	z400	74	73	74		
Aquitaine	1525	$20 3/8	20 1/2	20 1/2	−	1/4
Argus C pr	200	$16	16	16	+	1/2
Asamera	13550	$10 3/8	9 7/8	10 1/4	+	1/2
Asbestos	150	$30	30	30		
Atco A	900	$13 7/8	13 5/8	13 5/8	−	1/8
Atlas Yk	2000	5 1/2	5 1/2	5 1/2		
BC Sugar A	100	$22 3/4	22 3/4	22 3/4	+	1/2
BC Sugar P	200	$11 1/8	11 1/8	11 1/8		
BP Can	z80	$9	9	9		
Bad Boy	2400	280	270	270	−	5
Banister C	600	$9 1/8	8 7/8	8 7/8	−	1/4
Bank BC	650	$20	20	20	−	5/8
Bank Mtl	12444	$15 3/4	15 1/2	15 3/4	+	1/4
Bank N S	10692	$40 5/8	40 3/8	40 1/2		
Bankeno	1000	155	155	155	−	1
B Cdn Nat	z25	$14 7/8	14 7/8	14 7/8		
Baton B	400	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		
Bay Mills	600	$10	9 1/2	10	+	1/2
Beavr E A	100	425	425	425	+	5
Bell Canad	8704	$47 1/2	47 1/4	47 1/2	+	1/4
Bell A pr	152	$47 1/8	47 1/8	47 1/8	−	1/2
Bell B pr	z25	$47 1/2	47 1/2	47 1/2		
Bell C pr	z100	$25 7/8	25 3/4	25 3/4		
Bell D pr	265	$50 1/4	50 1/4	50 1/4	+	1/2
Bell 2.28	1990	$26	26	26		
Bell Can W	13112	335	330	335		
Beth Cop A	1515	$14 1/8	14	14 1/8	+	1/8
Biltmo A p	100	235	235	235	−	40
Bl Hawk	500	25	25	25		
Black P A	100	395	395	395	−	5
Block Bros	4162	430	420	425	+	5
Bovis Cor	1000	86	86	86		
Bow Valy	5035	$25 3/4	24 3/4	25 3/4	+	3/4
Bralor Res	1700	300	300	300		
Bramalea	800	$5 3/8	5 1/4	5 1/4		
Brameda	2400	108	105	105	−	3
Brascan A	5401	$10 1/4	10 1/8	10 1/4	+	1/8
Brenda M	4400	$8 3/4	8 1/2	8 3/4	+	1/4
Brdg Tnk p	z10	$39 3/4	39 3/4	39 3/4		
Bridger	9950	$7	6 1/2	7	+	1/2
Bright A	100	$6 1/2	6 1/2	6 1/2		
Brinco	200	440	440	440		
BCFP	100	$23	23	23		
BC Phone	1700	$12 3/8	12 1/4	12 3/8	+	1/8
BCPh 5 3/4 p	100	$58	58	58	+	1/4
Brunswk	13600	$6 1/4	6 1/8	6 1/4	+	1/4
Budd Auto	500	$6	6	6	−	1/4
Burns Fds	1922	$11 1/4	11 1/8	11 1/8	+	1/8
C						
CC Yachts	200	400	400	400	−	5
CAE A	175	$10 3/8	10 3/8	10 3/8	+	1/4
CFCN	200	$7 7/8	7 7/8	7 7/8	+	3/8
Cad Frv	3700	$10 3/4	10 1/2	10 3/4	+	3/8
Cad Frv A	100	$16	16	16	−	1/8
Cal Pow A	2027	$29 3/4	29 1/2	29 1/2		
Cal P 5.40 p	z24	$85 1/4	85 1/4	85 1/4		
Cal P 9.75	170	$102	102	102	+	1/2
Cam Mine	5500	39	38	38		
Camflo	2100	$7 1/4	7 1/8	7 1/4	−	1/8
Camp RL	z100	$19	19	19		
Campau A	850	440	425	425		
Campau 7p	326	$7 5/8	7 5/8	7 5/8		
Can Cem A	1336	$9 5/8	9 5/8	9 5/8	−	1/4
CCe C p	234	$14	14	14		
CDC pr B	205	$98 1/2	98 1/2	98 1/2		
Can Malt A	265	$18 3/4	18 3/4	18 3/4		
C Nor West	4100	$8 5/8	8 1/2	8 1/2		
C Pakrs C	650	520	19 3/4	19 3/4		
Can Perm	1075	$17	16 3/4	17	+	1/2
CS Pete	5900	280	275	275	−	3
Can Trust A	722	$20 1/4	20 1/8	20 1/8	+	1/8
C Trust 7 1/4	100	$18 1/2	18 1/2	18 1/2	+	1/2
C Tung	4900	440	440	440	+	5
C Cablesy	z40	$16 3/8	16 3/8	16 3/8		
C Cable w	1204	190	190	190	+	5
Cdn Cel	1125	$7	7	7		
CC Man A	100	$23 1/2	23 1/2	23 1/2	−	1/2
C Curtis	500	55	55	55		
C Ex Gas	3500	425	420	425		
CG Invest	700	$20	20	20		
C Hidrogas	2500	100	98	100	−	1
C Homestd	2900	$5 3/4	5 1/2	5 3/4	+	1/4
C Hydro	2000	$7 5/8	7 1/2	7 5/8	+	1/8
CI Bk Com	10820	$26 3/4	26 1/8	26 3/4	+	1
CIL	1250	$21 1/4	21 1/8	21 1/8		
CI Powr A	1600	$15 1/4	15 1/4	15 1/4	−	1/8
CLI Pete	z290	16 1/2	15	16 1/2		
C Malart	1500	27	27	27		
C Manoir A	1240	$5	495	5	+	15
C Marconi	472	$5 1/2	5 1/4	5 1/4	−	1/8
CNat R	1100	$5	485	485	−	15
C Ocdental	400	$16 1/4	16 1/8	16 1/4		
CP Inve	2470	$21	20 7/8	21		
CP Inve pr	z5	$41 1/4	41 1/4	41 1/4		
CP Ltd	39621	$18 1/4	18 1/8	18 1/4	+	1/8
CPL A p	500	$8 5/8	8 3/8	8 3/8		
C Reserve	1400	425	420	420		
Cdn Salt A	201	$17 1/8	17 1/8	17 1/8	−	1/4
Cdn Tire	2200	$39 1/4	39	39	−	1/2
Cdn Tire A	5274	$43 3/4	42 7/8	43 3/4	+	1
C Utilties	1500	12	11 3/4	12		
C Util $1.25	z25	$23	23	23		
C Util w	500	330	330	330	+	10
C Vickers	150	$21 1/4	21 1/4	21 1/4	+	1 1/4
CWN G 4 pr	200	$8 1/2	8 1/2	8 1/2	+	1/8
CWN 5 1/2 p	200	$11 1/2	11 1/2	11 1/2	+	1/4
Canbra	2900	375	375	375	−	10
Candel Oil	132	$14 1/4	14 1/4	14 1/4	−	3/8
Canron	1550	$21 1/2	21 3/8	21 1/2		
Carl OK	3330	330	325	325	−	10
Carl A p	350	$21 3/4	21 3/4	21 3/4	+	3/8
Carl B p	600	$25 1/2	25 1/2	25 1/2	+	1/4
Carma A	z50	$9 1/2	9 1/2	9 1/2		
Cassiar	300	$5 3/4	5 3/4	5 3/4	+	1/8
Celanese	2780	470	460	470	+	5
Celanes 1 p	z10	$9 3/4	9 3/4	9 3/4		
Celan 175 p	z25	$16 3/4	16 3/4	16 3/4		
Cent Pat	1500	80	80	80		
Charter Oil	100	375	375	375		
Chieftan D	400	$9 7/8	9 3/4	9 3/4		
Chimo	1000	95	95	95		
Chrysler	28862	$21	19 7/8	21	+	1 1/2
City Sav T	200	$13 3/4	13 3/4	13 3/4	+	1/4
C S 10 3/4	500	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		
Claiborne	1400	210	205	210		
Coch Will	z350	23	23	23		
Coin Lake	1000	7 1/2	7 1/2	7 1/2		
Coldstm	z6	35	35	35		
Coles Book	200	$8 3/8	8 3/8	8 3/8	+	3/8
Cominco	3105	$40 1/2	40 1/4	40 1/2	+	1/4
Com Cap	4550	330	325	325	+	5
C Holiday I	300	310	305	305		
Con Bath A	2190	$35 3/4	34 3/4	34 3/4	−	3/4
Con Bath p	100	$15 3/8	15 3/8	15 3/8	−	1/8
C Bath 68 w	700	$15 1/4	15 1/8	15 1/4	+	1/8
Con Bldg	600	255	255	255	+	5
Con Fardy	1700	370	355	370	+	15
C Durham	6950	70	67	67	−	4
C Marben	8500	87	85	85	−	4
C Morisn	3200	153	145	145	−	2
C Rexspar	3060	94	92	92	−	3
Con Distrb	1825	380	365	380	+	10
Cons Gas	5694	$12 1/2	12 1/8	12 3/8	+	1/4
Con Gas A	z50	$59 1/4	59 1/4	59 1/4		
Con Glass	300	$14 3/4	14 3/4	14 3/4		
Conwest	300	350	350	350	+	10
Cooper C	z50	$5 1/4	5 1/4	5 1/4		
Cop Fields	100	116	116	116	−	9
Corby vt	z50	$17 1/2	17 1/2	17 1/2		
Cornat Ind	3000	425	425	425		
Coseka R	3600	370	360	370	+	10
Courvan	1000	8	8	8		
Craigmt	200	$6 1/4	6 1/4	6 1/4		
Crain R L	100	$10	10	10	+	1/4
Crestbrk	500	435	425	435	+	25
Cstland	9000	4	3	4	+	1
Crush Intl	200	$8 7/8	8 7/8	8 7/8	+	1/8
Cuvier M	700	92	92	92	−	3
Cyprus	1550	$11 1/2	11 1/4	11 1/2	+	1/8
D à G						
Dalmy A	z50	$9 1/4	9 1/4	9 1/4		
Daon Dev	500	$7 5/8	7 5/8	7 5/8		
Daon A	580	$6 5/8	6 1/2	6 5/8	+	1/8
D Aragon	2000	14	14	14		
Debhld B p	z40	$57 1/2	57 1/2	57 1/2		
Decca R	1900	$7 3/8	7	7 3/8	+	1/4
D Eldona	z100	44 1/2	44 1/2	44 1/2		
Delhi Pac	3000	14	14	14	−	1
Denison	1452	$61 1/2	60 7/8	61 1/2	+	1/2
Dicknsn	6000	400	390	390	−	5
Digtech	5760	38	36	36	−	5
Discovry	1000	51	50	51	−	4
Dist Tr A	900	425	425	425		
Doman I	1500	395	390	390	−	10
Dome	1060	$36	36	36		
Dome Pete	4300	$40 1/8	40	40 1/8	+	1/8
D Bridge	1400	$38 1/2	38	38 1/2	+	1/2
D Explor	500	14	14	14		
Dofasco A	3410	$27 7/8	27 1/2	27 7/8	+	3/8
Dom Store	415	$14 1/2	14 1/2	14 1/2	+	1/4
D Textie A	3100	$9 3/8	9 1/8	9 1/8	−	1/8
D Textie p	z8	$100	100	100		
Domtar	2650	$20 3/4	20 1/2	20 3/4	+	1/8
Domtar pr	z80	$11 1/8	11 1/8	11 1/8		
Donlee M	1400	$7 3/8	7 1/2	7 3/8		
Douglas L	800	265	265	265		
Du Pont	200	$15	14 3/4	14 3/4	−	1/4
Dylex L A	2893	$7	6 3/4	7		
E-L Fin	10200	$7 1/4	7	7 1/8	−	1/8
E-L Fin w	900	120	120	120		
East Mal	3400	170	170	170		
Econ Inv	200	$13	13	13		
Emco	600	$7 1/8	7 1/8	7 1/8		
Emco w	300	225	225	225		
Exquite pr	100	485	485	485	+	5
Extndcar	2300	$6 1/8	6	6 1/8	−	1/8
Falcon C	1550	$7 5/8	7 5/8	7 5/8		
Falcon	680	$43 1/2	43 1/4	43 1/2	+	1/2
Fed Ind A	200	$5 5/8	5 5/8	5 5/8		
Fidelty M S	z75	390	390	390		
Finning T	1500	$13 1/2	13 1/2	13 1/2		
F City Fin	1200	$10 1/2	10 1/2	10 1/2		
F City F wt	1000	450	450	450	+	20
F Mar	z40	50	50	50		
Foodcrp Lt	200	320	320	320	+	5
Foodex S	1100	$6 3/8	6 5/8	6 5/8	+	1/8
Francana	1000	$7 1/4	7 1/4	7 1/4	+	1/8
Fraser A	350	$22 3/4	22 1/2	22 3/4	+	3/4
Fraser B	300	$23	23	23		
Frobex	4128	9	8 1/2	8 1/2	−	1/2
Fruehauf	100	$6 1/8	6 1/8	6 1/8		
GSW Cl A	100	$7	7	7	−	1/4
GSW Cl B	1200	$7 1/4	7	7		
Gaz Metr	210	$6 3/8	6 3/8	6 3/8	+	1/8
Gaz 5.40 p	z10	$51 1/2	51 1/2	51 1/2		
G Distr b A	100	$8 5/8	8 5/8	8 5/8	+	1/8
GMC	302	$66 1/4	66	66 1/4	+	1/4
Genstar L	750	$21 1/2	21 3/8	21 3/8		
Gnt Masct	2500	127	125	125	−	2
Gibraltar	3300	$7 3/8	7 3/8	7 3/8	+	3/8
Glendale	100	128	128	128	+	3
Goldund M	1700	30	30	30		
Goldray	z200	46	46	46		
Goodyear	300	$13	13	13	−	1/4
Granduc	400	135	132	132	−	3
Gt Oil Sds	495	$5 1/4	5 1/8	5 1/4	+	1/8
GL Paper	100	$32 3/4	32 3/4	32 3/4	+	5/8
Gt W Life	198	$51	51	51		
Gt West S	4100	365	335	350	−	10
G West wt	300	110	110	110	−	10
Greyhnd	100	$18 1/4	18 1/4	18 1/4	+	1/8
Guar Trst	500	$5 3/4	5 5/8	5 5/8		
Guard Cap	200	420	420	420		
Gulf Can	1831	$28 1/2	28 1/4	28 1/4	−	1/8
Gulfstrem	22500	88	83	84	−	3
H à L						
Hambro C	2000	287	287	287	−	8
H Group A	100	435	435	435	+	5
Hard Crp A	400	$5 1/4	5 1/8	5 1/8		
Harlequin	7250	$9	8 7/8	9	+	1/4
H Wood	1300	110	104	110	+	12
Hawker S	2150	$6 1/4	6	6 1/4	+	1/4
Hayes D A	100	$6	6	6		
Holinger A	1125	$37 1/2	37 1/2	37 1/2		
Home A	4319	$27 3/4	27 1/2	27 1/2		
Horne Pit	400	$5 1/8	5 1/8	5 1/8		
Hud Bay A	700	$19 1/4	18 7/8	19 1/4	+	1/4
H Bay Co	1810	$17 1/2	17 3/8	17 1/2		
HB Oil Gas	550	$37 3/4	37 3/8	37 3/4	+	1/2
Husky Oil	2050	$19 3/4	19 3/8	19 3/8	−	1/8
Husky E w	440	480	475	475	−	5
Hydra Ex	15500	22	19	22	+	4
Hy's Ltd	550	236	236	236		
IAC	3953	$17 1/4	16 3/4	16 3/4	+	1/4
IAC 4 1/2 p	z10	$57 1/2	57 1/2	57 1/2		
ITL Ind	500	93	93	93	−	2
IU Intl	3250	$11	10 7/8	11	+	1/8
IWC Com	2100	182	180	180		
Imasco A	726	$23 3/8	23 1/8	23 3/8	+	1/4
Imasco A p	100	305	305	305	−	5
Imp Oil A	14705	$22 1/8	21 3/4	22	−	1/8
INCO A	8480	$33 1/8	33	33 1/8	−	1/8
Indal	300	$14 5/8	14 5/8	14 5/8	+	1/4
Indusmin	z60	$8 3/8	8 3/8	8 3/8		
Inland Gas	200	$9 1/8	9 1/8	9 1/8		
Inland G p	200	$11 1/8	11 1/8	11 1/8	+	1/8
Inter-City	5916	$5	485	5	+	15
Inter C B w	140	270	270	270	+	28

BOURSE DE NEW-YORK

valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
ACF In	9	63	34 3/4	33 7/8	34 3/4	+ 3/4
ASA Ltd	..	382	19	18 1/8	18 1/8	− 1
Abbt Lb	16	19	47	46 3/4	46 3/4	− 3/8
Acme Clv	11	24	9	8 3/4	8 3/4	.....
Addrsso	9	65	9 7/8	9 5/8	9 5/8	− 1/8
Airco	8	92	33 1/8	32 1/2	32 3/4	− 1/4
Alcan Al	103	151	28 1/8	27 7/8	27 7/8	− 1/4
Alleg Cp	32	12	11	10 7/8	10 7/8	− 1/8
Allg Lud	8	11	38 5/8	38 3/8	38 3/8	− 1/8
Allg Pw	7	184	18 1/2	18 1/4	18 1/4	− 1/8
Alln GP	9	49	16 3/4	16 3/8	16 1/2	+ 1/2
Alld Ch	9	138	39 1/8	39	39	.....
Allis Ch	6	282	24 7/8	23 7/8	24	.....
A Hess	6	103	22 5/8	22 3/8	22 1/2	.....
AAir Filt	8	14	16 1/4	15 7/8	15 7/8	.....
Am Airl	..	285	15 3/8	15 1/8	15 1/8	− 1/4
A Brnd	8	633	41 1/2	40 1/2	41 1/2	+ 7/8
ABC	31	338	36	34 3/4	35	− 1 1/8
Am Can	7	73	34 3/4	34 3/8	34 3/4	+ 1/8
A Cyan	9	327	25 5/8	25 1/8	25 5/8	+ 5/8
Am EIP	9	409	22 7/8	22 5/8	22 7/8	+ 1/4
A Home	20	515	33 3/8	32 3/4	33	− 1/4
Am Hos	21	187	35 1/8	34 1/2	34 1/2	− 1/2
Am Mot	7	295	4 7/8	4 3/4	4 3/4	− 1/4
Am Stand	8	97	26 1/4	25 7/8	26	.....
Am TT	11	1391	58	57 1/4	57 3/4	+ 1/4
Ampx Cp	14	141	8 3/4	8 1/2	8 5/8	.....
Anacon	..	84	29 1/4	29	29	− 1/4
Apache	8	55	18 7/8	18 1/2	18 5/8	− 3/8
Apeco Cp	..	29	2	1 7/8	1 7/8	− 1/8
Armco St	10	x127	34 1/4	33 5/8	33 7/8	+ 1/8
Arm Ru	5	18	19 3/4	19 1/2	19 1/2	− 1/4
Asarco	50	172	17 3/4	17 1/2	17 5/8	− 1/4
Atl Rich	14	x276	101 5/8	100 1/2	100 3/4	− 5/8
Avco Cp	2	155	13	12 7/8	12 7/8	.....
Avon Pd	19	320	47	45 7/8	46 1/2	+ 3/4
Babck W	9	198	34 1/2	34 1/8	34 1/4	− 3/8
Baxt Trv	26	187	42 1/2	41 1/2	42	− 3/8
Beckmn	16	171	24 1/2	24 1/8	24 1/8	− 1/8
Beech A	7	84	22 1/2	21 5/8	21 5/8	− 5/8
Bel How	..	45	20 7/8	20 3/8	20 3/4	+ 1/4
Bendix	9	36	40 1/8	39 1/2	40	− 1/8
Benfl Cp	6	135	24	23 1/2	23 1/2	− 1/8
Beth Stl	9	216	41 3/4	41	41	− 3/4
Black D	23	147	21 7/8	21 1/4	21 1/4	− 3/8
Blis Laug	6	8	15 1/8	15	15 1/8	+ 1/8
Block H R	10	60	17 3/8	17 1/8	17 1/8	.....
Boeing	12	474	40 1/4	39 1/4	40 1/8	+ 3/8
Boise Cas	10	351	26 1/2	26	26 1/4	.....
Borden	10	x89	31 1/8	30 7/8	31 1/8	+ 1/8
Borg War	10	55	29 3/4	29 1/4	29 1/4	− 3/4
Bran Int	13	154	12 3/8	12	12 3/8	− 1/8
Brist My	17	195	79 3/8	79	79 3/8	+ 1/4
Brwn Co	5	3	13 1/8	13 1/8	13 1/8	− 1/8
Brwn Fr	10	114	6 7/8	6 5/8	6 5/8	− 1/4
Brunswk	11	166	18 1/8	17 3/4	17 7/8	.....
Bucy Er	14	32	26	25 5/8	25 5/8	− 1/8
Budd Co	6	68	19	18 3/8	18 1/2	− 1/8
Bulova W	..	22	7 7/8	7 3/4	7 7/8	− 1/8
Burl Ind	8	130	26 7/8	26 5/8	26 3/4	+ 1/8
Burl Nor	6	87	43 1/4	42 3/4	43	.....
Burndy	14	3	30 1/8	30	30	+ 1/8
Burrghs	23	498	95 1/4	94 1/4	94 1/2	− 7/8
CBS	12	409	59 1/8	58 5/8	59 1/8	+ 3/8
CIT Fin	7	302	33 1/4	32 3/4	33 1/4	+ 3/8
CPC Int	10	151	47 1/4	46 3/8	47	+ 1/4
Camp Sp	12	45	34 7/8	34 1/2	34 1/2	.....
Cdn Pac	8	73	18 3/8	18 1/2	18 1/2	− 1/8
Carr Cp	22	99	15 1/2	15 1/4	15 1/4	− 1/8
Cart Wa	89	67	7 1/8	7	7 1/8	− 1/8
Cater Tr	12	825	61 5/8	60 3/4	61 1/8	− 1/2
Celanese	8	79	50 1/2	50 1/4	50 1/2	+ 1/4
Cessna	11	23	27 1/4	27	27 1/8	− 3/8
Chmp Int	9	58	24	23 3/4	24	− 1/8
Chessie	8	109	37	36 5/8	36 3/8	− 5/8
Choc FN	..	11	3	2 7/8	3	.....
ChrsCrft	..	48	4 3/4	4 5/8	4 3/4	+ 1/8
Chrysler	..	2913	22 1/8	21 5/8	22	+ 3/8
Cities Sv	9	96	53 1/4	52 3/4	53 1/8	+ 1/8
Clorox Co	11	164	12 5/8	12 3/8	12 5/8	+ 1/8
Cluet Pea	6	131	9 3/8	9 1/8	9 1/8	− 1/8
Coca Col	21	138	87 1/4	86 1/2	87	+ 1/4
Coleco In	73	22	5 3/8	5 1/8	5 1/8	− 1/8
Colg Pal	15	424	27 5/8	27	27	− 3/8
Coll Aik	6	54	11 5/8	11 1/4	11 1/2	+ 1/8
Col Gas	8	219	25 1/4	25	25	.....
Comb En	10	63	44 1/2	44 1/4	44 1/4	+ 1/4
Com Ed	9	313	29 7/8	29 3/8	29 3/4	+ 1/8
Comsat	6	202	28 1/8	27 5/8	27 5/8	− 1/8
Congolm	9	51	14 1/4	14 1/4	14 1/4	− 1/4
Con Edis	5	287	18 1/2	18 3/8	18 3/8	− 1/8
Con Fds	10	118	23 3/8	22 7/8	23 1/8	+ 1/4
Cont Cp	15	119	50	49 5/8	49 5/8	− 1/4
Cont Grp	7	89	33 1/4	32 3/4	33 1/8	+ 1/2
Cont Oil	9	x1395	36 5/8	35 3/4	36 1/8	− 1/4
Cont Dat	10	241	23 3/4	23 3/8	23 3/8	− 1/4
Coop Ind	11	84	37 1/8	37	37	.....
Coop Lab	21	29	8 3/4	8 5/8	8 3/4	+ 1/8
Crane Co	5	38	32 5/8	31 3/4	32	− 1/4
Crown Ck	8	86	20 3/4	20 5/8	20 3/4	+ 1/4
Crw Zell	11	401	40 1/2	40 1/8	40 1/4	− 1/8
Culligan	10	3	10	10	10	+ 1/4
Curtis Wr	9	146	15 1/2	15 3/8	15 1/2	.....
Cyprus M	13	21	24 7/8	24 1/2	24 1/2	− 1/4
Dan Riv	11	13	9 1/2	9 1/4	9 3/8	.....
Dart Ind	9	36	33 1/2	33 1/4	33 3/8	− 1/8
Data Gen	28	53	49	48 1/8	48 3/8	− 5/8
Deere	9	302	68 1/8	67 1/2	68	+ 3/4
Denn Mf	8	21	22 3/4	22 3/8	22 3/4	+ 3/8
Dexter C	11	14	21	20 5/8	20 7/8	+ 1/2
Diam Sh	11

Chez Provibec on s'occupe de vous

Participant officiel au programme de soutien des Jeux Olympiques de 1976
Distinction, Amik de Bronze

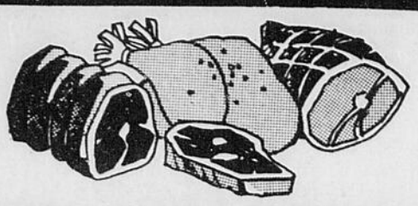

VIANDES A PRIX D'ESCOMPTE

FROMAGE CANADIEN

FRAIS, LA LIVRE

SUPER VALEUR **$1.29**

Fesse de veau CONGELEE, DESOSSEE, LA LIVRE.	1.29
Saucisses fumées C.C.S., PAQUET 16 ONCES.	.69
Jambon cuit tranché "C.C.S.", LA LIVRE.	1.99
Veau haché frais LA LIVRE.	.89
Porc haché frais LA LIVRE.	.99
Pizza garnie "Provigo" 9 POUCES, DIAMETRE, CHACUNE.	1.09
Pâté à la viande "PROVIGO", 8 POUCES, CHACUN	1.29

FRUITS ET LEGUMES FRAIS A "PRIX D'ESCOMPTE"

Cerises de Californie GROSSEUR 24, LA LIVRE.	.55
Poires Bartlett GROSSEUR 150, LA LIVRE.	.43
Piments verts LARGES, CHACUN.	.29
Epinards frais CELLO 10 ONCES.	.49

PAMPLEMOUSSE
OUTSPAN, GROSSEUR 48.
8/89¢ SUPER VALEUR

ECONOMISEZ avec les PRODUITS PROVIGO

Cocktail de fruits FANCY, PROVIGO, BOITE 19 ONCES.	.64
Macédoine Provigo BOITE 19 ONCES.	.35
Fèves aux lards PROVIGO, BOITE 14 ONCES.	.36
Chocolat instantané PROVIGO, BOITE 2 LIVRES.	1.59
Papier ciré Provigo ROULEAU 200 PIEDS.	1.22
Détergent blanc EN POUDRE, PROVIGO, SAC 5 LIVRES.	1.49

POUR TOUT PROBLEME AYANT TRAIT A L'ALIMENTATION CONSULTEZ

Soeur Berthe notre experte

S.V.P. veuillez adresser toute correspondance à:
Les conseils pratiques de Soeur Berthe
Case postale 130
Succursale Bourassa
Montréal, Qué., Canada
H2C 3E9

Faites des économies pour votre prochain Noël avec notre plan...

CERTIFICATS DE NOEL 1976

EN VENTE EN TOUT TEMPS A: **$1.00** CHACUN

Votre argent est déposée dans un compte en fiducie.

provibec

Page publicitaire pour la semaine du 2 au 7 août 1976.
Les prix des denrées fraîches sont sujet à fluctuer.

les Prix d'Escompte ...cé ben correct!

provibec

RAGOUT Cordon-Bleu

BOEUF BOURGIGNON, IRLANDAIS, POULET SAUTE, BOITE 15 ONCES.

55¢ SUPER VALEUR

LAIT EVAPORE

"CRINO", 16 ONCES, GROS FORMAT.

35¢ SUPER VALEUR

GRAISSE Pur Lard

"TENDER FLAKE", CONTENANT 3 LIVRES.

$1.49 SUPER VALEUR

ECONOMISEZ TOUS LES JOURS AVEC LES PRIX D'ESCOMPTE PROVIBEC

Kisses "Viau" ARACHIDES, VANILLE, CELLO 8 ONCES.	.62
Thirst-Aid sucré FRAISE, ORANGE, RAISIN, CERISE, SACHET 4 OZ.	.27
Toast Melba OLD LONDON, BOITE 100. BLANC PLAIN	.92
Jus de raisins "WELCH", BOUT. 24 ONCES.	.74
Maïs en grains "LIBBY'S", BOITE 12 ONCES.	.41
Pâte de tomates "GATTUSO", BOITE 6 ONCES.	.38
Dîner "Cordon-Bleu" BOITE 19 ONCES.	.89
Dinde désossée "FLAMINGO", FORMAT 1 LIVRE.	2.39
Sauce St-Hubert B.B.Q., HOT-CHICKEN, ENVELOPPE, CHACUNE.	.32
Moutarde Schwartz JARRE 16 ONCES.	.39
Vinaigre blanc "Heinz" CONTENANT, 128 ONCES.	1.02
Relish sucrée "Heinz" HAMBURGER, HOT-DOG, JARRE 12 ONCES.	.54
Olives farcies MANZ. L.P., McLARENS, JARRE 15 ONCES.	1.18
Pizza chef Boy-Ar-Dee SAUCE, PEPPERONI, 17 ONCES.	1.13
Riz à grains longs "UNCLE BEN", BOITE 1 LIVRE.	.26
Cocoa fry BREUVAGE AU CHOCOLAT CHAUD, BOITE 1 LIVRE.	1.08
Tarte à la crème BUTTERSCOTH, CHOCOLAT, VANILE, ROBIN HOOD, 11 OZ.	.75
Confiture de fraises LAURA SECORD, JARRE 24 ONCES.	1.49
Beurre d'arachides CROQUANT, SMOOTHY, YORK, JARRE16ONCES.	.86
Beurre de caramel GRENACHE, FORMAT 14 ONCES.	.60
Café instantané "Maxim" SECHE A FROID, JARRE 8 ONCES.	3.98
Aliment pour chiens "TOP CHOICE", 1 KILOGRAMME.	1.41
Nettoyeur liquide LYSOL, BOUTEILLE 28 ONCES.	1.16
Chiffons "J" BLEU, ROSE, BOITE 12.	1.17
Détergent en poudre "SUNLIGHT", FORMAT FAMILIAL.	2.21
Détergent liquide "LUX", BOUTEILLE 24 ONCES.	.86
Savon pour le bain BLANC "LUX", PAQUET 2 BARRES	.68
Macaroni et boeuf "STOUFFER", BOITE 11 ONCES.	1.14
Macaroni et fromage "STOUFFER", BOITE 12 ONCES.	.85
Batonnets de Goberge "BLUE WATER", PAQUET DE 10 OZ.	.68
Shampooing "Clairol" CHEVEUX GRAS, CHEVEUX NORMAUX, 7 ONCES.	1.26
Couches "Baby Scott" ORDINAIRES, BOITE 30, ABSORBANTES, BTE 24.	2.24
Pâte à dents "Close-Up" ROUGE, VERTE, TUBE 50 MILLILITRES.	.59

VOICI VOS EPICIERS PROVIBEC

Roland Jauvin Inc. 445 ST JUDE S. ALMA	**Wellie Côté** 439 RACINE E., CHICOUTIMI	**Marcel Hudon** N. D. DE LA DORE	**Charles Régnier** 33 St-Georges, ST JEROME
Marché Général Inc. 1415 Manoir, ISLE-MALIGNE	**Gérard Charest** 452 Frodette, Chicoutimi	**A. Simard & Fils** PORT ALFRED	**L. Lemieux & Fils** 169 PRINCIPALE, ST LEON
Pavillon Blanc 512 DELISLE, ALMA	**Fortin & Mérette** RIVIERE DU MOULIN	**Marché Banco Ltée** 477 SIMARD, ST AMBROISE	**Noël Darveau** 2 DU MOULIN, ST THOMAS
Duchesne & Frères 164 BURMA, ARVIDA	**Marc Doré** N.-DAME HEBERTVILLE	**Marché Banco No-3** 67 St-Joseph, St C. MARIE	**Boucherie Moderne** CHUTES AUX OUTARDES
Placide Collard 219 LASALLE, ARVIDA	**J-Edmond Maltais** 490 St Jacques, JONQUIERE	**Fernand Tremblay** ST DAVID DE FALARDEAU	**J. H. Boulianne** 63 St-Marcellin, Escoumains
Marché Racine 244 RACINE, ARVIDA	**Marcel Bouchard** 70 CABOT KENOGAMI	**Girard & Fils** 242 Sac.-Coeur, ST-FELICIEN	**Marché Sirois** 15, 2e Rue, FORESTVILLE
Camil Gagné 1025 rue Bagot, Bagotville	**Raymond Bouchard** 86 Ste-Famille, Kenogami	**Raymond Privé** ST-HEDWIDGE	**Epicerie D. H. Inc.** 87 GAUTHIER, LAROUCHE
Marché E.L.T. 455 VICTORIA, BAGOTVILLE	**Jacques Savard** 53 DEQUEN, MISTASSINI	**Eddy Lavoie** 20 A Blvd. St-Jean, Arvida	**Camil Desbiens** 803 HEBERT, DESBIENS
Léon Bélanger 942 BOILY, CHICOUTIMI	**Victor Boulianne** 400 St Cyrille, NORMANDIN	**Côté & Frères** 47 ST-ANDRE, ST JEROME	

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

SPORTS

2e section | Mardi 3 août 1976 | Page 11

Lueur d'espoir pour la nage longue distance

CHIBOUGAMAU — Malgré les exploits réalisés par les Kinsella, Bucha, Rogosic et autres cracks du domaine, les déceptions ont été plus nombreuses que les bonnes nouvelles au cours des dernières années dans le domaine de la nage longue distance au Québec.

Le ciel s'est passablement assombri au printemps dernier avec la disparition en chaine des épreuves de La Tuque, Chicoutimi et Laval, au point de remettre en question la survie de cette rigide discipline, marquée d'un net recul.

La mise sur pied d'un marathon à Chibougamau représente toutefois une lueur d'espoir, en

ANDRE LESTOURNEAU

même temps qu'un élément susceptible de redresser quelque peu une situation devenue critique.

L'avènement d'une seconde compétition pour épauler la Traversée du lac St-Jean devenait une urgence afin d'assurer aux participants, déjà si peu rénumérés, un minimum requis de bourses pour défrayer leurs frais de déplacement.

Les résultats obtenus en fin de semaine, lors de la première édition de ce marathon à Chibougamau, sont des plus encourageants. Tout en entretenant certaines réserves, il est permis de regarder l'avenir avec un peu plus d'optimisme.

De l'aveu unanime des concurrents, en dépit d'une température peu favorable pour ce genre d'épreuve, le comité organisateur s'est montré à la hauteur de la situation tandis que la réponse du public s'est avérée plus que satisfaisante.

Néanmoins, malgré cet intéressant succès pour cette première de la nage professionnelle à Chibougamau, nous considérons qu'il est prématuré d'avancer que cette compétition deviendra la bouée de sauvetage de la Traversée du lac St-Jean.

Les difficultés éprouvées par les comités de La Tuque et Chicoutimi, la rareté des commanditaires à s'intéresser à la nage et la présence de bénévoles pour maintenir les organisations en place sont autant de problèmes qui nous ont laissé un goût amer dans la bouche.

Ressources limitées

Située presque à l'autre bout du monde, Chibougamau représente une ville fermée et limitée en ressources, tant financières qu'humaines. Encore plus que La Tuque, d'où les raisons d'une certaine réserve dans les perspectives d'avenir.

Si, grâce à une réponse inespérée de la part de la population locale, Gilles Potvin et sa poignée de bénévoles ont réussi le miraculeux tour de force de recueillir les 35,000 dollars nécessaires pour boucler le budget, la prudence demeure de mise.

Ne pouvant compter que sur une agglomération de 12,000 habitants, l'aspect financier constituera toujours un fardeau, un défi de taille à relever, surtout que l'économie du secteur a accusé un rude coup par suite d'un inquiétant ralentissement dans l'extraction du minerai de cuivre, source première de revenus pour le secteur.

Autre facteur important à considérer pour que ce marathon puisse continuer de progresser, il devient primordial pour le comité responsable de se doter de structures plus solides, tout en essayant de ne pas venir en conflit avec les dirigeants du rallye de motoneiges durant la saison hivernale.

Jusqu'ici, le marathon de Chibougamau s'est avéré l'affaire d'un seul homme, soit du dévoué Gilles Potvin qui a accompli un travail de défrichage extraordinaire. Il reste cependant beaucoup à faire. Il ne faudrait surtout pas que ce vaillant policier batte retraite, car cette lueur d'espoir qui vient de poindre à l'horizon pourrait rapidement s'éteindre dans les eaux froides du lac Gilman.

Absence possible de Montpetit

Présentement en France dans le cadre d'un stage de canoë-kayak organisé par l'Office Franco-Québécois, il est possible qu'Yvon Montpetit ne puisse prendre part à la prochaine Traversée du lac St-Jean puisqu'il ne reviendra au pays que dans la journée de vendredi et qu'il a dû restreindre son entraînement.

Epuisé par suite de l'effort fourni pour vaincre l'eau froide du lac Gilman, l'Américain John Kinsella a été obligé de visiter hier l'hôpital local.

On a rapporté que le champion souffrait de haute tension...

Cindy Nicholas a trouvé un moyen pour surmonter la fatigue après avoir participé à son premier marathon au Québec. C'est ainsi qu'elle a dansé jusqu'à une heure tardive dans la nuit de dimanche à lundi, avant de reprendre aujourd'hui un régime de vie plus austère...

Gilles Potvin n'a que des éloges à formuler à l'égard de la population de Chibougamau et il a déjà tracé son plan d'action pour l'an prochain.

C'est ainsi qu'il songe à avancer sa compétition pour le deuxième dimanche de juillet en 1977...

ENTREE TRIOMPHALE — Nancy Garapik de l'équipe canadienne de natation a reçu un présent des mains du maire de Halifax, Edmung Morris, à son retour dans son patelin devant une foule enthousiaste.
(Téléphoto PC)

"Les Jeux auront été un très grand succès"

—Lord Killanin

MONTREAL (PC) — "Nous avons eu une semaine de politique et si jamais des Jeux ont mérité une médaille d'or avant même de commencer, ce sont ceux-là." Président du Comité international olympique (CIO), lord Killanin dresse le bilan des Jeux de Montréal: ils ont été un "très grand succès".

Il parle, au cours de sa conférence de presse, du retrait de Taiwan, de celui de pays africains et arabes, des mesures de sécurité imposées après le massacre de Munich. Compte tenu de tous ces problèmes, cela vaut-il la peine de continuer? "On ne jette pas l'éponge comme ça... répond-il, nous essayons de trouver des solutions. Mais ce n'est pas facile. Personnellement, je pense que le mouvement olympique vaut la peine qu'on se batte pour lui, même si l'on va à terre et que l'on prend quelques coups durs."

En décidant que les Jeux se tiendraient comme prévu, le CIO a fait passer avant le reste les intérêts des athlètes, explique-t-il en soulignant à plusieurs reprises, à propos de Moscou, en 1980, que l'Union soviétique a donné l'assurance qu'elle admettrait les équipes de tous les pays reconnus par le CIO. "Mais si ces promesses ne sont pas tenues, les Jeux devront être déplacés ou annulés."

Le CIO ferme

Le CIO passera-t-il à l'action si l'URSS essaie d'empêcher la participation d'Israël ou d'un autre pays. "Je l'espère bien." Des journalistes lui font remarquer que l'Union soviétique conteste le statut de ressortissants ouest-allemands aux habitants de Berlin-Ouest. Lord Killanin répète que les Soviétiques ont promis d'admettre tous les athlètes dont le Comité olympique est en règle.

"L'une des préoccupations à propos de Taiwan était d'éviter que notre solution crée un précédent qui causerait ultérieurement des problèmes. Nous espérons obtenir le retour de la République populaire de Chine au sein du mouvement olympique... les contacts se poursuivent avec l'espoir de parvenir à une solution avant les Jeux de Moscou. La Chine a demandé à être reconnue (comme membre du CIO) mais seulement sur la base d'une seule Chine. Cela concerne certaines des fédérations internationales qui se sont réunies ici et nous attendons leurs rapports."

Le gouvernement canadien a refusé de tenir sa promesse d'autoriser l'entrée dans le pays de toutes les délégations membres.

"Malheureusement, ajoute lord Killanin, sur la question de Taiwan, nous avions affaire à des principes, la garantie. Petit à petit, nous sommes passés à la question politique chinoise. J'ai dit et redit que nous voulions le retour de Pékin au sein du mouvement olympique. Il s'agit d'une situation délicate qui occupe absolument la première place dans mon esprit... quant à savoir si ce qui s'est passé ici a nui à une solution éventuelle ou l'a facilitée, je n'en sais rien."

Retrait africain

Le plus triste dans ces Jeux a été pour lord Killanin de voir le vide créé à la cérémonie d'ouverture par le retrait de plusieurs pays et de voir au Village olympique les athlètes africains plier bagage sans avoir pu concourir. "Il est désespérément triste que certains pays se soient retirés à cause de la tournée en Afrique du Sud des rugbymen néo-zélandais. Sur la question de l'Afrique du Sud, suspendue il y a quatre ans pour cause de discrimination raciale en sport, le CIO n'a absolument rien à se reprocher."

Il a été demandé aux chefs de file du mouvement de protestation africain de présenter un dossier qui justifierait l'exclusion de la Nouvelle-Zélande mais ces officiels ont reconnu qu'ils n'avaient aucun dossier, ajoute lord Killanin. "Nous examinons le problème pour savoir exactement comment il se présente du point de vue africain." La question sera examinée lors de la réunion que le comité exécutif du CIO tiendra à Barcelone en octobre. "Chacun a parlé de ce retrait exception faite de celui qui était visé, le gouvernement sud-africain."

Baseball bantam

Kénogami, ambassadeur de la région à Lachine

CHICOUTIMI — Les Royaux de Kénogami de la Ligue de baseball bantam régionale ont connu une saison plus qu'intéressante et ce à différents chapitres. Ainsi, plusieurs joueurs de cette formation ont connu le succès dès le début du calendrier régulier et ils n'ont jamais cessé de travailler avec ardeur pour demeurer au poste de commande.

Pour sa part, le jeune artilleur droitier, Christian Belley a fait flèche de tout bois alors qu'il a dominé autant à l'offensive qu'au monticule.

En plus de conserver une fiche de dix victoires contre un seul revers, Christian Belley possède la meilleure fiche au bâton alors qu'il a frappé en lieu sûr 31 fois en 68 présences au marbre pour une moyenne qui se chiffre à .445.

D'autre part, les Royaux de Kénogami représenteront la région du Saguenay-Lac-St-Jean au championnat provincial de baseball mineur qui aura lieu les 4 et 5 septembre prochain à Lachine en banlieue de Montréal.

En ce qui à trait aux autres frappeurs du circuit bantam régional, mentionnons que Robin Desbiens, porte-couleurs des Braves de Jonquière, vient au second échelon avec une moyenne de .406 alors qu'il a réussi 26 coups sûrs en 64 présences officielles au marbre.

Pierre Pilote des Expos de Chicoutimi détient le troisième rang avec une moyenne de .400. Il détient cette position conjointement avec Roger Fradette des Braves de Jonquière. A noter cependant que Pilote a réussi deux coups sûrs de plus que son rival et qu'il s'est présenté cinq fois de plus au marbre.

André Morin des Royaux de Kénogami ferme la marche au cinquième échelon avec 30 coups sûrs en 77 apparitions au bâton pour une moyenne offensive de .389.

Pour revenir aux artilleurs, il est bon de mentionner qu'André Harvey des Braves de Jonquière représente le second meilleur lanceur du circuit avec une fiche de cinq victoires et deux échecs.

André Morin avec un dossier de cinq gains et trois défaites suit au troisième rang alors que le lanceur gaucher Steve Gagnon, des Expos de Chicoutimi, vient au quatrième échelon à l'aide d'un dossier de cinq triomphes et quatre revers.

Les Québécois sont arrivés sur le tard

MONTREAL — Un voyage dans la métropole dans la dernière quinzaine de juillet constituait un véritable bain d'américanisme. Surtout pour le journaliste appelé à couvrir les compétitions olympiques.

Partout où l'on se trouvait, que ce soit au Forum, à la piscine, à l'arena Saint-Michel, au stade olympique, avec l'exception peut-être du vélodrome, la foule était constituée en grande partie d'amateurs du pays voisin. Sans avoir de chiffres précis, on peut estimer que les Américains formaient au-delà de cinquante pour cent de la foule.

Les visiteurs d'outre quarante-cinquième applaudissaient par moments avec une telle chaleur

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

leurs athlètes qu'on les croyait en possession des lieux. Pour cette raison, ce fut un accrochage terrible, au stade, où les Québecois décidèrent de huer Dwight Stones.

Un Américain hurlait tellement fort son indignation, dans le métro, au retour du stade, utilisant des termes peu polis, qu'un colosse confrère décida de lui marcher sur le pied en quittant le wagon!

Grâce à nos voisins, les Jeux de Montréal ont remporté un succès imprévu sur le plan assistances. On craignait des estrades vides pour certains événements, mais ces déconvenues ont été rarissimes, sauf peut-être au hockey sur gazon. Plus de 3,000,000 de spectateurs s'entassant dans divers amphithéâtres pour suivre des sports amateurs dont certains relativement peu connus du public en général, c'est très fort. Le soccer a connu des bonds prodigieux de popularité avec une foule de 71,619 personnes pour le match final.

Belle indifférence

Quelques semaines avant le début des Jeux olympiques, il avait été mentionné que les Québécois s'étaient montrés plutôt froids dans l'achat de billets pour les différentes disciplines alors que Américains, Ontariens et amateurs du monde entier se lançaient à l'assaut des guichets. Qu'en est-il advenu de ces Québécois? J'ai posé la question au chef de presse Louis Chantigny qui incidemment tenait sa conférence de presse quotidienne en français exclusivement. Ceux qui ne comprenaient pas cette langue devaient se servir d'écouteurs.

"Quand on a mis les billets en vente, il y a plusieurs mois, les Québécois affichaient une belle indifférence, raconte Chantigny. Par la suite, ils n'ont jamais eu un regain d'enthousiasme alors qu'on nous réclamait des billets de partout à travers le monde. Puis une fois les Jeux engagés, les Québécois se sont réveillés soudainement. Ils se sont dit qu'il fallait à tout prix assister aux différentes disciplines en personne, voir un événement sportif au grand stade, par exemple. Comme certains événements étaient vendus au complet depuis un an, ils se sont lancés sur des disciplines un peu moins populaires où des billets étaient encore disponibles. De sorte qu'on a vu des foules inattendues pour certains sports, et que l'ensemble a été un grand succès sur le plan spectateurs."

Voilà où les Jeux de Montréal ont encore gagné alors qu'on prédisait un échec retentissant pour certains sports. Mais comment les Américains ont-ils pu s'introduire au Québec en si grand nombre alors qu'on les avait limités à seulement quinze pour cent des billets dans le grand partage? Comment ont-ils pu, avec leur maigre quote-part, constituer cinquante pour cent et plus des "fans" à certains moments. Mystère et boule de gomme? Non pas.

C'était compter sans quelques savants trafiquants de billets qui ont mis sur pied un système ingénieux, il y a plusieurs mois. La semaine dernière, on découvrait l'existence de trois grands réseaux de "scalpers" bien organisés. Par ce truchement, des milliers de billets ont pu changer de direction. Par ailleurs, on m'assure qu'un bon nombre de compagnies travaillant de concert avec le COJO ont eu accès à un nombre considérable de billets qui ont abouti en grande partie chez l'Oncle Sam.

Comaneci fascine

Ces Américains ont vécu une certaine déception à Montréal, puisque l'Allemagne de l'Est, au second rang derrière l'URSS, dans la cueillette des médailles d'or, a doublé les Etats-Unis 40 à 34.

Et quelques-uns de leurs athlètes ont affiché une amertume déplacée comme Dwight Stones et Shirley Babashoff qui a lancé quelques pierres dans le jardin des nageuses de l'Allemagne de l'Est.

Mais pour les habitants du Québec qui sont accourus vers les stades avec un réveil tardif et qui ont apprécié le brio des athlètes, il y a une grave question. Est-ce que cet effort consenti à coups de millions de dollars débouchera sur un nouveau départ sur le sport amateur? Soyons francs. Plusieurs observateurs sont sceptiques. Premièrement parce que le tournoi de hockey de la coupe Canada, sur la ligne d'horizon, aura tôt fait de faire oublier ces vibrantes images olympiques. Et secondement, parce que les structures du sport amateur ne sont encore qu'embryonnaires.

Certes on vous parlera du Haut-Commissariat au Sport qui dispose maintenant annuellement de $40 millions. Somme énorme qui s'avère étrangement insuffisante et qui ne débouche malheureusement pas sur le grand public.

Ainsi j'ose croire que quantité de jeunes ont été inspirés par Nadia Comaneci, Greg Joy, John Walker et autres dieux du stade, et qu'ils voudraient eux aussi s'adonner à la gymnastique, à la course, au saut en hauteur, etc.

Chez les jeunes, ces disciplines exercent une fascination certaine. Quel enfant n'aime pas faire de la gymnastique, sauter, courir? Oui, quel jeune?

Mais se trouve-t-il dans votre quartier l'équipement de gymnastique, la piste d'athlétisme, et surtout le moniteur capable d'organiser et d'entraîner cette jeunesse avide. La fascination du sport amateur, il faudra qu'elle connaisse une impulsion sur le terrain. Ce n'est pas le cas. Pour l'instant c'est foutu, à moins d'un solide coup de barre.

A COUP SÛR

CLAUDE LUSSIER

Avec moins d'une semaine à écouler au calendrier régulier de la Ligue de balle lente AJK, la formation de la Taverne St-Hubert vogue allègrement vers la conquête d'un championnat de saison régulière.

En effet, cette équipe a jusqu'à présent mérité 17 victoires contre aucun échec. Son plus proche rival demeure encore le Pavillon du Hot Dog qui possède bien en main le second échelon accusant un retard de cinq matches et demi. Les représentants du Lavoie et Duchesne viennent au troisième rang avec un retard de huit matches et demi.

Jean Blackburn, porte-couleurs du Veillette et Deschesne représente le meilleur frappeur de ce circuit avec sept circuits et 22 points produits en plus d'afficher une moyenne de .500. Néanmoins, c'est à Gaston Boily à qui revient l'honneur de posséder la meilleure moyenne offensive avec .528. Ghislain Tremblay de la Taverne St-Hubert représente l'artilleur par excellence de la Ligue AJK avec un dossier vierge de 13 gains contre aucun revers.

Chevaliers O'Keefe à Alma

Pendant ce temps dans la Ligue de balle rapide Bonne-Entente, les Chevaliers O'Keefe affronteront une formation étoile de ce circuit, dimanche prochain, dans une rencontre présentée au stade de baseball du CREPS d'Alma. Prévu pour 13 heures 30, ce match représentera une sorte d'intermède pour le tournoi de Ste-Croix qui aura lieu en fin de semaine. Il est important de souligner qu'il n'y aura aucun match pendant la présentation de cette rencontre hors concours, permettant ainsi à tous les amateurs de balle rapide, qui se rendront à Ste-Croix, de pouvoir assister également à cet événement.

Par ailleurs, les séries battent leur plein et la grande finale est prévue pour le milieu de cette semaine. En ce qui a trait au calendrier régulier, Laval Noël a mérité l'honneur du meilleur frappeur grâce à une moyenne de .409. Claude Renaud a pour sa part mérité la palme pour l'artilleur par excellence du circuit avec un dossier de 14 victoires contre quatre revers. Quant à Martin Gagnon, il a maintenu une moyenne défensive de .1000 pour être proclamé le joueur défensif par excellence de ce circuit.

Calme plat à Chicoutimi-Nord

Si ça bourdonne un peu partout dans le monde de la balle, on ne retrouve pas le même phénomène dans la Ligue de balle lente de Chicoutimi-Nord. En effet, le pluie a empêché la présentation des matches réguliers la semaine dernière. Il reste encore huit matches au calendrier avant le début des séries éliminatoires. Les Castors d'Eudores Flammand ont pour leur part le championnat dans leurs poches avec une performance de 17 victoires contre un seul échec.

Des problèmes pour les Cracks

Les Cracks de St-Bruno de la Ligue de balle lente Sporama éprouvent certains problèmes avec les officiels de cette ligue. En effet, il appert qu'un arbitre aurait rédigé des rapports sur certains joueurs de cette formation et la ligue serait sur le point de suspendre les dits joueurs. Un porte-parole des Cracks a laissé sous-entendre que si la ligue suspendait les joueurs en question, il se pourrait fort bien que les Cracks abandonnent la ligue pour aller voir ailleurs... s'il fait beau.

Malgré tout, les séries éliminatoires débutent ce soir avec la présentation des deux demi-finales. Dans la demi-finale "A", les Produits Mistouk, champions de la saison régulière, affronteront l'Enclume. Dans la demi-finale "B", les Cracks de St-Bruno livreront bataille contre les Motos de Dallaire Equipements... si toutefois les Cracks sont toujours dans la Ligue Sporama. Ces séries seront d'une durée de 2 de 3 à finir.

Chicoutimi métropolitain

Dans la Ligue de balle lente Chicoutimi métropolitain, l'Epicerie Jacques détient toujours le rang de commande avec une priorité de trois matches et demi sur les Produits Quatre Etoiles. Pierre Gaudreault domine quant à lui la colonne des frappeurs avec une moyenne cumulative de .568. Au second rang nous retrouvons Jean Lamarre, Gontrand Tremblay, Raymond Gagnon et Jacques Boily qui maintiennent conjointement une moyenne de .500.

Tournoi grévistes de la FSSA

Un tournoi de balle lente organisé par les Fers à Cheval à l'intention des grévistes de la FSSA aura lieu les 4 et 5 août au stade de Shipshaw Loisirs. Tous les grévistes de l'Alcan ainsi que l'exécutif de leur syndicat prendront une part active à cet événement qui sera sous la commandite de la brasserie O'Keefe.

Désireux d'éclipser le record de Cindy Nicholas

Rogosic s'attaquera au lac Ontario

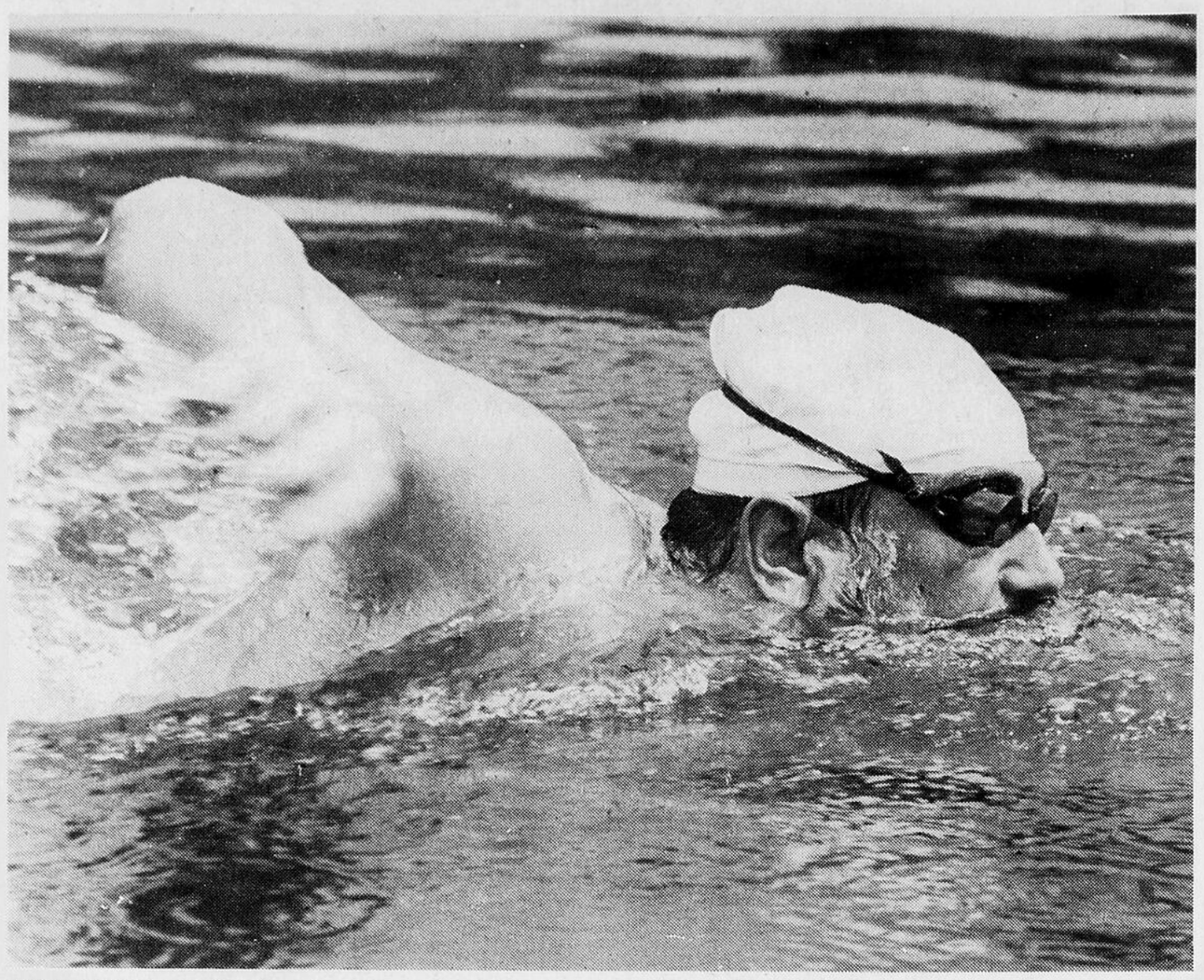

EN PUISSANCE — Vedjko Rogosic revient au Lac-St-Jean avec la ferme intention d'éclipser ses adversaires.

(Photo Réal Tremblay)

par André Lestourneau

ROBERVAL — Spécialiste des épreuves d'endurance, Vejko Rogosic compte réussir la traversée du lac Ontario et s'attaquer au record de Cindy Nicholas.

Sans avoir encore fixé de date définitive, Rogosic entrevoit de tenter son expédition vers la mi-août. Auparavant, il compte rencontrer Clif Lumsdon, responsable de ces traversées en solitaire, et se rendre sur place pour constater l'état de l'eau.

D'une distance de 18 milles, le lac Ontario est réputé pour être capricieux et d'être souvent traître en raison de ses eaux froides, ce qui ne semble pas inquiéter outre mesure le réputé nageur yougoslave.

Ingénieur de profession, Rogosic détient plusieurs records d'endurance, dont une performance inégalée de 44 milles sur l'Adriatique, exploit qui lui a valu 30,000 dollars.

Maintenant âgé de 35 ans, Rogosic entreprend sa troisième année de compétition en Amérique. Il s'est signalé en remportant la difficile épreuve du Marathon du Saguenay en 74 et 75, en plus de terminer l'an dernier troisième à la Traversée du lac St-Jean.

Doué d'un physique impressionnant, Rogosic s'est fixé comme objectif d'abaisser le record de 15 heures et 10 minutes, établi l'an passé par l'Ontarienne Cindy Nicholas.

Avant de mettre son projet à exécution, Rogosic entend participer en fin de semaine prochaine à la Traversée du lac St-Jean. Il est arrivé d'ailleurs hier à Roberval, en compagnie de son épouse, afin de poursuivre son entraînement dans les eaux du Piékouagami.

Commentant sa venue au Canada, le nageur de descendance yougoslave a mentionné qu'il ne serait pas venu au pays cette année sans la présentation du Marathon de Chibougamau.

Victoire de 5 à 4 à New York

Les Expos réalisent l'impossible

NEW YORK — Jose Morales, le meneur parmi les frappeurs auxiliaires de la Ligue nationale, a cogné un circuit de trois points en neuvième manche, hier soir, et les Expos de Montréal ont triomphé des Mets de New York 5-4 devant 53,523 spectateurs.

Morales, qui à titre de frappeur suppléant a réussi 14 coups sûrs cette saison, a expédié une offrande du lanceur Skip Lockwood par-dessus la clôture du champ gauche. Tim Foli et Andre Thornton avaient auparavant obtenu des simples. Il s'agissait pour Morales d'un quatrième circuit cette année.

Les Mets avaient brisé une égalité de 2-2 en marquant deux points dans la seconde moitié de la huitième contre le lanceur de relève Dale Murray.

La victoire est allée à Chuck Taylor, dont le palmarès depuis son rappel de Denver il y a une semaine est de 1-0.

Tim Foli a ouvert la neuvième avec un simple et après un retrait, Jerry White a aussi frappé en lieu sûr. Puis Jose Morales est sorti de l'abri des joueurs pour cogner un circuit — et ce en dépit de deux prises contre lui — pour assurer la victoire aux Expos, 5-4. Les quelque 54,000 spectateurs présents, venaient d'assister à un miracle.

Depuis le début de la saison, Morales a obtenu 14 coups sûrs comme frappeur suppléant dont quatre circuits. Dans ses dix dernières présences au bâton dans le rôle de frappeur d'urgence, Jose a obtenu sept en neuf et a fait compter dix points, en plus d'être atteint une fois pas un mauvais lancer.

"Je vous l'ai dit avant le match. Rien n'est impossible. Il faut tout simplement avoir confiance", de dire Jose.

Puis il continua: "Avec un compte de deux prises, je me suis retiré momentanément du rectangle des frappeurs. J'étais prêt pour une balle rapide. J'ai vu venir une balle courbe et je l'ai expédiée de l'autre côté de la clôture du champ centre-gauche. J'étais très content pour mes parents qui ont dû suivre le match à la télévision. Mais mon frère était parmi cette foule ainsi que quelques amis. Mon frère m'a fait cadeau de poissons importés de Porto Rico pour me porter bonheur. J'ai été chanceux."

Les Expos avaient pris une avance de 1-0 à la première manche sur un simple de Ellis Valentine, un but volé et un coup de Garrett sur la clôture de gauche que n'a pu capter John Milner et qui fut débité d'une erreur.

A la septième, Jorgensen a obtenu un but sur balles, est passé au deuxième sur un coup retenu de Fryman et a compté sur un autre coup identique de Valentine, cette fois sur la clôture de gauche. Milner a donné contre la clôture et a été retiré du jeu, souffrant d'une blessure au front et d'une égratignure au coude gauche.

Seaver semblait vouer à l'échec, quand Fryman a donné un simple à Vail à la septième et le circuit à Staiger, un frappeur d'une moyenne de .224.

Avant l'arrivée de Staiger au bâton, Karl Kuehl est allé voir Fryman au monticule. "Je lui ai dit de ne rien donner de trop bon à Staiger de crainte qu'il n'expédie une balle hors du terrain", de dire le gérant des Expos. Comme il fallait s'y attendre, Staiger a cogné une balle trop haute au-delà de la clôture pour son premier circuit dans les majeures.

Kuehl est retourne au monticule pour remplacer Fryman par Murray après un simple par Harrelson. "Fryman n'était pas content parce que le lanceur, Seaver suivait au bâton et il y avait deux retraits. Mais la victoire des Expos était plus importante que la victoire de Fryman", de commenter Kuehl. Fryman s'est contenté de dire après le match: "Je n'ai aucun commentaire à formuler. Je ne veux pas en parler."

Murray a été lamentable en relève et c'est finalement Chuck Taylor qui a reçu le crédit du gain, même s'il n'a fait face qu'à un seul frappeur. Lockwood a subi l'échec.

Mais au fait, pourquoi y avait-il tant de monde au Shea Stadium hier? C'était la soirée des vareuses. Alors les amateurs n'ont pas tout perdu. Ils pourront se consoler en endossant cette vareuse aux couleurs des Mets.

Mais vous pariez qu'il y en aura moins de spectateurs ce soir au stade Shea. Mike "The Bird" Fidrych lancera pour les Tigers au Yankee Stadium... et Clay Kirby (1-8) lancera pour les Expos au Shea Stadium.

Joueur du mois avec Dale Murray

Morales honore bien son titre

NEW YORK — Pour la première fois de la saison le choix du joueur du mois chez les Expos de Montréal a été partagé conjointement par deux porte-couleurs de la formation montréalaise. En effet, Jose Morales et Dale Murray ont été choisis les joueurs par excellence du mois de juillet par l'Association des chroniqueurs de baseball de Montréal.

Les deux joueurs se partageront la bourse de $1,000 offerte mensuellement par Sport O'Keefe. Morales était estomaqué lorsqu'il a appris la nouvelle. "Je croyais que Dan Stanhouse avait encore des chances. Surtout qu'il a connu passablement de succès au cours des dernières semaines", de mentionner le joueur auxiliaire des Expos.

Morales a obtenu 9 en 22 en juillet pour une moyenne de .409, mais c'est dans le rôle de frappeur d'urgence qu'il s'est le plus distingué. Il a récolté six en 14 comme frappeur suppléant dont six en huit avec sept points produits dans ses neuf dernières présences au bâton dans ce rôle.

Jose mène la Ligue nationale pour les coups sûrs comme frappeur suppléant avec 13, soit un de plus que Ken Boswell des Astros et deux de plus que Glenn Adams des Giants. Morales n'a besoin que de deux coups sûrs comme frappeur d'urgence pour égaler le record des Expos en une saison, record de 15 qu'il a lui-même établit en 1975.

"J'aimerais finir la saison avec 50 coups sûrs comme frappeur d'urgence", de dire Jose. Quand on lui fit remarquer qu'il lui serait pratiquement impossible d'accomplir un tel exploit avec environ 65 parties à jouer d'ici la fin de la saison, il répondit: "Il faut toujours viser plus haut, pour connaître le succès. Roberto Clemente disait qu'il voulait frapper pour .350 et était enchanté de frapper pour .335. Rien n'est impossible quand on y croit, qu'on travaille et qu'on s'en donne la peine," de dire l'ancien joueur des Athletics d'Oakland.

Morales a cependant des chances d'éclipser le record des Ligues majeures pour le plus grand nombre de coups sûrs comme frappeur d'urgence en une saison. Dave Philley en avait obtenu 24 avec Baltimore en 1961 et Dick Davalillo 24 également avec St-Louis en 1970.

Dale Murray a conservé une fiche de 3-2 en juillet soit en 17 présences au monticule comme lanceur de relève. Il a lancé 24 manches et un tiers et sa moyenne de points mérités a été de 1.50. Mais Murray n'a inscrit son premier gain de la saison que le 21 juillet.

"J'ai été surpris d'apprendre la nouvelle, parce que je ne tiens pas compte de mes performances", dit-il. Murray, avant hier, avait lancé 236 manches consécutives sans accorder un seul circuit, 48 manches et un tiers en 1974, 111 manches et un tiers l'an dernier, et 76 manches et un tiers jusqu'ici cette saison.

Outre Murray et Morales, les autres joueurs des Expos qui ont obtenu des mentions honorables pour leur travail en juillet sont Stanhouse, Tim Foli avec une moyenne de .275 et neuf points produits et Ellis Valentine avec une moyenne de .281. Mais Valentine n'a pris part qu'à 16 des 33 parties du club, ayant été rappelé au milieu du mois.

Les Cubs battent les Phillies

Frazier fait une colère

NEW YORK — Joe Frazier, gérant des Mets de New York, a fait une scène disgracieuse hier à la neuvième manche et son geste a été même réprimandé par ses propres joueurs.

Frustré par la tenue lamentable de son club qui a subi sa quatrième défaite de suite hier, qui joue au-dessous de .500 et qui est en perte de vitesse dans la course au championnat de la section Est de la Ligue nationale, Joe Frazier s'en est pris à l'arbitre du marbre Nick Colosi à la neuvième manche du match d'hier.

Puis après avoir adressé des paroles désobligeantes à l'officiel qui l'a expulsé du match, Frazier a lancé en direction de l'arbitre: six gants; une serviette; un casque protecteur; un protecteur de receveur; un casque de joueur et des jambières de receveur.

"C'est un geste disgracieux qui mérite une sanction. J'en ferai mention lors de mon rapport aux dirigeants de la ligue demain. Ce sont des scènes intolérables. Frazier est le pire gérant de la ligue pour sa conduite et son comportement envers les officiels. Il est au bas de la liste," de dire Colosi.

Frazier a discuté une feinte illégale contre le lanceur Sanders et a mis en doute plusieurs décisions de Colosi sur les prises et balles.

D'autre part, un circuit de deux points de Pete LaCock dans une première manche de trois points a conduit les Cubs de Chicago à une victoire de 4-2 contre les Phillies de Philadelphie hier dans la Ligue nationale de baseball.

Il s'agissait de la quatrième victoire consécutive des Cubs. Joe Wallie a entrepris la première manche pour les Cubs avec un simple aux dépens du perdant Jim Lonborg, 12-6. Il a été poussé au troisième par un double de Bill Madlock et a marqué quand Jerry Morales a frappé dans un retrait facultatif. LaCock a suivi avec son sixième circuit de la saison.

Un double de Mike Schmidt et un roulant de Greg Luzinski ont produit les points des Phillies à la troisième contre Bill Bonham.

Un double de George Mitterwald a produit le quatrième point des Cubs à la sixième.

Pete Falcone a blanchi Pittsburgh en ne permettant que quatre coups sûrs et les Cardinals de St-Louis ont défait les Pirates 4-0 hier soir dans la Ligue nationale de baseball.

Les Cards ont inscrit trois points en septième manche pour s'assurer la victoire. Doc Medich a accordé un point à la deuxième, puis s'est effondré à la septième après avoir donné un double à Bake McBride.

Keith Hernandez a poussé McBride au marbre avec un simple, puis après deux retraits, Hector Cruz, Lou Richard et Falcone ont tous obtenu des simples, chassant Medich du monticule.

Falcone a porté sa fiche à 7-11. Les Pirates n'ont pas marqué un seul point au cours de leurs 20 dernières manches.

DIXIT...

"Je suis déçu de ma saison. Même si les Reds vont bien je ne crois pas que je soit fort utile à mes compagnons de jeu. Je ne sais pas si c'est l'histoire de mon divorce qui me tracasse autant mais je n'éprouve pas le même plaisir à jouer au baseball que par les années antérieures", dixit Johnny Bench.

Johnny Bench

BASEBALL

Ligue junior

Quart-de-finale "A" 3 de 5

Hier
Kénogami 14 Dolbeau 7
(Kénogami mène 2-0)

Demain
Dolbeau à Kénogami

Quart-de-finale "B" 3 de 5

Hier
St-Félicien 9 Chic.-Nord 7
(St-Félicien mène 2-)

Demain
Chic.-Nord à St-Félicien

Ligue bantam

Hier
Kénogami 14 Jonquière 6

Aujourd'hui
Chicoutimi à Kénogami
Chic.-Nord à Jonquière

Le classement

	PJ	G	P	Moy.	Diff.
Kénogami	22	17	5	.772	—
Chicoutimi	22	11	11	.500	6
Jonquière	21	10	11	.476	6½
Chic.-Nord	21	5	16	.238	11½

Ligue pee wee

Hier
Kénogami 0 Chicoutimi 1

Aujourd'hui
Jonquière à Chic.-Nord

Le classement

	PJ	G	P	Moy.	Diff.
Chicoutimi	20	18	2	.900	—
Jonquière	20	11	9	.550	7
Kénogami	20	11	9	.550	7
Chic.-Nord	21	9	12	.429	9½
Arvida	23	3	20	.126	16

Ligue nationale

Montréal	100 000 103-5	7 0
New York	000 000 220-4	9 0

Fryman, Murray (7), Taylor (1-0) (8), Kerrigan (9) et Williams; Seaver, Lockwood (6-7) (8), Sanders (9) et Grote. Cs: Mon.: Morales (4); NY: Staiger (1).

Philadelphie	002 000 000-2	8 0
Chicago	300 001 00x-4	8 1

Londborg (12-6), Garber (7), et Bates; Bonham (7-9), Coleman (7) et Mitterwald. C: Chi., LaCock (6).

Premier match

San Diego	000 001 114-7	12 2
Atlanta	000 300 000-3	8 1

Freisleben, Tomlin (6), Metzger (9-0) (7), Spillner (9) et Davis, Kendall (7); Morton, Devine (1-3) (7), Dal Canton (9), Beard (9) et Pocoroba. C: SD: Hernandez (1).

Deuxième match

San Diego	101 102 200-7	13 1
Atlanta	000 000 000-0	4 0

Sawyer (1-0) et Kendall; LaCorte (0-5), DalCanton (6), Leon (7), Torrealba (9) et Correll. C: SD: Grubb 2 (5).

St. Louis	010 000 300-4	10 0
Pittsburgh	000 000 000-0	4 0

Falcone (7-11) et Simmons; Medich (5-10), Hernandez (7), Tekulve (9) et Sanguillen.

Le classement

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Philadelphie	69	33	.676	—
Pittsburgh	56	46	.549	13
New York	52	55	.486	19½
Chicago	45	59	.433	25
St. Louis	43	57	.430	25
Montréal	36	61	.371	30½

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	67	38	.638	—
Los Angeles	57	46	.549	9
Houston	55	52	.514	13
San Diego	51	57	.472	17½
Atlanta	46	59	.438	21
San Francisco	46	60	.434	21½

Hier
Chicago 4 Philadelphie 2
San Diego 7 Atlanta 3
San Diego 7 Atlanta 0
Montréal 5 New York 4

St. Louis 4 Pittsburgh 0
Houston à Los Angeles
Cincinnati à San Francisco

Aujourd'hui
Philadelphie (Carlton 11-4 et Kaat 10-5) à Chicago (R. Reuschel 9-8 et Stone 2-3), 2
St. Louis (Rasmussen 3-4 et Curtis 5-7) à Pittsburgh (Rooker 8-5 et Demery 6-3), 2
Montréal (Kirby 1-8) à New York (Lolich 6-10)
San Diego (Spillner 2-11) à Atlanta (Lacorte 0-4)
Houston (Larson 1-2) à Los Angeles (Hooton 6-11)
Cincinnati (Billingham 7-3) à San Francisco (Caldwell 0-6)

Demain
Montréal à New York
St. Louis à Pittsburgh
Philadelphie à Chicago
San Diego à Atlanta
Houston à Los Angeles
Cincinnati à San Francisco

Les meneurs

	P	AB	P	CS	Moy.
Oliver, Pitt.	93	376	57	128	.349
Griffey, Cin.	96	360	86	121	.336
Foster, Cin.	95	377	64	125	.332
Rose, Cin.	105	426	94	140	.329
Crawford, St. L.	83	286	40	92	.322
Robinson, Pitt.	78	280	44	90	.321
Geronimo, Cin.	94	310	42	99	.319
Madlock, Chi.	98	352	47	111	.315
Maddox, Phil.	95	333	49	105	.315
Morgan, Cin.	87	289	81	91	.315

Ligue américaine

Boston	100 000 200-3	10 0
Cleveland	000 000 010-1	5 1

Wise (9-8) et Montgomery; Dobson (11-10) et Fosse.

Detroit	000 000 000-0	2 1
New York	001 000 00x-1	5 0

Roberts, (10-11) et Wockenfuss; Alexander (6-7) et Healy.

Baltimore	100 000 100-1	8 0
Milwaukee	100 002 40x-7	9 1

May (7-8), Pagan (7), Cuellar (7) et Dempsey; Colborn (7-11) et Moore.

Oakland	000 000 000-0	8 4
Minnesota	200 100 00x-3	7 0

Torrez (8-10) et Newman; Luebber (2-2) et Wynegar.

Le classement

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
New York	62	39	.614	—
Baltimore	52	50	.510	10½
Cleveland	50	51	.495	12
Detroit	48	53	.475	14
Boston	48	54	.471	14½
Milwaukee	44	55	.444	17

Section Ouest

	G	P	Moy.	Diff.
Kansas City	61	40	.604	—
Minnesota	54	50	.519	8½
Oakland	53	52	.505	10
Texas	49	52	.485	12
Chicago	46	56	.451	15½
Californie	45	60	.429	18

Hier
Minnesota 3 Oakland 0
Milwaukee 7 Baltimore 1
Boston 3 Cleveland 1
New York 1 Detroit 0

Aujourd'hui
Californie (Hartzell 2-2) à Texas (Unbarger 7-8)
Minnesota (Bane 4-2) à Kansas City (Pattin 3-9)
Oakland (Norris 3-3) à Chicago (Brett 6-5)
Baltimore (Grimsley 4-4) à Milwaukee (Rodriguez 3-7)
Boston (Tiant 10-10) à Cleveland (Eckersley 6-8)
Detroit (Fidrych 11-3 à New York (Figueroa 14-6)
Demain
Californie à Texas
Minnesota à Kansas City
Oakland à Chicago
New York à Milwaukee, 2
Boston à Detroit
Baltimore à Cleveland

Les meneurs

	P	AB	P	CS	Moy.
Brett, KC	101	408	62	143	.350
McRae, KC	89	315	51	110	.349
LeFlore, Det.	94	382	63	127	.332
Munson, NY	96	390	51	126	.323
Carew, Minn.	100	388	66	124	.320
Carty, Clev.	97	350	48	110	.314
Garr, Chi.	86	346	41	108	.312
Lynn, Bos.	88	343	43	106	.309
Rivers, NY	92	416	71	127	.305
Staub, Det.	100	370	46	113	.305

Montréal 5 — **New York 4**

	AB	P	CS	PP		AB	P	CS	PP
Valentine cc	3	1	2	1	J. Mangual cc	3	0	0	0
W. Garrett 2b	4	0	0	0	Kranepool 1b	2	0	0	0
Parrish 3b	5	0	1	0	Millan 2b	5	1	2	0
E. Williams r	5	0	1	0	Milner cg	3	0	0	0
Unser cg	4	0	0	0	Lockwood l	0	0	0	0
Foli ac	3	1	1	0	Sanders l	0	0	0	0
Jorgensen 1b	3	1	0	0	Torre 1b	4	0	2	1
Thornton 1b	2	0	0	0	L. Brown cc	0	1	0	0
J. White cd	1	1	1	0	Vail cd	4	0	2	0
Fryman l	2	0	0	0	Grote r	2	1	0	0
D. Murray l	0	0	0	0	Staiger 3b	4	1	2	3
C. Taylor l	0	0	0	0	Harrelson ac	4	0	1	0
J. Morales fu	1	1	1	3	Seaver l	2	0	0	0
Kerrigan l	0	0	0	0	Boisclair cc	1	0	0	0
Total	33	5	7	4	Total	34	4	9	4

Montréal	100 000	103 - 5
New York	000 000	220 - 4

E: Milner. DJ: Montréal 1, New York 1. LSB: Montréal 8, New York 7. 2b: Parrish, Valentine, Staiger. 3B: Torre. C: Staiger 1, J. Morales 4. BV: Valentine, Harrelson. S: Fryman, Lockwood.

	ML	CS	P	PM	BB	RB
Fryman	6⅔	6	2	2	1	3
D. Murray	1	3	2	2	2	0
C. Taylor G, 1-0	⅓	0	0	0	0	0
Kerrigan	1	0	0	0	0	0
Seaver	7	4	2	1	4	8
Lwood P, 6-7	1⅓	3	3	3	1	2
Sanders	⅓	0	0	0	1	0

Victoire préservée: Kerrigan 1. ML: Seaver, D. Murray. Feinte illégale: Sanders.
Temps: 1:52.
Assistance: 53,523.

Les Sportifs massacrés une fois de plus

Les Pionniers logent un protêt

CHICOUTIMI — Les Pionniers de Chicoutimi-Nord et les Sportifs de Dolbeau sont acculés au pied du mur en ce qui a trait aux séries éliminatoires de la Ligue junior régionale de baseball. En effet, ces deux formations ont perdu les honneurs de leur second match hier soir.

Dans un premier temps, les Pionniers de l'instructeur Marcel Rioux ont baissé pavillon 9 à 7 devant les Lions de St-Félicien. C'est un coup sûr de Michel Dumas à la quatrième manche qui a assuré les joueurs de Claude Allard de ce second gain. Au cours de cette manche, les Lions ont inscrit quatre points au tableau indicateur. Jocelyn Dubois a cependant claqué un circuit pour le compte des Pionniers.

Robert Dolbec a mérité la victoire pendant que Jean-Claude Gaudreault a subi le revers. Toutefois, il importe de préciser que les Pionniers de Chicoutimi-Nord ont logé un protêt sur le match. Claude Allard s'est rendu au monticule à deux occasions dans une même manche pour retirer son lanceur. A sa seconde visite il envoya celui-ci au troisième but et, quelques instants plus tard, il retournait sur le terrain pour le rapatrier au monticule. C'est sur ce point que les Pionniers protestent. Le tout devrait se régler ce soir lors d'une réunion spéciale de la ligue.

Dans l'autre rencontre au programme, les Royaux de Kénogami ont littéralement massacré les Sportifs de Dolbeau par un score de 14 à 7. Sabin Daigle a mérité la victoire pendant que Pierre Dolbec subissait la défaite.

Les Royaux ont porté le coup de grâce à la cinquième manche lorsqu'ils ont enregistré sept points. Richard Turbide a claqué un circuit de deux points pour le compte des Royaux pendant que Rémi Lamothe répétait un exploit similaire pour le crédit des Sportifs. Les Royaux ont frappé un total de 11 coups sûrs contre dix pour les Sportifs. La différence se situe au chapitre des erreurs alors que les Royaux n'ont commis que trois erreurs contre cinq pour les Sportifs.

Les deux séries se poursuivront demain soir à Kénogami et St-Félicien.

Gaétan Guay impose sa loi aux rivaux

JONQUIERE — la Ligue de balle rapide Royale de Jonquière présentait son dernier programme régulier de la saison alors que trois matches étaient à l'affiche. La soirée fut profitable pour la formation Fleurs et Terrasse qui a décroché deux victoires.

Dans un premier temps, le Fleurs et Terrasse a mérité une victoire de 9 à 3 aux dépens du Service sanitaire Saguenay. Gaétan Guay a mérité la victoire pendant que Jacques Richard subissait la défaite.

Quelques instants plus tard, l'artilleur Gaston Guay récidivait et menait sa formation à un triomphe de 7 à 5 contre les représentants de la Brasserie olympique. Gaétan Dubé a encaissé le revers.

Dans l'autre match à l'affiche, le Côté Fina Service a mérité les honneurs de la victoire lorsque les joueurs de cette formation ont pris la mesure des Vitreries Franklin par un pointage de 8 à 2. Jean-Marc Gravel a mérité la victoire et Gilbert Tremblay a essuyé la défaite.

Par ailleurs, les séries éliminatoires débuteront ce soir avec les trois séries quarts-de-finale.

Dans la série "A", le Decoste Gaz Bar affrontera le Côté Fina Service. Dans la série "B", le Cabaret Moustachu se mesurera aux joueurs du Service sanitaire Saguenay, pendant que dans la série "C", la Brasserie olympique devra lutter contre les Fleurs et Terrasse.

Ces trois séries seront d'une durée de 2 de 3.

Gain du Timi

Un double de Luc Dufour a permis aux Timis de Chicoutimi de mériter une victoire fort serrée de 1 à 0 aux dépens des Royaux de Kénogami, hier soir, dans un match régulier de la Ligue pee wee régionale.

André Gilbert a espacé deux coups sûrs pour mériter une autre victoire alors que son rival, Mario Gagné, a été moins chanceux et a vu le revers s'inscrire à son dossier. Ce dernier n'a pas si mal fait puisqu'il n'accorda que trois coups sûrs aux frappeurs du Timi. Un match sera au programme, ce soir, alors que les Braves de Jonquière rendront visite aux Pionniers de Chicoutimi-Nord.

Dans la Ligue bantam régionale, les Royaux de Kénogami ont mérité un gain facile de 14 à 6 devant les Braves de Jonquière dans le seul match présenté à l'intérieur de ce circuit.

Encore une fois, Christian Belley a brillé de tous ses feux au monticule en méritant une autre victoire. Il a de plus fait résonner son bâton alors qu'il a cogné un circuit de deux points en plus de frapper trois coups sûrs en quatre présences au marbre. André Harvey a subi la défaite.

Deux matches seront présentés ce soir dans la Ligue bantam régionale. Dans un premier temps, les Expos de Chicoutimi tenteront de renouer avec la victoire alors qu'ils rendront visite aux Royaux à Kénogami. Les 76' de Chicoutimi-Nord visiteront les Braves de Jonquière.

LE RAPIDO

McNicoll veut crever les abcès

Chers amis, en ce lendemain de la clôture des Jeux olympiques de Montréal, crions tous ensemble: HOURRA! En ce jour mémorable, où nous pouvons respirer plus à l'aise, rendons hommage à un bénévole de la pelote... Michel McNicoll, vénérable publiciste-statisticien de la Ligue de balle rapide du Lac-Saint-Jean. "Crevons les abcès", clame McNicoll. "Sévissons contre les méchants", ajoute-t-il sans équivoque. "La pelote a le droit de vivre comme tout le monde".

CHARMEUR — Dave Ball, relationniste de la compagnie aérienne Québecair, ne déteste pas faire un peu de charme à l'occasion. Cette fois-ci, Desneiges Tanguay, secrétaire de la Traversée internationale du Lac-Saint-Jean, ne peut résister aux propos de l'ami Dave qui sera d'ailleurs à Roberval au cours du prochain week-end. Espérons que l'idée de "lancer des Ball Desneiges" à tout le monde ne viendra pas à Dave...

Commentaire

Dans une missive adressée au rédacteur en chef du Quotidien, McNicoll, que nous soupçonnons d'avoir été influencé par son président, le dictateur Lucien Lemay, nous accuse d'apathie. Nous ça, des apathiques? Il mériterait une baffe ce petit prétentieux. Ceci étant dit, relisons ensemble quelques passages de cette merveille littéraire. *"Monsieur. Monsieur (bis) nous sommes très déçus de l'apathie générale que porte votre journal depuis 1 mois face à la ligue Bonne Entente. Nous vous envoyons chaque jour tous les résultats et vos journalistes nous affirme leur bonne volonté. Il semble que l'abcès soit au planché supérieur de votre journal."* (à suivre).

Suite

(NDLR - Le Quotidien vous présente en primeur la version intégrale de ce petit chef-d'oeuvre)... *"Notre ligue, la Bonne Entente est l'une des ligues de balle rapide les mieux structuré au Québec et si vous ne corrigez pas votre politique NOUS DEVRONS SEVIR et lancer une propagante contre votre journal. Espérant un changement dans votre attitude, nous vous remercions à l'avance."* Signé: Michel McNicoll.

Petit "propaganteux"

Ce à quoi nous répondons, vous n'êtes qu'un petit "propaganteux", Michel McNicoll. "Propagantez" et nous souhaitons que le petit Jésus vous punisse. Petit écervelé à la solde de Lucien Lemay. Na! Des abcès au plancher supérieur? Chez nous? Impossible? Insulter nos boss de la sorte. Encore devraient-ils avoir des boutons au visage et ce n'est pas le cas. Nous avons les meilleurs boss qui puissent exister, cher monsieur. Qui nous font travailler des heures et des heures et qui nous paient pour sept? Ce sont nos boss, monsieur, et nous les comprenons parce que les budgets sont limités. Nous les approuvons lorsqu'ils nous disent que c'est la meilleure façon de s'épanouir. Nos boss, ils nous comprennent, monsieur, et ce ne sont pas des abcès. Na!

Fin

Les abcès étant ce qu'ils sont, nous vous souhaitons de l'acné au visage, ne serait-ce que pour vous dompter de ce méfait que nous pouvons accepter et que nous ne vous pardonnerons jamais, Michel McNicoll, publiciste-statisticien de la Ligue bonne-entente du Lac-Saint-Jean. De plus, votre cadeau de fin de saison, gardez-le, nous crachons dessus. Au plaisir d'avoir de vos nouvelles... pardon, de vos résultats, Michel McNicoll, publiciste-statisticien de la Ligue bonne-entente du Lac-Saint-Jean. Et maintenant, sévissez!

Conférence de nouvelles

Le président du comité permanent des Jeux du Québec régionaux, Robert G. Larouche, convoque une conférence de nouvelles, ce soir, à 19 h. 00, au Club nautique de Saint-Félicien. Larouche en profitera pour dévoiler la liste des organismes-hôtes des 18 disciplines sportives au programme de la finale régionale été '76. Il y aura également le lancement du premier dépliant régional résumant la programmation et l'annonce du nom officiel.

La "Bulle" en tête

L'équipe de tennis du club intérieur de Chicoutimi domine le classement de la Ligue senior régionale avec 179 points et ce, après huit matches de disputés. Le club de Chicoutimi-Nord vient au deuxième rang avec 143 points, six de plus que l'équipe Murdock. Du côté individuel, Rémi Côté, de Chicoutimi-Nord, a accumulé 41 points, tout comme Jean Delisle, du club Murdock.

Walker à Philadelphie

Le Néo-Zélandais John Walker se remettra à la poursuite d'un nouveau record du mille, demain, à Philadelphie, lors de la rencontre d'athlétisme du bicentenaire des Etats-Unis. Walker détient la marque mondiale avec un temps de trois minutes 49 secondes enregistré en août 1975.

Achat des Mariners

Les Padres de San Diego, de la Ligue nationale de baseball, tentent d'acheter les Mariners, formation représentant cette ville dans l'Association mondiale de hockey, pour empêcher qu'elle ne cesse ses activités.

N'oubliez pas

Le distingué publiciste-statisticien (ou vice-versa) Sylvio Gilbert, de la Ligue junior régionale tient à rappeler aux formations de ce circuit qu'elles ont jusqu'à jeudi pour faire parvenir leurs choix pour le joueur de distinction. En passant, mentionnons que Sylvio se fera un devoir de marcher sur son orgueil et devra remettre le trophée emblématique aux journalistes pour leur victoire lors du récent match des Etoiles..

Forte amende

L'instructeur George Allen, des 49 de San Francisco, de la Ligue nationale de football, a imposé une amende de $2,000 chacun à l'ailier éloigné Frank Grant et à l'ailier défensif Dennis Johnson qui ont refusé de participer au match hors-concours de samedi soir, à Atlanta. Grant et Johnson n'en sont pas encore venus à une entente au sujet de leur contrat.

Lauda va mieux

Le champion du monde des pilotes de course, l'Autrichien Niki Lauda, grièvement blessé dimanche sur le circuit du Nurburgring, a repris conscience hier et a parlé à son épouse et à son frère, à son chevet depuis l'accident. Il semble toutefois que la santé du champion demeure critique et les médecins craignent de nouvelles complications au niveau des poumons.

Coupe Canada

Le club de hockey Canadien a laissé savoir par le biais d'un communiqué de presse que les billets pour le tournoi international "Coupe Canada" qui sera disputé en septembre seront mis en vente du 2 au 11 août. Le prix des billets sera entre huit et quinze dollars et on pourra se les procurer aux guichets du Forum seulement.

Entente

Les joueurs de baseball des ligues majeures ont ratifié une entente qui les lient aux propriétaires. Le directeur de l'Association des joueurs, Marvin Miller, a laissé savoir que le vote était de 352 en faveur et de 18 contre après le décompte des voix de 15 des 24 équipes. Environ 600 joueurs ont droit de vote. Le contrat reconnaît, notamment, pour la première fois le droit à un joueur de pouvoir changer d'équipe sans le consentement du propriétaire de cette équipe.

Retour de Satchel Paige

Satchel Paige dont la carrière comme lanceur au baseball a probablement été la plus longue sera au monticule lors d'une partie amicale d'anciens joueurs de baseball qui aura lieu à San Diego samedi prochain. Paige qui est âgé de 70 ans avait conservé une fiche de six victoires et une défaite lors de sa première année dans les ligues majeures avec les Indians de Cleveland. Il était alors âgé de 42 ans. Il n'avait pu évoluer plus tôt dans les majeures à cause de la barrière raciale qui existait à l'époque.

Joueur de la semaine

Duane Kuiper, le joueur de deuxième but des Indians de Cleveland a été nommé le joueur de la semaine dans la Ligue américaine de baseball. En effet, au cours de la semaine dernière, Kuiper a conservé une moyenne au bâton de .517 alors qu'il a frappé 15 fois en lieu sûr en 29 présences au marbre. Il a de plus frappé au moins une fois dans chacune des quinze dernières parties de son équipe.

Signature

Les Twins du Minnesota ont annoncé que le joueur d'utilité Jerry Terrell avait paraphé son contrat pour la saison en cours. Les Twins n'ont maintenant que quatre joueurs qui évoluent sans contrat. Terrell est avec les Twins depuis quatre ans et il joue à toutes les positions au champ intérieur.

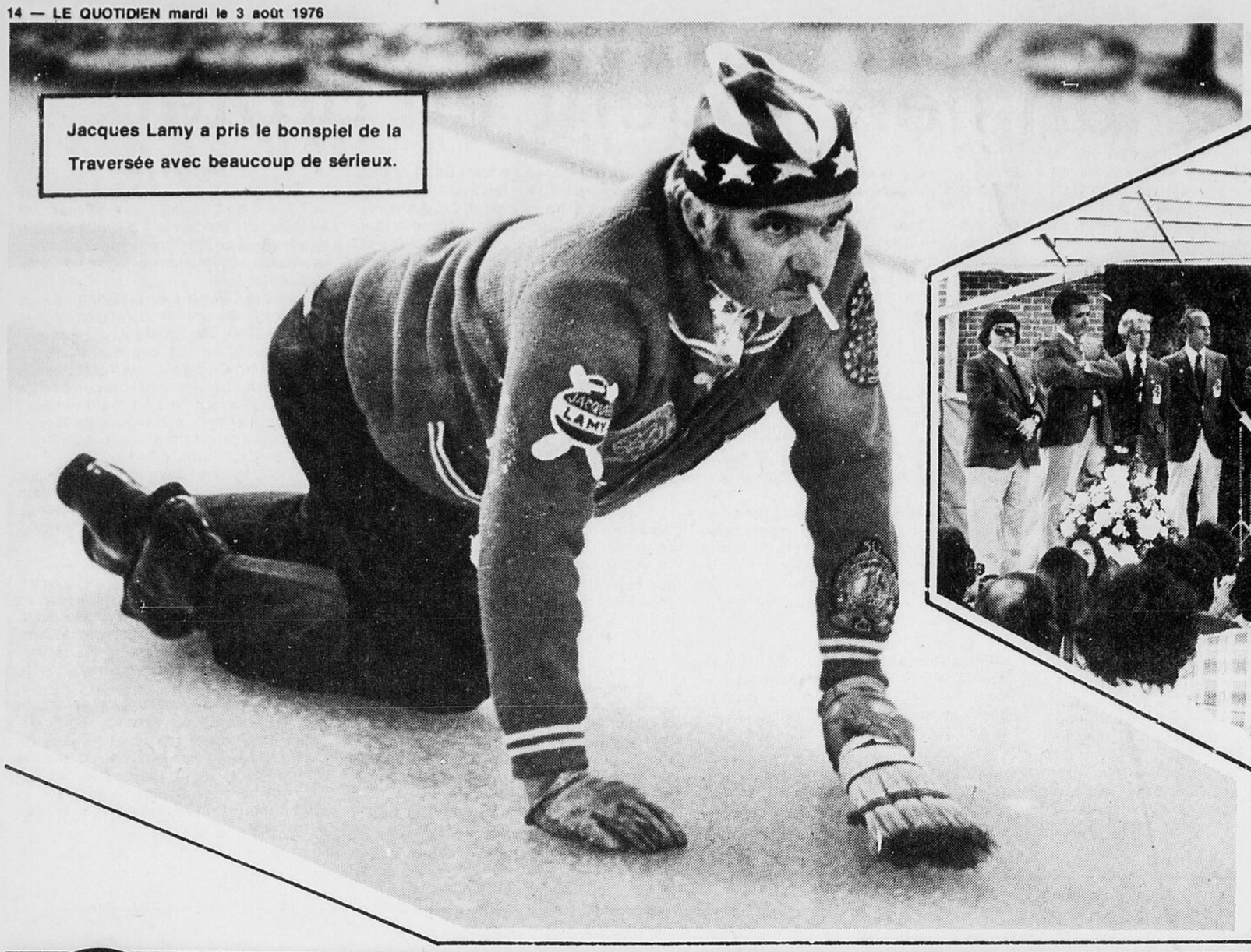

Jacques Lamy a pris le bonspiel de la Traversée avec beaucoup de sérieux.

Le président et ses neuf apôtres.

LA HUITAINE DE GAIETÉ EN IMAGES

Trois gais lurons: Maurice Tremblay, président du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, Claude Savard et Ghislain Harvey.

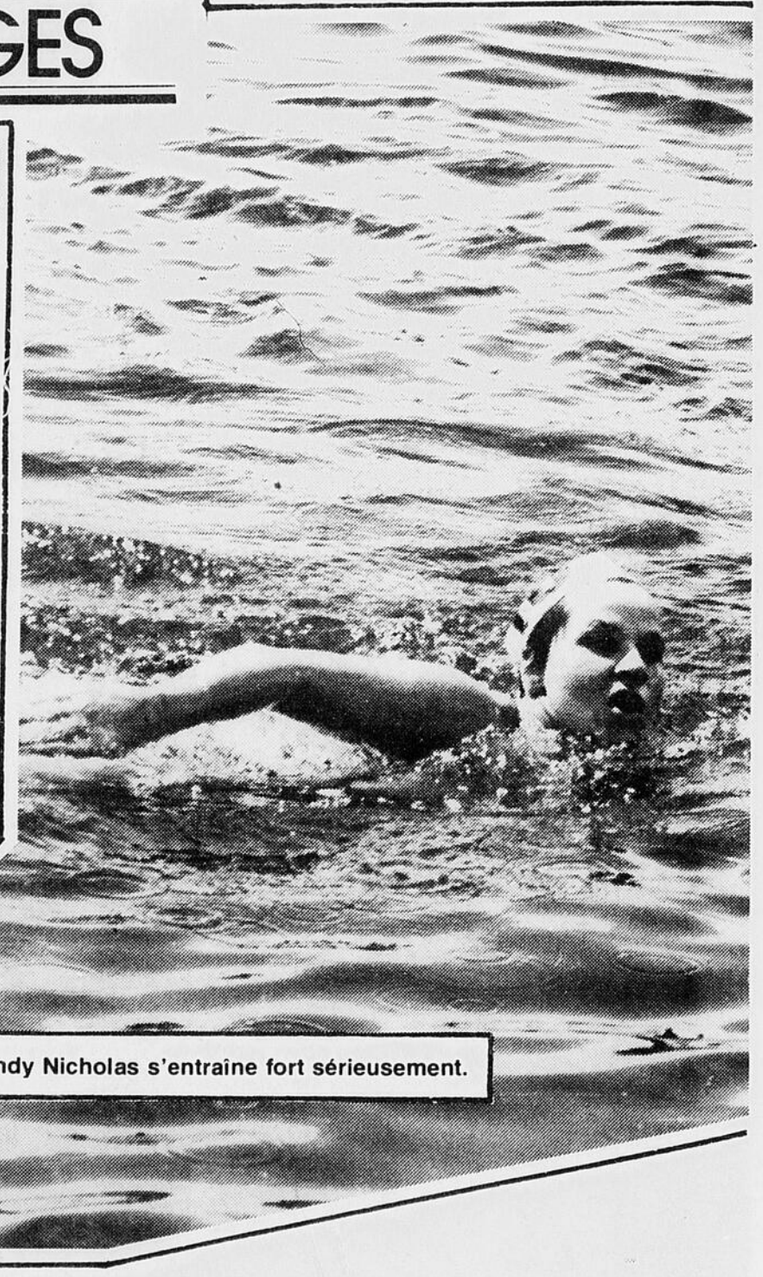

Cindy Nicholas s'entraîne fort sérieusement.

L'exposition des nombreux artistes de Roberval suscite l'intérêt chez les visiteurs.

Un autre curler qui prend les choses au sérieux.

Pas assez de drapeaux

Monique Berlioux persiste dans ses dires

MONTREAL (PC) — Un pâle sourire, un front d'airain, une profonde déception de constater que ses propos ont été interprétés de façon "émotive" et qu'ils aient été rapportés "hors contexte". Et Mme Monique Berlioux, directrice générale du CIO pense qu'il y a eu un "malentendu" dans la diffusion de ses impressions sur les Jeux de Montréal et que "l'on doit tout de même conserver son esprit critique".

"Je persiste à dire que les Jeux de Montréal ont manqué d'âme pendant les premiers jours mais cela s'est rétabli par la suite, à précisé Mme Berlioux. Je continue aussi à déplorer qu'il n'y ait pas eu suffisamment de drapeaux olympiques dans les rues de la métropole."

Elle a nié catégoriquement le fait qu'elle soit pressentie pour succéder à lord Killanin à la présidence du CIO comme cela a été rapporté dans les journaux:

"C'est bien mal connaître cet organisme que d'avancer une telle chose, car je ne suis pas membre du comité mais un "officiel" à l'emploi du CIO, ce qui est bien différent."

"Quant à l'organisation physique des compétitions, a-t-elle poursuivi, je crois que mes critiques n'ont pas été négatives, bien au contraire, puisqu'elle s'adressaient encore plus au CIO qu'au COJO. J'ai tout simplement fait valoir que le comité international devait être plus attentif et exigeant quant aux facilités accordées aux athlètes. Il ne faut pas oublier non plus que je parlais à ce moment uniquement de la piscine olympique et on a voulu élargir le sens de mes observations en les attribuant à l'ensemble des lieux de compétition."

En ce qui a trait à la sécurité excessive dont elle a dit qu'elle imposait un "carcan aux athlètes," Mme Berlioux souligne maintenant que "les responsables ont très bien fait leur travail".

Préférence

Si elle a dit avoir préféré les Jeux de Munich et de Mexico, cette réflexion devait se concevoir dans le contexte global de l'entrevue accordée aux radios françaises et montréalaises, c'est-à-dire lorsqu'elle parlait du climat extérieur de ces villes et non aux événements fatalement reliés à ces manifestations.

Elle pensait retrouver un climat d'enthousiasme dans notre ville d'esprit latin, ce qui ne fut pas le cas tout au début des Jeux.

Enfin, Mme Berlioux s'étonne de ce que la presse l'ait conspuée de la sorte, assurant qu'elle a toujours accordé son étroite collaboration au maire Jean Drapeau "bien avant la tenue des Jeux à Montréal".

Elle a affirmé qu'elle appréciait vivement son séjour dans la métropole et a pris grand soin de remercier et de féliciter tout le monde 'sans oublier personne".

VUES POST-OLYMPIQUES — Le président du CIO, Lord Killanin, et Mme Monique Berlioux, directrice du CIO, attendent les questions lors de la conférence de presse post-olympique à Montréal.
(Téléphoto PC)

Pendant que la directrice générale du CIO s'expliquait devant les journalistes hier midi, quatre députés de l'Assemblée nationale de France se dissociaient à leur tour des critiques formulées la semaine dernière par leurs compatriotes. Ces hommes politiques participent présentement à une réunion de parlementaires d'expression française à Montréal. Le porte-parole du groupe, M. Jean-Claude Burckel, a révélé, au cours d'une entrevue, que "ce genre de déclarations venant d'une Française sont inacceptables".

Ses collègues, MM. Jean Favre, Ernest Ryckert et Jean Turco ont abondé dans le même sens, comme l'avait fait ces jours derniers depuis Paris un autre député français, M. André-Georges Voisin. "La sécurité est comme une prime d'assurance, a commenté M. Burckel, elle coûte cher jusqu'à ce qu'un accident survienne."

Record à Mirabel

Sous bonne escorte, les athlètes nous quittent

MONTREAL (PC) — L'aéroport international de Mirabel a signalé lundi un nombre record de départs en une seule journée. Quelque 8,500 personnes ont en effet quitté le Canada pour l'étranger, lundi, en transitant par cette aérogare.

Selon les dirigeants du Village olympique, quelque 2,500 de ces passagers étaient des athlètes, entraîneurs et officiels retournant dans leurs pays respectifs, à l'issue des Jeux olympiques.

Parmi ces athlètes figuraient les participants aux concours équestres de Bromont, y compris la princesse Anne d'Angleterre. Ces athlètes ont quitté Bromont comme ils y étaient arrivés, soit à bord d'autobus étroitement escortés par des militaires.

Environ 4,500 des 8,000 athlètes qui ont participé aux Jeux de Montréal avaient participé dimanche aux cérémonies de clôture des Jeux.

Environ 3,000 d'entre eux ont quitté Montréal lundi, dont un grand nombre d'Américains qui ont voyagé par autobus vers l'Etat de New York. Les dirigeants du Village olympique ont révélé que les mesures de sécurité ont été encore plus étroites au départ des athlètes qu'à leur arrivée. A l'aéroport de Mirabel, les athlètes ont été conduits directement à leurs aires de départ et ne pouvaient être aperçus de l'aérogare par les autres passagers.

De strictes mesures de sécurité ont aussi été imposées aux athlètes israéliens qui ont participé à un dîner bénéfice hier à Montréal. Ils feront de même à Toronto aujourd'hui avant de retourner à Tel Aviv par avion.

Au village

Le directeur des relations publiques du Village olympique, M. Raymond Beauchemin, a déclaré que les derniers athlètes quitteront le village mercredi soir, alors que les 592 membres du contingent soviétique plieront bagages... à l'exception du plongeur Sergei Nemtsanov, âgé de 17 ans, qui a décidé de demeurer au Canada. Quatre athlètes roumains ont aussi réclamé le droit de demeurer dans notre pays, après avoir abandonné leur délégation au village.

L'équipe olympique américaine comptait 519 athlètes, la canadienne 487, l'Allemande de l'Ouest 408 et l'Allemande de l'Est 355.

L'aéroport de Mirabel a aussi connu sa journée la plus achalandée, depuis son ouverture le 4 octobre dernier, grâce aux Jeux. Le 15 juillet dernier, deux jours avant le début des Jeux olympiques, on a en effet dénombré 9,761 arrivées et 6,392 départs à cette aérogare, pour un total de 16,153.

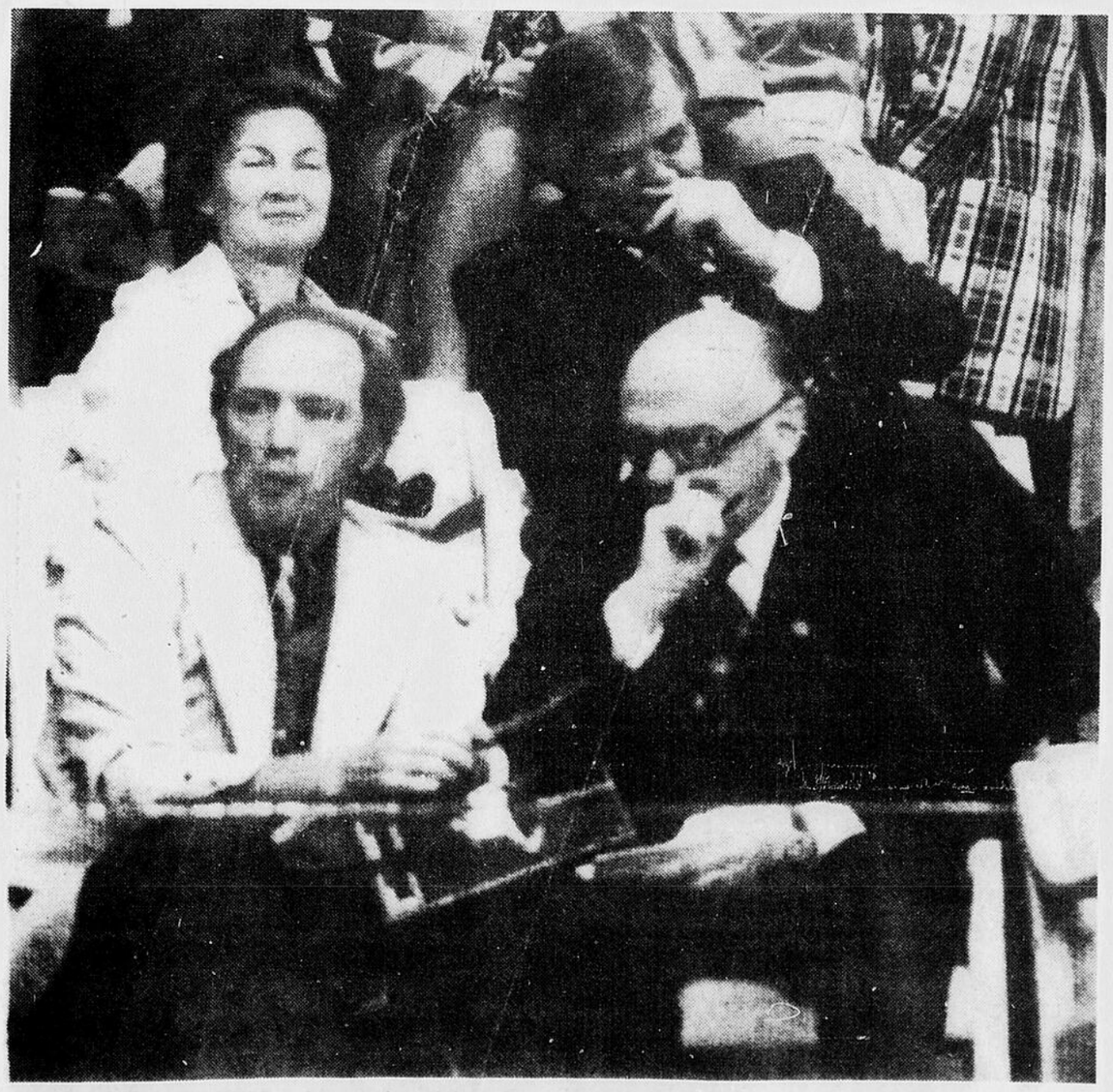

SPECTATEURS ATTENTIFS — Le premier ministre Trudeau et le maire de Montréal Jean Drapeau surveillent les cérémonies de clôture des Jeux olympiques de Montréal.
(Téléphoto PC)

Sears

Centre de l'auto et du pneu

SUR ACHAT DE 4 PNEUS
RABAIS $20.40 A $38.00

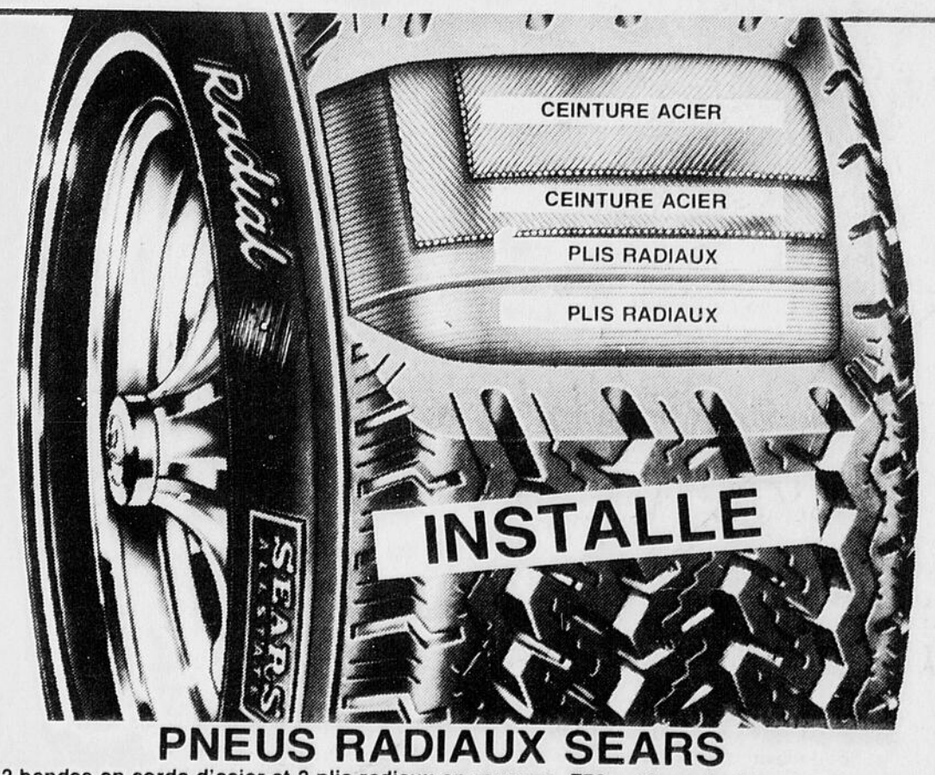

PNEUS RADIAUX SEARS

Pneus à 2 bandes en corde d'acier et 2 plis radiaux en rayonne. F78 x 14 paroie blanche. (inst). #77000.

Stock #	Rég.: ch.	Vente ch.	Régulier: Set de 4	Vente Set de 4	Economisez sur set de 4
77302	51.00	45.90	204.00	183.60	20.40
77320	53.00	49.50	220.00	198.00	22.00
77339	64.00	57.60	256.00	230.40	25.60
77340	69.00	62.10	276.00	248.40	27.60
77342	76.00	68.40	304.00	273.60	30.40
77343	84.00	75.60	336.00	302.40	33.60
77394	58.00	52.20	232.00	208.80	23.20
77332	81.00	72.90	324.00	291.60	32.40
77333	87.00	78.30	348.00	313.20	34.80
77334	90.00	81.00	360.00	324.00	36.00
77335	95.00	85.00	380.00	342.00	38.00

Au Nouveau-Brunswick

Un gouvernement dans la fabrication de voitures sport

FREDERICTON (PC) — Si vous parlez à un habitant du Nouveau-Brunswick de l'engagement du gouvernement dans l'industrie, en ce moment, il est probable qu'il pensera immédiatement à Bricklin, la petite société de voitures sport, qui, en septembre dernier, a été placée en tutelle. Bricklin assure 700 emplois et a coûté aux contribuables la somme de $20 millions.

Mais si vous parlez de l'engagement gouvernemental dans l'industrie à M. Harry Nason, sous-ministre provincial de la Croissance économique, il vous dira que Bricklin a été une exception, plutôt que la règle commune. De plus, il s'empressera probablement de démolir ce qui, selon lui, est une série de mythes concernant l'engagement du gouvernement dans l'industrie, tout en admettant que c'est là "un domaine d'activité gouvernementale qui soulève beaucoup de controverses."

"En faisant état de quelques échecs retentissants, a-t-il déclaré au cours d'une interview, on jette du discrédit sur le programme fédéral-provincial de développement qui, en fait, fonctionne très bien."

Au dernier relevé, dit M. Nason, le portefeuille gouvernemental de développement comptait plus de 178 sociétés, dont plusieurs sont prospères; ces entreprises doivent au gouvernement près de $110 millions. Mais de ce nombre, il serait difficile d'en nommer 20, dont 10 vont probablement "dominer tout le reste."

Déjà existantes

La majorité des 178 sociétés qui comprennent entre autres la Saint-John Shipbuilding and Drydock et la confiserie Ganong Bros., existaient déjà avant que le gouvernement ne s'en occupe.

Plusieurs des prêts, fait observer M. Nason, portaient sur des sommes modestes: sur les 178 comptes que le gouvernement avait l'an dernier, 71 étaient pour $100,000 ou moins.

M. Nason affirme que c'est un mythe de dire que le gouvernement concentre ses efforts sur des commerces à l'extérieur plutôt que sur des gens qui sont déjà en affaires dans la province. Sur les 178, seulement 42 appartiennent à des non-résidants, a-t-il ajouté.

Selon lui, une partie des problèmes qui entourent le développement provient des attitudes négatives du public, qui a souvent un sentiment d'échec, avant même que les nouvelles sociétés aient eu la chance de commencer à fonctionner. En Nouvelle-Ecosse, au contraire, les gens sont portés à être "plus optimistes", tout en étant conscients qu'il y a des risques dans le développement économique.

Fureur générale

Quelle a été la controverse en Nouvelle-Ecosse, demande M. Nason, quand une industrie comme Clairtone, financée par le gouvernement, a fait faillite? Peu de chose, si on la compare à la fureur générale au sujet de Bricklin et d'autres projets au Nouveau-Brunswick.

Il dit qu'il ne sait pas si cette attitude est particulière au Canada, mais il se dit assuré que dans l'ensemble l'attitude des Canadiens en ce qui concerne les investissements est plus conservatrice que l'attitude générale des Américains. Ici, on est porté à placer l'argent dans des obligations soi-disant "sûres", a-t-il dit, tandis qu'aux Etats-Unis, les gens semblent disposés à investir dans des entreprises qui comportent plus de risques.

M. Nason a parlé également du mythe selon lequel certaines gens croient que les gouvernements manquent de la compétence nécessaire pour administrer les projets de développement.

"Nous avons certainement au gouvernement les capacités nécessaires pour gérer les projets de dimensions moyennes," dit-il. Quant aux projets plus importants, le gouvernement fait appel à des experts.

Vérification prudente

A titre d'exemple, il a fait remarquer qu'une usine du Nouveau-Brunswick, ainsi que les filiales de cette société, ont été vérifiées attentivement à New York pendant deux semaines par la Clarkson Gordon, une importante société canadienne de comptabilité, avant que le gouvernement consente à accorder l'emprunt demandé.

Encore une fois, dit M. Nason, Bricklin, a été l'exception à la règle qui consiste à faire appel à des experts, puisque ce n'est que 18 mois après le lancement du projet que le gouvernement a finalement demandé l'aide d'un consultant.

Il a dit que Bricklin était presqu'un cas d'exception, en ce que le gouvernement ait éventuellement exercé un contrôle sur le conseil d'administration de l'entreprise, à titre de principal actionnaire. En général, explique M. Nason, "les gouvernements devraient être exclus de l'administration."

Cependant, dans certains cas, le gouvernement n'a pas le choix. Un autre mythe qui prévaut au Nouveau-Brunswick, ajoute-t-il, c'est que les provinces se font régulièrement concurrence dans la chasse aux nouvelles industries.

Rien à gagner

Mais les provinces ont fini par comprendre qu'une telle concurrence — qui consiste à présenter des soumissions les unes contre les autres, à offrir toutes sortes de concessions fiscales et autres faveurs, "n'est dans l'intérêt de personne."

M. Nason affirme que le Nouveau-Brunswick n'a plus de concessions à faire. Le seul domaine où il peut y avoir une certaine flexibilité, c'est le prix des terrains que l'industrie en puissance désire acheter, mais cela est vrai seulement lorsque c'est le gouvernement qui est propriétaire des terrains.

Quelles leçons le gouvernement a-t-il tirées de ses propres efforts? D'abord, dit M. Nason, les dirigeants ont appris à se méfier des "sociétés dont les capitaux sont trop minces."

Même quand les projections d'une entreprise semblent intéressantes sur papier, en pratique il arrive que les moindres délais dans la production ou un déclin dans le marché suffisent pour la plonger dans des difficultés incroyables, sans réserves sur lesquelles elle puisse s'appuyer. Ensuite, ajoute M. Nason, les dirigeants font maintenant plus d'enquêtes pour s'assurer que la société dispose de gens capables de l'administrer avec compétence.

Il dit qu'il est difficile d'évaluer avec précision dans quelle mesure les politiques de développement de la province ont eu du succès, mais il fait observer que bon nombre d'entreprises industrielles n'auraient jamais vu le jour sans l'aide du gouvernement.

Malgré cela, le chômage est encore plus élevé dans la province qu'il l'était il y a cinq ans. Une des raisons de cet état de choses, di-t-il, c'est qu'entre 1970 et 1975, la province a accueilli 49,000 personnes, alors qu'auparavant la situation était plutôt inversée, puisqu'il y avait plus de gens qui quittaient le Nouveau-Brunswick qu'il n'y en avait qui y venaient.

Pendant la même période, cependant, on n'a créé que 37,000 nouveaux emplois, alors qu'un nombre de plus en plus grand de personnes arrivaient sur le marché du travail.

M. Harry Nason

Pour les génisses, le lait entier peu rentable

LENNOXVILLE — Le producteur laitier, comme tout autre agriculteur ou chef d'entreprise, a intérêt à réduire le plus possible ses coûts de production. Des chercheurs d'Agriculture Canada lui suggère aujourd'hui un nouveau programme d'alimentation qui lui permettra d'économiser plus de $5 durant les quatre premiers mois de la vie d'une génisse, sans pour autant nuire à sa croissance.

De la naissance au sevrage, les génisses ont besoin surtout de protéines du lait pour se développer sainement. Le lait de la mère est l'aliment par excellence, mais aussi le plus coûteux. En effet il n'est pas très rentable d'utiliser du lait entier, à l'exception des périodes où il y a des surplus. C'est ainsi qu'ont pris place sur le marché les succédanés du lait à base de protéines du lait. Ces produits remplacent habituellement le lait de la mère dès le deuxième ou le troisième jour jusqu'au sevrage.

MM. Bertrand Lachance et Réjean Bouchard, spécialistes en nutrition animale à la Station de recherches de Lennoxville, ont entrepris une étude visant à établir un programme d'alimentation plus économique, en se basant sur les deux hypothèses suivantes:

— les succédanés du lait coûteraient moins cher s'ils étaient en partie composés de protéines végétales;

— comme la nourriture solide est moins dispendieuse, il serait avantageux de sevrer les génisses à l'âge de cinq semaines au lieu de sept.

Reste à prouver que ces traitements n'auront aucune conséquence négative sur le développement des sujets. Les deux chercheurs ont travaillé en collaboration avec Canada Packers Ltée, Division Shur-Gain, pour analyser la valeur d'un de ses nouveaux produits, un succédané du lait (22% protéine, 10% gras) dont 45% de la protéine totale provient d'un concentré de protéines de soya.

L'expérience se fait, de mai à septembre 1975, sur quatre groupes de neuf génisses Holstein croisées, alimentées de quatre façons différentes. Un succédané du lait ayant 100% de protéines du lait (22% protéine, 12% gras) est servi au groupe No 1 de la naissance à l'âge de cinq semaines et au groupe No 2 jusqu'à la septième semaine.

Les groupes No 3 et No 4 sont nourris du même succédané pendant les trois premières semaines. Durant les quatrième et cinquième semaines, le groupe No 3 reçoit le succédané du lait dont 45% de la protéine totale provient d'un concentré de protéines de soya et le groupe No 4 en consomme jusqu'à la septième semaine.

On a suivi chaque groupe de la naissance à l'âge de quatre mois pour bien connaître l'influence des quatre régimes sur la croissance ultérieure de chaque sujet.

Les génisses pouvaient manger à volonté, dès la première semaine, de la moulée et du foin. La consommation journalière de moulée était restreinte à 5 lb (2,25 kg) par génisse et cette quantité fut atteinte entre la huitième et la neuvième semaine. Le gain journalier moyen a été de 1.6 lb (0,7 kg) par génisse.

Pour les quatre premiers mois, le coût moyen d'alimentation d'une génisse est le suivant: du régime No 1 au régime No 4, $51.75, $58.11, $50.06 et $54.52.

"Dans l'ensemble, nous n'avons observé aucune différence entre les traitements, si ce n'est le coût, concluent les deux spécialistes. Le régime alimentaire du troisième groupe est le plus économique tout en étant aussi efficace que les autres."

"Il n'y a donc aucun inconvénient à sevrer les génisses à cinq semaines ni à utiliser, à partir de la quatrième semaine, un succédané du lait dont 45% de la protéine totale provient de protéines de soya. Au contraire, c'est votre porte-monnaie qui en ressentira les bienfaits."

SUBSTITUTS DU LAIT — Il serait possible de réduire le coût des substituts du lait en remplaçant les protéines animales qu'ils contiennent par des protéines végétales. La ration de cette génisse renfermait un tel substitut du lait et sa croissance fut tout à fait normale.

VUES PANORAMIQUES — Les nouveaux Metroliners de la Scenic Airlines, un transporteur aérien ayant sa base à Las Vegas, offre seulement des sièges avec fenêtre de sorte que les 19 passagers de chaque vol peuvent admirer les scènes inoubliables du Grand Canyon et des autres sites du Sud-Ouest des Etats-Unis.

On peut revenir enrichi d'une visite à Las Vegas

LAS VEGAS — Un voyage à Las Vegas peut devenir une expérience fort enrichissante si vous délaissez les casinos pour miser quelques heures à survoler le Grand Canyon.

Un transporteur local ayant son port d'attache à Las Vegas vous suggère l'expérience unique d'une envolée dans le Grand Canyon et, croyez-moi, il est assez difficile de décrire la sensation que procure un tel vol dans un petit avion, à travers cette merveille naturelle des Etats-Unis.

En voyageant à bord d'un avion de Scenic, vous aurez une vue unique de ce chatoyant panorama du Grand Canyon. Vous volerez dans le cratère même où votre perspective prendra un tout autre aspect, tandis qu'un atterrissage sur un des plateaux inférieurs vous permettra d'observer ce phénomène d'un autre angle.

Ainsi, selon le vol que vous choisirez, vous pourrez admirer les couleurs tamisées de l'aurore, celles plus chatoyantes du crépuscule ou encore la palette spectaculaire d'un beau jour ensoleillé. Le Grand Canyon, qui couvre jusqu'à 18 milles de large, a deux plateaux: le North Rim qui atteint une élévation de 8,100 pieds et le South Rim, d'une élévation de 6,900 pieds, est le plus facilement accessible. Le Colorado River déverse ses flots à environ 4,500 pieds au bas du plateau sud.

Ce vol vous permet de couvrir tout le terrain que vous pourriez visiter moyennant une randonnée en voiture de 215 milles ou en descendant de l'un des plateaux, à pied ou à dos de mulet, pour ensuite remonter l'autre paroi, ce qui pourrait s'avérer une expérience pour le moins palpitante.

Scenic Airlines a de plus ajouté trois appareils Fairchild/Swearingen Metroliners à sa flotte d'avions qui est maintenant portée à 22 appareils. Chaque Metroliner peut transporter 19 passagers qui jouissent tous d'un siège avec fenêtre, de sorte que chaque passager a son propre point d'observation pour se gaver des beautés du Sud-Ouest et surtout du paysage féerique qu'offre le Grand Canyon.

Il est à souligner également que la description des sites d'intérêt se fait dans quatre langues — français, anglais, allemand et japonais — et chaque passager francophone peut choisir la narration dans sa langue au moyen de casques d'écoute.

N'est-ce pas une merveilleuse façon de délaisser les tables de jeu pour meubler ses souvenirs de richesses incomparables?

Selon l'OCDE

Année favorable pour l'économie canadienne

par Jacques Bouchard

PARIS (PC) — Le produit national brut (PNB) augmentera de plus de 5 pour cent au Canada en 1976 et peut-être de 5½ p.c., entre le premier semestre de cette année et celui de 1977. Il ne semble guère y avoir de danger désormais que la reprise s'essouffle.

Dans une étude économique sur le Canada publiée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et rendue publique mardi, on note par ailleurs que, si les perspectives des Etats-Unis continuent à s'améliorer, le taux d'expansion pourrait être plus élevé que prévu encore.

L'OCDE souligne qu'un taux de croissance légèrement plus élevé, en particulier s'il résultait d'une expansion plus forte que prévu de la demande extérieure, ne semblerait pas indésirable. Etant donné la marge de sous-emploi des ressources productives qui existent dans l'économie, il ne compromettrait sans doute pas la tenue des prix et permettrait de réduire quelque peu le chômage.

Mais, précise le secrétariat de l'OCDE, responsable de la publication, si la demande globale devait croître beaucoup plus vite que prévu, la politique des prix et des revenus risquerait de donner lieu à des tensions et le déficit de la balance courante pourrait augmenter à l'excès. De nouvelles mesures de modération pourraient alors devenir nécessaires.

Par ailleurs, le document mentionne que le taux d'accroissement des gains par salarié sera sans doute très semblable, en 1976, à celui de 1975, soit environ 12 pour cent. Ce chiffre correspond à la limite supérieure de la marge d'augmentation des taux de salaire fixée par les directives de la politique des prix et des revenus et représente la moyenne d'un certain nombre de taux différents.

L'OCDE précise que la hausse moyenne de 10 p.c. et la hausse maximale de 12 p.c. prévues par les directives pour les salaires seront vraisemblablement dépassées dans plusieurs secteurs d'activité où les gains des travailleurs bénéficieront d'un allongement de la durée du travail, d'une diminution de l'incidence du travail à temps partiel, de la tendance générale des taux de salaires nominaux à progresser plus rapidement que les rémunérations totales et de l'application des clauses de relations historiques.

Compte tenu par ailleurs d'un accroissement de l'emploi de trois et demi pour cent, l'augmentation de la masse salariale est estimée par l'OCDE à plus de 15 pour cent, soit environ 1 pour cent de plus qu'en 1975.

Les versements d'impôt des particuliers devraient par contre augmenter d'environ 16 pour cent, alors qu'en 1975 ils avaient progressé moins vite que les revenus personnels.

Revenus disponibles

Selon le rapport, les revenus individuels disponibles pourraient n'augmenter que d'environ 13 et demi pour cent en 1976, contre 15 et demi p.c. en 1976. En termes réels, cette augmentation pourrait être de nouveau d'environ 4 à 4 et demi p.c.

Par ailleurs, du côté de la demande, plusieurs facteurs laissent présager une progression relativement faible de la consommation.

L'OCDE souligne que son expansion en 1975, en particulier dans le secteur de l'automobile et dans celui d'autres biens durables à la fin de l'année, a peut-être déjà permis aux consommateurs de rétablir, au niveau souhaité, leurs stocks de ces biens.

Le rythme annuel de la hausse des prix à la consommation devrait passer de 10.6 p.c. à environ 8 1-4 p.c. entre 1975 et 1976.

L'OCDE note aussi un fait assez surprenant. Malgré la forte expansion de la production prévue dans les pays qui sont les principaux marchés du Canada, la balance extérieure ne contribuera peut-être que dans une mesure négligeable à la croissance réelle du produit national brut.

Du point de vue du maintien de l'activité intérieure, les résultats de l'économie canadienne ont été assez satisfaisants au cours des deux dernières années alors que l'ensemble des pays de l'OCDE, et les Etats-Unis en particulier, traversaient la récession la plus grave qu'ils aient connue depuis la guerre.

Nouvelle administration

Le gouvernement du N.-B. ne dit mot sur la proposition

FREDERICTON (PC) — Face à la perspective d'une dure bataille législative et à une forte opposition de la part des fermiers et des populations rurales de la province, le gouvernement du Nouveau-Brunswick semble avoir reculé quelque peu sur une proposition relative à une nouvelle forme de gouvernement dans les régions non administrées par un conseil municipal.

Pour l'instant, du moins, le gouvernement ne dit rien sur la proposition soumise par un groupe d'étude, bien qu'elle ait été reçue il y a sept mois et rendue publique en avril.

Elle devait être mise en oeuvre à temps pour les élections municipales de juin prochain. Mais, en raison de la prorogation de la législature et de l'absence probable de toute séance jusqu'au printemps, le calendrier ne pourra virtuellement pas être respecté.

Le projet, proposé par le groupe de travail aux régions non administrées, est destiné à donner une certaine forme d'administration locale à 250,000 personnes — plus du tiers de la population du Nouveau-Brunswick — vivant en dehors des 111 cités, villes et villages.

On découperait la carte de la province en 11 grandes municipalités rurales. Elles auraient le pouvoir de lever des taxes locales pour l'entretien de services, tels que ceux de la police, de la voirie, du ramassage des ordures et de la planification.

Au début, tout au moins, il semble que la proposition ait reçu un certain appui du gouvernement. Mais par la suite, l'affaire traîna.

Fin juin, le premier ministre répondait à un journaliste que le gouvernement attendait l'intervention de l'opinion publique. Ce que devait confirmer, la semaine dernière, le ministre des Affaires municipales, M. R. L. Bishop.

L'appui à la proposition du groupe d'étude est cependant venu des cités. "La proposition me plaît", a confié à un journaliste le maire de Moncton, M. Gary Wheeler.

PAS ECOSSAIS — Trois jeunes danseuses, arborant chacune un tartan différent, se font compétition aux Jeux écossais à Maxville, en Ontario, à 50 milles à l'est d'Ottawa. (Téléphoto PC)

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

SOURIS MIQUETTE

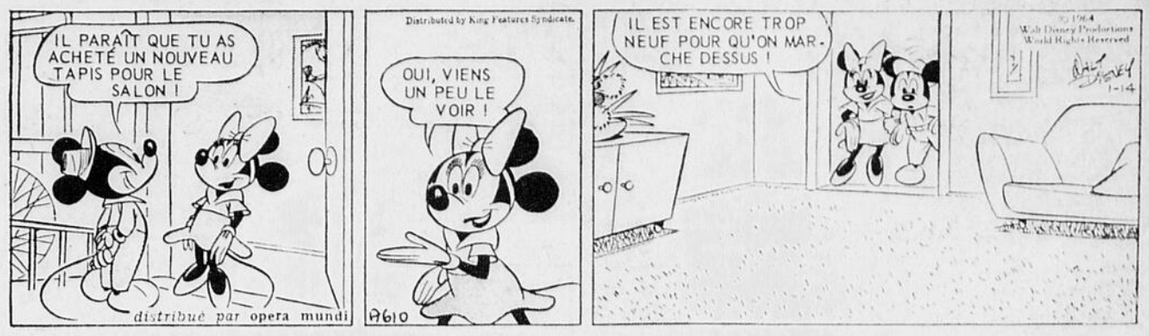

HENRY

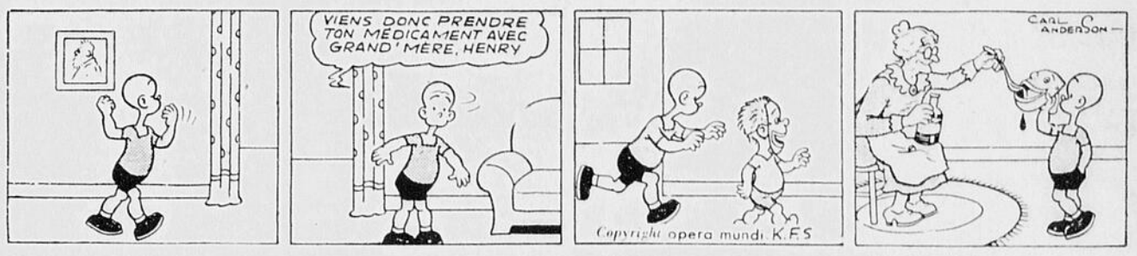

M. ABERNATY

DONALD

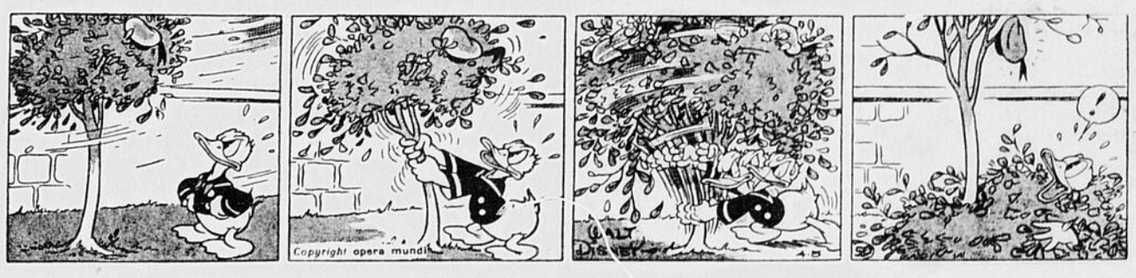

LA FAMILLE FLOP

BLONDINETTE

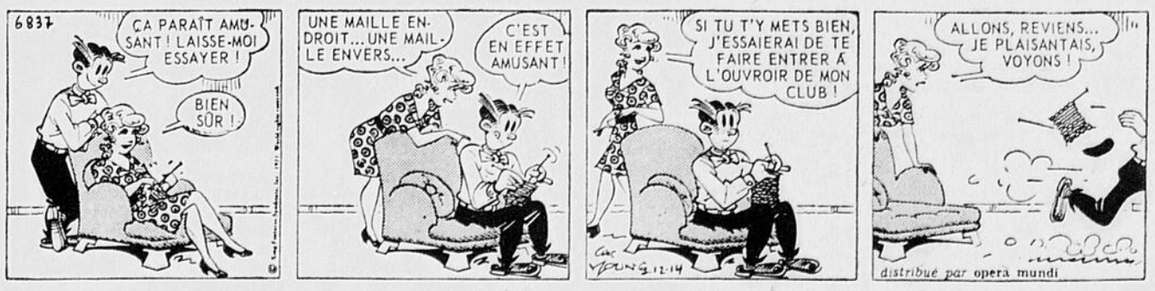

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE SIGNALEZ: CHICOUTIMI

545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

AUTOS A VENDRE

ACADIAN, 1969, en bonne condition, prix: $650.00. Tél.: 549-5636, heures des repas.
F-7073

TOYOTA COROLLA, 1600, 6,000 milles, $3,500.00, à vendre avant le 15 août, cause de départ. Tél.: 548-6994.
F-5852

CHRYSLER, 1965, en très bonne condition, 62,000 milles. Tél.: 549-7896.
F-7119

OLDSMOBILE DELTA ROYALE, 1974, vitres électriques, S.F., S.D., peinture neuve, pneus radiaux. Tels: 549-4386 ou 542-4915.
F-6841

VOLKSWAGEN, 1975, 13,000 milles, à vendre au prix de la cotation. Tél.: 673-7338.
F-6842

PLYMOUTH, Fury II, 1971, très propre, peinture fraiche, prix: $1,500.00. Tél.: 549-1057.
F-6629

CAMIONS A VENDRE

CJ5, 1966, 4 cylindres, toit de métal, 4 pneus neufs, Free Wheel, radio. Tél.: 543-6522.
F-7145

PICK-UP, ½ tonne, P.S., P.B., automatique, 23,000 milles, 1974. Tél.: 543-0801.
F-5961

CAMPING

ROULOTTE, à vendre, 14 pieds, à l'état neuf, prix à discuter. Tél.: 549-5636, heures des repas.
F-7074

ROULOTTE de voyage, à vendre, P.M.C., 24 pieds, Grand-Air, 1975, avec auvent automatique, équipée au complet, 2 mois d'usure seulement, état de neuf. Tél.: 543-2006.
F-7072

CAMPEUR A LOUER, 25 pieds, avec air climatisé, et toutes les commodités nécessaires, à louer à la semaine, $275.00, plus $0.10 du mille. Tél.: 549-4993.
F-6938

ROULOTTES, neuves ou usagées, 17' à 34', nouveau dépositaire UNIK, vente de pièces et attachements. Les Roulottes St-Honoré, 4000, boul. Martel nord, St-Honoré. Tels: 543-2857 ou 543-8010.
F-6586

TENTE-ROULOTTE, LARK, 1970, 8 places, toit rigide, équipée au complet, réfrigérateur 3 pieds cubes, auvent, prix à discuter. Tél.: 548-5644.
F-5964

CHALETS A VENDRE

CHALET: 18' x 20', lac Bleuet, 4 milles de Jonquière, eau, électricité, téléphone, petite plage, terrain clôturé, petite remise, prix à discuter. Tél.: 547-3335.
F-6846

DIVERS A VENDRE

AUBAINE POUR CHALET: Un lit superposé, ainsi que 2 tables, $25.00, une télévision, $25.00. Tél.: 549-6488.
F-5965

MATERIEL POUR LE MACRAME, corde de jute, anneaux de métal et de bois, poignées de sacs à main, etc..., Artisan du Meuble, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-6597

MOBILIER DE CUISINE, mobilier de salon, mobilier de chambre, commode, matelas et sommiers, 39 et 54 pouces. Tél.: 549-7308.
F-6625

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés et neufs, à vendre. Pour informations, tél.: 549-3925.
F-7062

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenilles, etc... Communiquez au no de tél.: 418-899-6840.
F-7063

ANTIQUITES: lits de bois, bureaux, table plus 8 chaises, secrétaires, commodes en pin, berçantes, buffet et sideboard. Tél.: 547-0252.
F-7068

MAISONS A VENDRE

BUNGALOW: 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer avec patio, pour rendez-vous, de 4 hres à 7 hres, Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322.
F-7065

BUNGALOW: en briques et en pierres, 3 chambres, cuisine, plus dinette, salle de bains complète, entrée avec carport, district Rivière-du-Moulin, pour rendez-vous, communiquez avec: Trépin Inc., courtier, de 4 hres à 7 hres p.m., tél.: 549-4322.
F-7064

MAISON: 24 x 42, 3 chambres, salon, cuisine, salle à dîner, foyer dans salon, chauffage électrique, patio, terrassement terminé, situé à l'arrière de Place du Royaume, directement du propriétaire. Tél.: 545-0354, après 4 hres.
F-7071

MAISONS MOBILE A VENDRE

VILLA DE ST-HONORE, maison mobile, 1973, 14 x 68, meublée ou non, $12,000.00, ou offre raisonnable. Tél.: 673-7156.
F-5963

MOTOS A VENDRE

MOTOCYCLETTE, Suzuki, A-100, 1976, seulement 1,300 milles, état de neuf. Tél.: 549-3634.
F-6628

YAMAHA, 125, Enduro, 900 milles, 1976, encore garantie. Tel.: 549-1749.
F-7061

YAMAHA, Enduro, 1973, en très bonne condition, mécanique refaite à neuf. Tél.: 549-6365.
F-7120

SUZUKI, RV-125, 1974, bas millage. Tél.: 543-9148.
F-6627

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN A VENDRE, rue Bégin, 60' x 110', site magnifique. Tel.: 543-1373.
F-7124

TERRAINS MAGNIFIQUES, tout gazonnés, à vendre, $0.10 du pied carré, situés à Chicoutimi-Nord. Tels: 548-3149 ou 543-7234.
F-7004

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS: meublés, chauffés, éclairés, tapis mur à mur, situés près université, hôpital, cégep, 2½ pièces, $160.00 par mois et 1½ pièce, $130.00, aussi: 3 pièces, arrière de Place du Royaume, $220.00 par mois. Tél.: 545-9129.
F-6601

2 APPARTEMENTS: 2½ pièces et un 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés. Tél.: 543-0801.
F-5962

APPARTEMENTS: 3½ pièces, meublé, chauffé, situé rue Jacques-Cartier, Chicoutimi, prix: $170.00; aussi: 3½ pièces, rue des Champs-Elysées, $170.00; aussi: 2½ pièces, rue Joliet, prix: $115.00; poêle et réfrigérateur inclus; aussi: 2½ pièces, rue Bégin. Libres immédiatement. Tels: 543-4021 ou 547-0321.
F-6605

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, portes panoramiques, meublés, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi; 1450, du Perche, 1469, Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin. Tels: 549-9973 ou 549-4803.
F-5851

APPARTEMENTS: neufs, avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la localisation ou les meubles fournis, pour rendez-vous, de 4 hres à 7 hres, tél.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-7067

NOUVEAU DOMAINE dans Rivière-du-Moulin, grandeur: 6,000 pi. car. à 50,000 pi. car. par terrain, choix dans le boisé, prix: $1,250.00 à $2,250.00, conditions: $25.00 par mois et plus, aucun comptant, pour rendez-vous, de 4.30 hres à 7.30 hres p.m., Trépin Inc., courtier, tél.: 549-4322.
F-7066

LOCAUX A LOUER

3 LOCAUX, commerciaux, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, pour informations, tél.: 543-3308, durant les heures d'affaires.
F-6600

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5½ pièces, chauffage électrique, tapis mur à mur, vidanges et eau payées par le propriétaire, situé à 230, Route 170. Tel.: 542-4970.
F-6607

POUR LOUER OU SOUS-LOUER votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021, le jour; 547-0321, le soir.
F-6595

MAISONS A LOUER

MAISON: 3 chambres, sous-sol, piscine, meublée ou non, appareils électroménagers inclus, $275.00 par mois, cause: voyage d'études, libre le 1er septembre, 223, Lalemant, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-7270.
F-6604

MAISON SEULE: à louer, paroisse St-Philippe, Arvida, 6 pièces, sous-sol fini, tapis, tentures, rideaux compris, $250.00 par mois. Tels: 548-5764, 549-1725 et 548-4070.
F-6844

DIVERS

FAIRE-PART: Futurs mariés; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

DEMANDES

NOUS SOMMES ACHETEURS de camions et autos usagés, ainsi que toutes sortes de métaux, payons le meilleur prix, n'hésitez pas à communiquer avec nous, 779, boul. Centenaire, Jonquière. Tél.: 542-6938.
F-7123

RECHERCHONS LOGEMENT: 4½ pièces, dans Jonquière, chauffé si possible, pour couple sans enfant. Tels: 542-6357 ou 547-4800.
F-7075

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

DEVENEZ REPRESENTANTS(ES) Régine-Familex, c'est facile, agréable et très payant, ceci sans frais de votre part. Tels: 549-6728 ou 543-6031 pour le Saguenay; et 662-4117 ou 276-2054, pour le Lac-St-Jean.
F-6598

OFFRE DE SERVICES

FEMME cherche emploi, Jonquière, Arvida ou Kénogami, secrétaire bilingue, 5 ans d'expérience, formation réceptionniste, comptabilité, très bon français, accepterais aussi emploi connexe. Tél.: 543-9659.
F-6630

HOMME, 27 ans, cherche travail à temps partiel, jeudi et vendredi soirs, formation 13 ans de scolarité, permis de chauffeur, cours en service de boissons, grande connaissance du public. Tél.: 543-9659.
F-6631

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC SAINT JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts:
$0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autre régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Accord conclu à Tel al-Zaatar

BEYROUTH (Reuter) — Pour les centaines de blessés parmi les 30,000 assiégés du camp palestinien de Tel al-Zaatar, enclavés dans les quartiers chrétiens de Beyrouth-est, la fin du cauchemar est en vue.

Les dirigeants de la droite libanaise ont accepté les conditions posées par le Comité international de la Croix-Rouge pour l'opération d'évacuation qui commencera mardi.

De source proche du CICR, on précise que l'accord garantit la sécurité d'un convoi de neuf camions qui se rendra dans le camp, assiégé depuis cinq semaines et soumis à un déluge d'obus, et où il n'y a plus de nourriture, d'eau et d'électricité.

L'accord a été conclu, lundi matin, entre les dirigeants de la droite et M. Hassan Sabri al-Kholi, émissaire de la Ligue arabe.

Le diplomate égyptien a même réussi à obtenir la signature d'Abou Arz, pseudonyme du commandant des "Gardiens du cèdre", un des groupes de miliciens assiégeant le camp.

Abou Arz insistait jusqu'ici pour qu'une capitulation totale intervienne avant toute oeuvre humanitaire.

Le nombre des blessés à Tel al-Zaatar, où sévit la gangrène et déshydration et la diarrhée chez les enfants, n'est pas connu avec exactitude. On parlait jusqu'ici d'un millier de blessés mais la doctoresse suédoise, qui vit depuis 42 jours l'agonie du camp, estimait dimanche qu'il y en a 4,000.

On ne sait encore exactement comment se déroulera l'opération qui, d'après le CICR, pourrait prendre de trois à cinq jours.

Mais un communiqué diffusé par la radio phalangiste indiquait que les "casques verts" de la Force de maintien de la paix inter-arabe superviserait le cessez-le-feu durant l'opération, dans le camp et le long de l'itinéraire que suivra le convoi.

Trois fois reportée

Prévue la semaine dernière, l'opération avait été reportée trois fois, toutes les factions n'ayant pas donné leur accord aux dispositions prévues. Le dernier report remontait à samedi. Un des chefs des commandos de droite avait imposé à la dernière minute une condition jugée inacceptable par la Croix-Rouge: il voulait que celle-ci n'aille pas au-delà d'un certain point, un terrain de football situé à l'extérieur du périmètre de défense du camp. Le CICR avait refusé, estimant qu'il ne pouvait assurer de façon satisfaisante l'évacuation des blessés si on ne l'autorisait pas à circuler librement à l'intérieur du camp.

La radio phalangiste a signalé que durant l'entretien de lundi matin avec les dirigeants chrétiens, M. al-Kholi a évoqué la possibilité d'un nouveau cessez-le-feu qui entrerait en vigueur mercredi matin, le 54e depuis le début de la guerre civile. Cette trêve permettrait aux "casques verts" de prendre position le long de la ligne séparant dans la capitale les deux camps.

Par ailleurs, de source proche du commandement de la Ligue arabe, on dément les allégations de la radio phalangiste selon lesquelles des véhicules militaires libyens livrés à Saida pour la force des "casques verts", ont été utilisés par les Palestiniens lors des combats de dimanche autour de Jezzine.

Des journalistes qui se sont rendus, lundi, dans le Sud-Liban, rapportent que des soldats libyens s'occupent du maintien de la sécurité dans certains villages situés derrière les lignes palestiniennes.

Abou Moussa, commandant palestinien de cette zone, a déclaré aux journalistes que les soldats libyens ne s'étaient jamais trouvés près du front.

Mais les dirigeants de la droite chrétienne ont réclamé, lundi, à la Ligue arabe, le retrait des Libyens, accusés d'être "des ennemis qui participent au combat". Le communiqué, diffusé par Radio-Amshit, déclare: "Nous nous opposons à l'entrée et à la présence des forces libyennes au sein de la Force arabe de maintien de l'ordre."

Enfin, à Beyrouth, on annonce de source informée que M. Khalil Gsalem, directeur général du ministère des Finances, un chrétien enlevé vendredi à Beyrouth-ouest, a été retrouvé assassiné. Son cadavre avait été jeté dans le coffre de sa voiture.

Au moins 55 morts

DENVER (Reuter) — Cinquante-cinq personnes au moins ont péri dans les inondations qui ont transformé en torrent le canyon Thomson dans les montagnes Rocheuses, à la suite de pluies torrentielles, a indiqué lundi la police de Denver, dans le Colorado.

En outre, 2,000 personnes sont restées bloquées en divers points de cette vallée qui attire de nombreux touristes pendant l'été.

Jusqu'à présent, les autorités ont sorti des eaux une quarantaine de cadavres et quinze à vingt autres ont été aperçus, coincés dans des débris, le long de la gorge de cinquante kilomètres, a précisé la police.

Avez-vous de la difficulté en ASSURANCE?
(AUTO-INCENDIE-VIE)

- premier permis
- jeunes moins de 25 ans
- suspension de permis
- V2C-V30C-R-15
- Assurance - Incendie Commerciale
- Assurance-Vie
- ($25,000.00 Minimum)
- Aucune preuve d'assurabilité
- Aucune question médicale ou Morale etc.

GASTON GAGNON
ASSURANCES GENERALES
1089, Jacques-Cartier est, CHICOUTIMI
549-5539
(AUCUN CAS REFUSE)

BRIDGE

L'ORIENTATION

L'orientation des menaces en détermine l'efficacité. L'orientation est favorable alors que l'adversaire doit poser le premier geste et que vous pouvez ajouter votre action à son choix. Par contre, l'orientation joue contre vous alors qu'un tel privilège revient aux adversaires.

La main suivante constitue un problème à jeux découverts, composition de M. Jean Roche de Québec. On peut dire que le thème de ce problème est l'orientation des menaces.

Pi- D
Co- A-R-6-2
Ca- 7-5-4-3-2
Tr- 6-4-2

Pi- V-7-5-3 / Co- D-10-8 / Ca- R-V-9-6 / Tr- A-3

O N S E

Pi- R-9-8-4-2 / Co- V-9-7-5 / Ca- D-10-8 / Tr- 7

Pi- A-10-8
Co- 4-3
Ca- A
Tr- R-D-V-10-9-8-5

Alors que vous avez atteint un contrat de 6-trèfles, Ouest attaque de l'as de trèfle puis en fait suivre le trois. Comment vous sera-t-il possible de réaliser le contrat contre toute défense?

Sans une telle attaque de l'adversaire, il vous aurait été possible de faire couper deux de vos piques par le Mort et ainsi le nombre de vos gagnantes se serait élevé à douze. Si par le recours à trois coupes, il vous serait possible d'affranchir le dernier carreau du Mort, à ce moment, celui-ci serait privé de rentrées et il lui serait impossible de passer son dernier carreau. C'est donc par le recours à un double squeeze qu'il vous faut rechercher la levée manquante. Déjà deux conditions premières sont présentes alors que les mains N-S ne présentent plus qu'une seule perdante et que les adversaires peuvent être menacés à trois suites, pique, coeur, carreau, Votre tâche se limite donc à donner aux menaces une orientation favorable. Si présentement, Ouest peut conserver un contrôle des piques et des carreaux, ainsi, Est pourrait se concentrer au contrôle des coeurs et ceci rendrait inopérant la menace d'un double squeeze. Il vous faut donc en premier lieu partager chez les adversaires la garde des piques et des carreaux et aucun d'eux ne pourra surveiller un troisième coeur.

Tout d'abord sous l'as de trèfle, vous avez fourni le huit et non le cinq, afin d'accorder au Mort une rentrée supplémentaire. Ainsi, le retour du trois de trèfle a été gagné par le six. Le Mort change à la dame de pique forçant le jeu du roi et de l'as. Le déclarant encaisse l'as de carreau puis doit faire suivre le DIX de pique, forçant ainsi Ouest à couvrir de son valet devant la coupe par le Mort et ainsi accordant à Est le contrôle des piques. Le déclarant coupe un carreau puis remonte au Mort par le roi de coeur. Une nouvelle coupe d'un carreau fait de Ouest le seul gardien de cette suite. Ainsi nous avons le tableau suivant:

Pi- -----
Co-A-6-2
Ca-7-5
Tr- -----

Pi- 7-5 / Co- D-10 / Ca- R / Tr- -----

O N S E

Pi- 9-6 / Co- V-9-7 / Ca- ----- / Tr- -----

Pi- 8
Co- 3
Ca- -----
Tr- R-D-V

Comme le déclarant a encaissé deux de ses trèfles, les autres joueurs ont épuisé leurs cartes oisives, Ouest ses deux piques, le Mort un coeur et un carreau et Est un pique et un coeur. Sur le jeu du dernier atout, Ouest devient la première victime alors que pour conserver son roi de carreau, il doit se réduire à un seul coeur. Le Mort dispose de son dernier carreau dont la tâche est terminée. Pour surveiller le huit de pique, Est doit lui-même se limiter à un seul coeur. Ainsi, par l'as et le six de coeur, le Mort obtiendra les deux dernières levées et grâce à l'efficacité des menaces le contrat est réalisé.

On peut dire que ce problème constituait une intéressante étude au sujet de l'orientation des menaces. Félicitations M. Roche.

Noël Duchesne

ELECTRICIENS

Les candidats possèdent un cours secondaire avec un stage dans une école technique ou de métiers. Ils ont une expérience d'entretien et de réparation d'appareils électriques et électroniques.

Les candidats doivent connaître les rudiments de la réparation des instruments pneumatiques et interpréter les plans.

Ils travaillent de jour ou de 17 h. à 1 h., du lundi au vendredi.

Le salaire est de $5.78 et des ajustements jusqu'à $6.74 sont prévus.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande à:

Agent du personnel,
Les Poudres Métalliques du Québec Ltée,
Boîte postale 570,
Sorel, Qué. J3P 5P7

Le 26 juil. 76

PATRONS

Fraîche comme une marguerite!

Patron imprimé: 9322.
Grandeurs: 8 - 18.
Par Marian Martin.

Ayez l'air fraîche comme une marguerite dans cette robe-sarrau avec l'encolure brodée d'une jolie chaîne de fleurs. Facile à broder et facile à coudre! Utilisez des tissus de couleurs unies.

Grandeurs: 8-10-12-14-16-18.

La grandeur 12 (buste 34) requiert 1 7/8 verge de tissu 60" de largeur. Appliqué inclus.

$1.00 pour chaque patron comptant, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour couvrir les frais de mailage 1ère classe et pour manipulation. Imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur ainsi que votre nom et votre adresse.

Envoyez à Marian Martin, Département des patrons, Le Quotidien, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ont., M1P 4P7.

Savez-vous comment obtenir un patron gratuitement? Commandez dès maintenant votre nouveau catalogue de patrons automne-hiver et découpez le coupon à l'intérieur vous donnant droit à un patron gratuit à votre choix. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre couture et tricot $1.25
Livre artisanat rapide $1.00
Livre modes rapide $1.00
Livre couture rapide $1.00

9322 8-18

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

LES ENTRECROISES

9 LETTRES CACHÉES | PROBLEME NO 612 | LA VILLE DE QUEBEC

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	fête	durée	festin	siècles
ne	gare	fêtes	mérite	8
3	mère	parcs	pressa	accourir
est	mire	rêvée	tinter	broncher
foi	nées	rouer	visité	capitale
île	port	tours	7	carnaval
rue	rêve	trêve	accueil	populace
4	rire	6	calèche	9
	sage	amener	célèbre	antiquité
anse	tien	amuser	château	Frontenac
cher	urne	ancien	dresser	merveille
cime	5	artère	embelli	touristes
cité	accès	ennemi	enneigé	11
elle	année	espace	prières	provinciale

La réponse du problème précédent: Itof

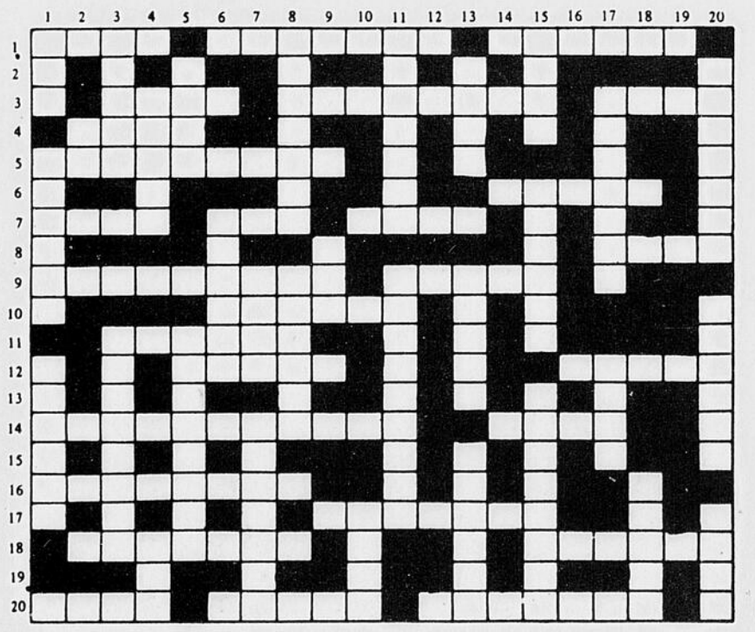

HOROSCOPE

Le trigone Soleil-Neptune vous permettra de prendre d'utiles contacts, car vous saurez vous montrer diplomate et convaincant. Vous serez à même de conclure des alliances intéressantes, de signer des contrats avantageux. Vos activités prennent de l'étendue. Chance avec 7 et 54.

ANNIVERSAIRES: Vous prendrez conscience de vos points faibles et prendrez toutes les dispositions utiles pour y remédier rapidement.

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour auront une grande curiosité d'esprit, ils aimeront les études, lire, les jeux solitaires et de reflexion.

BELIER (21 mars — 20 avril) Profession: Ne vous confiez pas trop à autrui, vos plans une fois dévoilés risquent de perdre la plus grande part de leur efficacité. **Affection:** Montrez-vous plus aimable avec l'être cher. **Santé:** Soignez vos cheveux.

TAUREAU (21 avril — 20 mai) Profession: Votre dynamisme retrouvé vous permettra de vous occuper plus sérieusement de vos intérêts mais ne commettez pas d'imprudence. **Affection:** Vous essuierez un petit dépit. **Santé:** Mangez à des heures régulières.

GEMEAUX (21 mai — 21 juin) Profession: Organisez méthodiquement votre emploi du temps et ne manquez pas de tirer parti des occasions qui se présenteront. **Affection:** Ne cédez pas à une tentation frivole. **Santé:** Ne vous refroidissez pas.

CANCER (22 juin — 22 juil.) Profession: Votre chance peut se présenter sous forme d'une nouvelle inattendue, soyez sur vos gardes et ne la laissez pas passer. **Affection:** Développez une amitié enrichissante. **Santé:** Ne buvez pas trop.

LION (23 juil. — 22 août) Profession: Ne grossissez pas l'importance des problèmes auxquels vous vous heurtez, gardez votre calme et vous en viendrez facilement à bout. **Affection:** Ne soyez pas rancunier. **Santé:** Attention aux chutes.

VIERGE (23 août — 22 sept.) Profession: Cette journée sera favorable à l'aboutissement de vos affaires et à la bonne marche de vos projets les plus audacieux. **Affection:** Soyez à l'heure à vos rendez-vous. **Santé:** Surveillez votre foie.

BALANCE (23 sept. — 22 oct.) Profession: Vous avez intérêt à prendre contact avec des personnes influentes qui pourront éventuellement soutenir vos projets. **Affection:** N'éveillez pas la jalousie de votre partenaire. **Santé:** Bonne vitalité.

SCORPION (23 oct. — 21 nov.) Profession: Vous ne parviendrez à rien de bien si vous poursuivez plusieurs activités à la fois, faites un choix et vous obtiendrez des résultats. **Affection:** Vous serez comblé par des marques de tendresse. **Santé:** Bonne.

SAGITTAIRE (22 nov. — 20 déc.) Profession: Vous subissez les effets d'un surmenage pénible, ne vous laissez pas accabler par les soucis et ralentissez votre rythme. **Affection:** Vous établirez autour de vous une agréable intimité. **Santé:** Détendez-vous.

CAPRICORNE (21 déc. — 19 janv.) Profession: Vous n'arriverez à rien de positif tant qu'une foule de petites obligations viendront entraver vos initiatives. **Affection:** N'irritez pas votre partenaire par manque d'exactitude. **Santé:** Suivez un régime.

VERSEAU (20 janv. — 18 fév.) Profession: Vos rapports avec votre groupe de travail risque d'être tendus, votre mauvaise humeur en est la cause. **Affection:** Une nouvelle rencontre éveillera de tendres sentiments. **Santé:** Surveillez votre gorge.

POISSONS (19 fév. — 20 mars) Profession: Soyez vigilant, pour un simple manque d'attention, vous risquez de commettre des erreurs que vous auriez du mal à corriger. **Affection:** Ne laissez personne s'occuper de votre vie privée. **Santé:** Bonne.

Plus de 100 secousses

La Chine refuse l'aide des Etats-Unis

PEKIN (Reuter, AFP) — Depuis vendredi dernier, la région de Tang-shan, dans la province de Hopei, déjà durement éprouvée par une série de séismes, a connu 110 secousses de plus de quatre degrés sur l'échelle de Richter et 15 autres de plus de cinq degrés, a déclaré lundi un porte-parole chinois.

La ville de Tang-shan, qui compte environ 1.6 million d'habitants, a été ébranlée mercredi dernier par un premier tremblement de terre, qui, selon des témoins, a complètement dévasté l'agglomération.

Les milieux autorisés ont déclaré que l'épicentre des phénomènes se déplaçait vers Pékin. Tous les habitants de la capitale, soit six millions d'âmes, ont donc reçu l'ordre de rester dehors, en prévision d'une autre secousse importante.

La Chine a refusé par ailleurs une aide que lui ont proposée les Etats-Unis, à la suite de ce tremblement de terre.

Selon une source diplomatique à Pékin, un porte-parole chinois a indiqué que son gouvernement apprécierait l'offre américaine mais qu'il n'était pas d'usage pour son gouvernement d'accepter une telle aide.

L'offre provenait de la Maison-Blanche et avait été transmise au gouvernement de Pékin par lettre, par M. Thomas S. Gates, chef du bureau de liaison américain dans la capitale chinoise. Le refus de la Chine a été exprimé samedi dernier. Le même jour la Chine, rappellent les observateurs, avait également refusé une offre d'aide du gouvernement japonais.

Les responsables chinois ont encore téléphoné lundi aux ambassades étrangères pour renouveler leurs avertissements sur l'iomience d'un nouveau séisme.

Les ambassades en ont pris bonne note et commencent à évacuer.

A la légation britannique, les diplomates continuaient, lundi,à brûler des documents confidentiels, une tâche rendue difficile par la légère pluie qui tombait sur Pékin.

TRANSPORTS CANADA

ADMINISTRATION CANADIENNE DES TRANSPORTS AERIENS REGION DU QUEBEC

APPELS D'OFFRES

Des soumissions sont demandées pour les travaux suivants à Dorval, Québec. DEBLAIEMENT ET ENLEVEMENT DE LA NEIGE ET ENLEVEMENT DE LA GLACE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL, DORVAL, QUEBEC, POUR UNE PERIODE DE TROIS (3) ANS COMMENCANT LE 1er NOVEMBRE 1976.

Les soumissions cachetées portant sur l'enveloppe la mention des travaux ci-dessus et adressées au surintendant, gestion du matériel, pièce 175-C, édifice de l'administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval, Québec (636-3203), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est, le 3 septembre 1976.

Les plans, devis et documents qui s'y rapportent peuvent être obtenus sur demande, à partir du 3 août 1976, à l'adresse ci-dessus sur réception d'un chèque visé de $25.00 fait au nom du receveur général du Canada. Le dépôt est remboursable sur retour des plans et devis en bon état dans un délai de 14 jours après l'avis des résultats de l'appel d'offres.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

A.-O. Dumas
Administrateur régional
du Québec
Administration canadienne des
Transports aériens

Transports Canada
Aéroport int. de Montréal

Le 27 juillet 1976.

DOMTAR

LES PATES DOMTAR LTEE

offre des posssibilités d'emploi pour des

TUYAUTEURS

Les candidats doivent posséder un minimum de 3 ans d'expérience en entretien et fabrication de tuyauterie.

Ce poste est négocié et le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat. Nous offrons un excellent programme de bénéfices marginaux et l'occasion de travailler dans une des industries de pointe de la région.

Prière de faire parvenir le plus tôt possible votre curriculum vitae ou téléphonez au soussigné.

Daniel Gauvin
Surveillant à l'emploi
Les Pâtes Domtar Limitée
B.P. 3,000
Lebel-sur-Quévillon
Abititi-Est, Qué.
Tél.: (819) 755-4801

DOMTAR

LES PATES DOMTAR LTEE

offre des possibilités d'emploi pour des

MECANICIENS D'INSTRUMENT

Les candidats doivent posséder un minimum de deux (2) à trois (3) ans d'expérience en instrumentation pneumatique ou électronique. Ce poste est négocié et le salaire sera déterminé selon l'expérience du candidat.

Nous offrons un excellent programme de bénéfices marginaux et l'occasion de travailler dans une des industries de pointe de la région.

Prière de faire parvenir le plus tôt possible votre curriculum vitae ou téléphonez au soussigné.

Daniel Gauvin
Surveillant à l'emploi
Les Pâtes Domtar Limitée
B.P. 3,000
Lebel-sur-Quévillon
Abitibi-Est, Qué.
Tél.: (819) 755-4801

LES PATES DOMTAR LTEE

offre des possibilités d'emploi pour des

ELECTRICIENS

Les candidats devront avoir complété un cours de CEGEP ou Technique avec option en électricité ou posséder une licence "C" avec deux (2) ou trois (3) ans d'expérience dans l'entretien et la réparation d'équipement électrique. Ils doivent savoir lire des plans de contrôle.

Ce poste est négocié et le salaire sera déterminé selon les qualifications et l'expérience du candidat. Nous offrons un excellent programme de bénéfices marginaux et l'occasion de travailler dans une des industries de pointe de la région.

Daniel Gauvin
Surveillant à l'emploi
Les Pâtes Domtar Limitée
B.P. 3,000
Lebel-sur-Quévillon
Abitibi-Est, Qué.
Tél.: (819) 755-4801

AUGMENTATION DE

40¢ L'HEURE

AVIS IMPORTANT

LE COMITE PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'EDIFICES PUBLICS tient à aviser tous les propriétaires d'édifices publics et entrepreneurs en entretien ménager, qu'à partir du 1er août 1976, les salariés exécutant les travaux d'entretien de:

CATEGORIE "A":

Employé affecté à des travaux lourds d'entretien ménager tels que lavage des murs, des plafonds et des fixtures électriques, décapage, lavage et traitement des planchers, enlèvement des ordures, lavage de vitres, époussetage des endroits non accessibles du plancher.

1er AOUT 1976 $3.60

CATEGORIE "B":

Employé préposé aux travaux légers d'entretien ménager tels que vidage et nettoyage des cendriers et paniers à papier, balayage des planchers avec balai, vadrouille ou aspirateur, et les travaux à portée de la main tels que époussetage, lavage des fixtures et des taches sur les murs, les planchers, les cloisons vitrées et entretien de salles de toilette, sauf le lavage du plancher.

1er AOUT 1976 $3.30

CATEGORIE "C":

Laveur de vitres et de surface extérieures des édifices, communément appelé "laveur sur échafaudages" et que leurs fonctions obligent à travailler en hauteur sur des échafaudages, sur des sellettes, ou retenu par des ceintures de sécurité à l'extérieur des fenêtres.

1er AOUT 1976 $4.10

CHEF D'EQUIPE:

Personne qui, tout en exécutant des travaux d'entretien, voit à l'entraînement et la surveillance d'au moins 3 salariés.

1er AOUT 1976 .25
de plus que son salaire

Référence ARTICLE VII, TAUX MINIMAUX DE SALAIRES du décret relatif au personnel d'entretien d'édifices publics, no 385, du 14 février 1969, et ses amendements ultérieurs:
Concernant les jours fériés, chômés et payés: REF... Article VIII

a) Tout salarié bénéficie, chaque année, des jours fériés, chômés et payés suivants:
Jour de l'An,
2 janvier ou le 31 décembre,
Vendredi saint ou lundi de Pâques,
fête de Dollard ou fête de la Reine,
Saint-Jean-Baptiste,
Confédération,
fête du travail,
Action de grâces,
jour de Noël,
le 24 ou le 26 décembre.

A compter du 1er août 1976, un congé mobile s'ajoute pour un total de 11 jours fériés, chômés et payés.

Après entente avec l'employeur, le salarié peut prendre la journée de congé lorsqu'il le désire.

CECI S'APPLIQUE DANS LES DISTRICTS ELECTORAUX SUIVANTS:
JEAN-TALON, LOUIS-HEBERT, LIMOILOU, VANIER, TASCHEREAU, CHAUVEAU, LEVIS, MONTMORENCY, BELLECHASSE, BEAUCE-SUD, BAUCE-NORD,LOTBINIERE, ARTHABASKA, PORTNEUF, CHARLEVOIS, CHICOUTIMI, LAC-ST-JEAN, MONTMAGNY-L'ISLET, KAMOURASKA-TEMISCOUATA, RIVIERE-DU-LOUP, RICHMOND, FRONTENAC, DUBUC, ROBERVAL, JONQUIERE, MEGANTIC-COMPTON ET RIMOUSKI.

Pour informations supplémentaires, nous vous invitons à communiquer avec le numéro (418) 522-1910.

CET AVIS EST PUBLIE PAR:

LE COMITE PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'EDIFICES PUBLICS, QUEBEC.

580, Grande-Allée est, suite 430,

ROGER SIMARD, secrétaire-gérant.

LE MONDE EN BREF

Seveso

SEVESO, Italie (AFP) — Pour la première fois depuis le 10 juillet dernier, lorsque le nuage toxique de la société Icmesa s'est abattu sur la région de Seveso, en Lombardie, les habitants ont manifesté leur colère lundi.

Au moment où 141 familles, qui avaient reçu l'ordre d'évacuation, s'apprêtaient à gagner l'hôtel mis à leur disposition, des rumeurs sur l'impossibilité d'accueillir toutes les familles ont commencé à circuler, provoquant une vive réaction. Sept cent personnes se sont rassemblées dans les rues de Seveso aux cris de: "Ou tout le monde ou personne", "Nous ne sommes pas des chiens". Sur des voitures on pouvait lire: "Les responsables paieront de leur vie le crime commis".

Lefebvre - Vatican

PARIS (AFP) — Mgr Marcel Lefebvre, suspendu "a divinis" par le Vatican il y a une semaine, vient de franchir une nouvelle étape sur le chemin de la séparation avec l'Eglise mère de Rome en affirmant, samedi dernier, dans une interview au quotidien français "La Voix du Nord" qu'il célébrerait le 29 août prochain à Lille (nord de la France) une messe traditionnaliste.

L'ancien archevêque de Tulle et de Dakar a précisé qu'il ne tenait pas à ce qu'on fasse de lui "le chef des traditionnalistes, et encore moins des intégristes".

Blindé soviétique

WASHINGTON (AP) — L'Union soviétique produit actuellement en grande série un nouveau char de champs de bataille particulièrement perfectionné, a-t-on révélé au département américain de la Défense.

Les services de renseignements américains déclarent cependant ne pas posséder beaucoup d'informations sur ce nouveau blindé, le T-72, parce qu'il n'a pas pour le moment quitté le territoire soviétique.

Selon le Pentagone, la fabrication du T-72, une version améliorée du T-62, a commencé l'année dernière et un millier d'exemplaires sont déjà sortis des chaînes de montage.

Procès - Nazis

HANOVRE (Reuter) — Six hommes, anciens membres de la Gestapo ou de la Gendarmerie allemande, comparaissent en justice, mardi, à Hanovre. Ils sont accusés de complicité dans l'extermination de 2,421 Juifs au camp de Belzec, en Pologne, pendant la dernière guerre.

Le plus jeune a 57 ans, le plus âgé 78 ans. Accusés d'avoir participé au transport des victimes jusqu'au camp, tous affirment qu'ils n'avaient pas connaissance de l'existence de camps d'extermination et nient être responsables de la disparition de prisonniers, décédés ou abattus sur le chemin de Belzec.

DECES

M. HONORE-HENRI TALBOT

A St-Jérôme, le 1er août 1976, à l'âge de 72 ans, est décédé subitement **M. Honoré-Henri Talbot,** époux de dame Yvonne Vaillancourt. Il demeurait au 191, rue Cabot, Arvida.

Les funérailles auront lieu mercredi après-midi. Le départ se fera de la maison funéraire Nault & Girard, 223, Lasalle Arvida, pour l'église St-Jacques d'Arvida et de là au cimetière paroissial.

Il était un des pionniers de la ville d'Arvida, membre de l'Age d'or, des Chrétiens d'Aujourd'hui, de la Fraternité du Tiers-Ordre.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Mlle Henriette, Mme Lauréat Perron (Huguette), Mme William Lapierre (Hélienne), Mme Jean-Roch St-Amand (Héléna), M. Henri-Yvon Talbot, Mme Gaston Daigle (Hermance), Mme Louis Hobbs (Hilda), Mme Clément Hobbs (Hedwidge), sa belle-fille: Jeannette Hobbs, ainsi que 14 petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil, M. Louis Talbot (Pâquerette Desbiens), Hormidas Talbot (Donalda Deschênes), Georges Talbot (Laurette Tremblay), Léo Talbot, Mme veuve Omer Talbot (Rosée-Aimée Duchesne), Mme Wilfrid Duquette (Marie-Louise Talbot), Mme Maurice Bouchard (Laura Talbot), Mme Benoît Simard (Yvonne Talbot).

Direction funéraire: Nault & Girard.

DAME URSULE GAUTHIER

A Roberval, le 30 juillet 1976, à l'âge de 76 ans et 5 mois, est décédée **dame Ursule Gauthier,** épouse en 1ères noces de feu Thomas-Louis Mathieu, en 2ièmes noces de Georges Lizotte. Elle demeurait au 1028, boul. St-Joseph, Roberval.

Les funérailles ont eu lieu lundi à 16 heures. Départ Harvey Ltée, 816, St-Joseph, pour l'église St-Jean de Bréboeuf, et de là au cimetière paroissial.

Direction: Harvey Ltée.

SR MARIA GUIMOND

A Chicoutimi, le 31 juillet 1976, à l'âge de 78 ans, 59 ans de vie religieuse, est décédée **Soeur Maria Guimond,** en religion Soeur Saint-Vincent-de-Paul, des soeurs Antoniennes de Marie.

Les funérailles auront lieu, mardi, 9 h. 30. La dépouille est exposée au parloir de la maison mère, 927, Jacques-Cartier, Chicoutimi, pour la chapelle de la maison mère et de là au cimetière de la communauté.

Direction des funérailles: Aubin.

MOT MYSTERE

SOLUTION DU
NO. PRECEDENT:

FRISON (NO: -7- = CHOIX)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	B	E	R	E	T	R	A	I	T	E	I	T	I	M	A
2	A	H	A	B	I	L	E	S	O	R	E	H	I	V	L
3	D	I	E	S	T	U	S	I	N	E	N	C	O	R	B
4	I	T	R	I	R	A	D	I	O	O	H	I	E	A	U
5	N	A	P	M	O	C	H	O	C	E	N	L	E	I	M
6	E	L	E	O	I	O	N	N	L	E	B	G	P	S	A
7	G	I	L	R	S	C	I	E	S	A	U	S	O	O	I
8	R	E	G	P	L	P	N	L	S	O	R	R	Q	N	S
9	E	G	N	E	E	G	A	N	R	E	T	R	U	U	O
10	I	U	U	K	I	V	A	A	V	I	E	O	E	D	N
11	V	I	J	E	A	C	Y	I	R	L	I	S	X	R	A
12	E	D	B	Z	N	O	D	C	A	S	S	E	R	E	T
13	I	E	O	A	N	R	A	V	E	L	X	I	O	V	I
14	N	T	C	A	D	R	A	N	P	R	I	S	O	N	V
15	E	T	A	L	E	R	U	E	L	F	L	E	U	V	E

RG

5 LETTRES LE MOT CLEF ACTION DE CHOISIR

A	E	L	Ravel
Album	Epoque	Lèpre	Rayon
Amitié	Etaler	M	Rouge
Avaler	F	Maison	S
Avoine	Fleur	Michel	Sabler
Azote	Fleuve	N	Sortir
B	G	Native	T
Badine	Guide	O	Traite
Beigne	H	Oncle	Trois
Béret	Habile	P	U
C	Héros	Pinçon	Usine
Cadran	I	Prison	V
Cancan	Italie	Promis	Valse
Casser	J	Prose	Veine
D	Jungle	R	Verdun
Divers	K	Radio	Vierge
	Képi	Raison	Voix

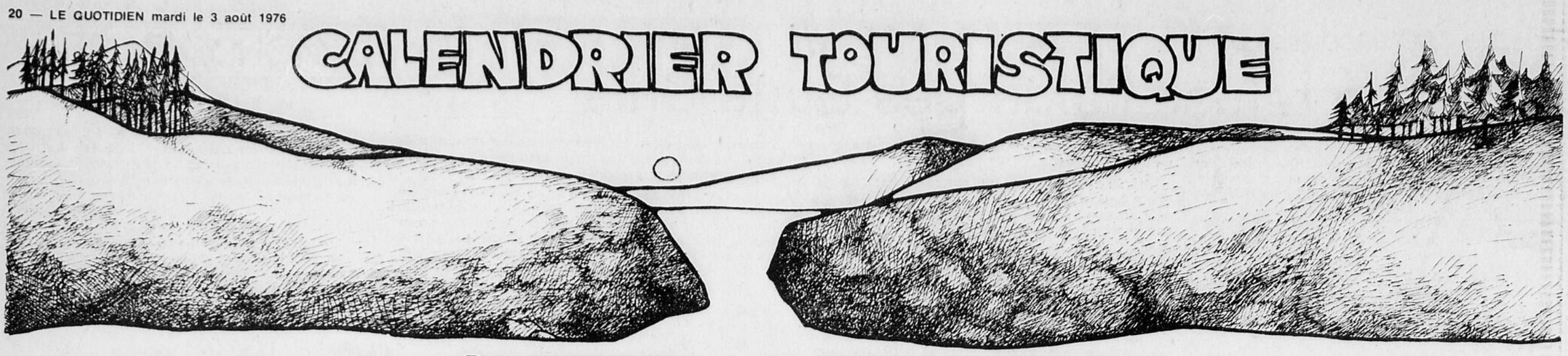

Kiosques touristiques

CHICOUTIMI: 201, Racine, 543-4758. (S.I.T., boul. Talbot, (voisin Mont-Valin).
JONQUIERE: Hôtel de ville, secteur Arvida.
ROBERVAL: 748, boul. Marcotte.
CHAMBORD: Embranchement Lac-Bouchette.
ST-FELICIEN: Zoo.
ALMA: 2 kiosques aux entrées de la ville.
N.-D. HEBERTVILLE: Kiosque à l'entrée de la ville.
LA BAIE: Hôtel de ville, secteur Bagotville.

RESTAURANT — MOTEL
MOTEL RUSTIK
1350, DU PONT — ALMA
668-2373
MINI GOLF — 23 UNITES — TV COULEURS

La paire gagnante, pour des vacances en sécurité.
B.F.Goodrich
Agence de pneus du Nord Ltée.
1475, BOUL. SACRE-COEUR, ST-FELICIEN.
679-1327

SPECIALISTES
VENTE et SERVICE CAMIONS A GAZ et DIESEL
DEPOSITAIRE DES PIECES DE GMC et DETROIT DIESEL.
Pour toutes réparations de CAMIONS, TRACTEURS, DEBUSQUEURS, MOTEURS DE MOULINS A SCIE, voyez nos experts.
DOLBEAU Auto Ltée
1817, boul. Walberg, Dolbeau, Tél.: 276-0580.

CROISIERES SAGUENAY CRUISES
1976
avec Croisières-Marjolaine Inc.
INFORMATIONS & RESERVATIONS 543-7630

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

ACTIVITES TOURISTIQUES 1976 SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

31 juillet au 8 août	Roberval	Huitaine de Gaieté.
8 août	Lac-St-Jean	Traversée Internationale.
5 au 8 août	Mistassini	Festival du Bleuet.
13 au 15 août	Albanel	Festival de la Gourgane.
16 au 22 août	Chicoutimi	Exposition Agricole et Commerciale.
26 au 29 août	Jonquière	Championnat Provincial de Tambours, Clairons et Trompettes.
26 au 29 août	Jonquière	Canots-Kayaks.
2 au 5 septembre	St-Ambroise	Festival de la Patate.
5 septembre	N.-D.-de-la-Doré	Six heures d'Alexis le Trotteur.
15 au 19 septembre	St-Félicien	Exposition.
2ième fin de semaine d'octobre	St-Stanislas	Festival du Faisan.
10 au 20 février 77	Chicoutimi	Carnaval-Souvenir.

ATTRAITS - ATTRACTIONS SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Village sécurité routière.
Vieux-Moulin, Sainte-Jeanne-d'Arc.
Bleuetières ouvertes aux touristes à Mistassini et Saint-Méthode à partir du milieu d'août.
Place Maria-Chapdelaine, Péribonka.
Centre Astro, Dolbeau.
Ferme expérimentale, Normandin.
Pont couvert, Sainte-Jeanne-d'Arc.
Centre Plein Air de la Chute-à-l'Ours, Normandin.
Musée de l'Auto, Saint-Félicien.
Parc municipal, Saint-Félicien.
Zoo, Sentiers de la nature, Saint-Félicien.
Village indien, Pointe-Bleue.
Parc Mont-Plaisant, Roberval.
Croisières sur le lac Saint-Jean, Roberval, "Le Martin-Bédard".
Pointe de Chambord, Métabetchouan.
Camp musical, Métabetchouan.
Monument Jean-Dequen, Desbiens.
Trou de la fée, Desbiens.
Ermitage Saint-Antoine, Lac-Bouchette.
Val-Jalbert.
Musée du Lac-à-la-Croix.
Monument Hébert, Notre-Dame-d'Hébertville.
Musée de la Faune, Hébertville-Station.
Fontaine lumineuse, Alma.
Parc Falaise, Alma.
Centrale hydroélectrique, Isle-Maligne.
Manoir du Saguenay, Jonquière (quartier Arvida).
Site de Saint-Jean-Vianney.
Bleuetière ouverte aux touristes à Falardeau à partir du mois d'août.
Centrale hydroélectrique, Shipshaw.
Parc Mont-Jacob, Jonquière.
La Croix du Cap, Chicoutimi-Nord.
Parcs municipaux: Rosaire-Gauthier, Chicoutimi.
De la Colline, Chicoutimi-Nord.
Peter McLeod, Chicoutimi.
Belvédère, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi.
Musée Saguenéen, Chicoutimi.
Société historique du Saguenay, Chicoutimi.
Maison du peintre Arthur Villeneuve, Chicoutimi.
Croisières sur le Saguenay, Chicoutimi, "La Marjolaine".
Tennis intérieur, rue Dréan.
Sentiers de la nature, Sainte-Rose-du-Nord.
Vieux moulin à eau, Laterrière.
Station de plein air Bec-Scie. Sentiers écologiques.
Bagotville.
Belvédère, hôpital de La Baie.
Village historique de Saint-Basile-de-Tableau.
Musée Mgr Dufour, Port-Alfred.
Monument des 21, Port-Alfred.
Tous les samedis soirs au Provençal, Jean Leclerc vous accompagne au souper avec son accordéon électronique.
Pont couvert, Boileau.
Centre de villégiature du Lac Ha! Ha! Boileau.
Statue du Cap-Trinité, Rivière-Eternité.
Pêche à l'éperlan, Anse-Saint-Jean et au lac Kénogami.
Baie Saint-Etienne, Petit-Saguenay.
Pont couvert, Anse-Saint-Jean.

Vues panoramiques, Polyvalente de la Baie, La Baie.
Vues panoramiques, Mont Ste-Claire, Chicoutimi.
Vues panoramiques, hauteurs de Chambord.
Vues panoramiques, Mont-Jacob, Jonquière.

CIRCUIT SUGGERE

Autour de la Métropole
Around the Metropolis

Départ : Chicoutimi – Boulevard Lamarche
Route 372 vers l'ouest : Val-Racine, Jonquière.
— Secteur Arvida : Usine d'aluminium, Alcan, Manoir du Saguenay, Hôpital général du Saguenay, pont d'aluminium, barrage Shipshaw.
— Secteur Kénogami : Pont, usine de pâtes et papiers, monument Price.
— Secteur Jonquière : Mont-Jacob, centre culturel, "belvédère", cégep, hôpital.
Route 170 vers l'est : Hippodrome, centre d'achats.
Route 175 vers le sud : Laterrière, village typique, maison du Père-Honorat.
Rang de l'Eglise.
Route 170 vers l'est : Base militaire des Forces armées.
Bagotville : Hôpital, belvédère, club nautique, centre culturel.
Port-Alfred : Installations portuaires de l'Alcan, usine de pâtes et papiers, musée Mgr-Dufour, polyvalente, monument des 21.
Retour par la Route 372.
Rivière du Moulin – Rue Racine – Centre-ville de Chicoutimi.

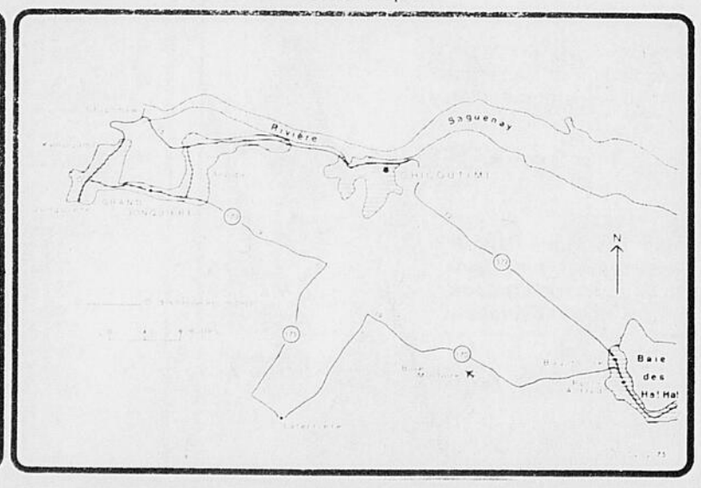

CLUBS DE GOLF

ALMA: Club de golf Birchdale d'Alma Inc., 1425, rue Mélançon, Alma (9 trous).
ARVIDA: Club Saguenay d'Arvida, boul. Tascherau, Arvida (18 trous).
CHICOUTIMI: Club de golf de Chicoutimi Inc., boul. Talbot, Chicoutimi (18 trous).
DOLBEAU: Club de golf de Dolbeau Inc., boul. Walberg est, Dolbeau (9 trous).
PORT-ALFRED: Club Port-Alfred Inc., 851, 4e Rue, Port-Alfred (9 trous).
ST-PRIME: (9 trous).

BIENVENUE AU RESTAURANT OBELIX
Visitez notre bar-salon Obélix et notre Brasserie Alambix.
645 BOUL. DEQUEN, ALMA, P.Q.
TEL.: 662-9397
DANSE ET SPECTACLES

CUISINE CANADIENNE — MENU DU JOUR
L'endroit idéal pour se détendre
RESTAURANT-BAR SANDRA
GALERIES LAC-ST-JEAN, ALMA
TEL.: 662-9752

MOTEL
RESTAURANT
Richelieu
954, ROUTE 170
JONQUIERE 548-8265

2 bars à votre disposition.
Bar des sportifs avec restaurant
Bar Flamingo avec orchestre.
Cuisine canadienne, banquets et réceptions de tous genres.
Le rendez-vous des fins gourmets
HOTEL Champlain
306 Labrecque
Chicoutimi, P.Q. (C.P.394) 543-4424

BAIN PUBLIC
TOUS LES JOURS
A 19.30 hres
PISCINE DU CEGEP DE JONQUIERE

Tricotez! Maintenant c'est rapide avec Singer.

SINGER
ANTONIO & JOCELYN FORTIN
713, St-Hubert, Jonquière
Tél.: 542-6222

AU TOIT Normand
METS CANADIENS ET CHINOIS
PIZZA A SON MEILLEUR
BAR SALON LeCalvados
ROUTE 170 — LAROUCHE — 542-3928

LE MEILLEUR ENDROIT A ST-FELICIEN POUR BIEN MANGER
cuisine canadienne, italienne et chinoise. Bar-salon, salle de réceptions. Air conditionné.
Tél.: 679-0881
Restaurant MELODIE
ile RM

SALLE à MANGER CUISINE de CHOIX

Canadienne ou Française
Chaque plat est un délice Pour les yeux et le palais
HOTEL CHICOUTIMI
460, RACINE EST
CHICOUTIMI 549-7111

Le Provençal
STEAK HOUSE
FRUITS DE MER
810, AVENUE DU PONT NORD (MOTEL DEQUEN)
ALMA — TEL.: 668-7577

BIENVENUE A CHICOUTIMI
OFFICE DES CONGRES: 545-9550
SERVICE DE GUIDE: 545-9550
INFORMATIONS TOURISTIQUES: RUE RACINE, 543-4758
VILLE DE CHICOUTIMI